



**HAL**  
open science

**Dans l'intimité du logement collectif des années 60 :  
composition des grands ensembles des années 60,  
analyse des spatialités et matérialités de l'intimité, dans  
le logement collectif**

Mathilde Lucido

► **To cite this version:**

Mathilde Lucido. Dans l'intimité du logement collectif des années 60 : composition des grands ensembles des années 60, analyse des spatialités et matérialités de l'intimité, dans le logement collectif. Architecture, aménagement de l'espace. 2017. dumas-01882088

**HAL Id: dumas-01882088**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01882088>**

Submitted on 26 Sep 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

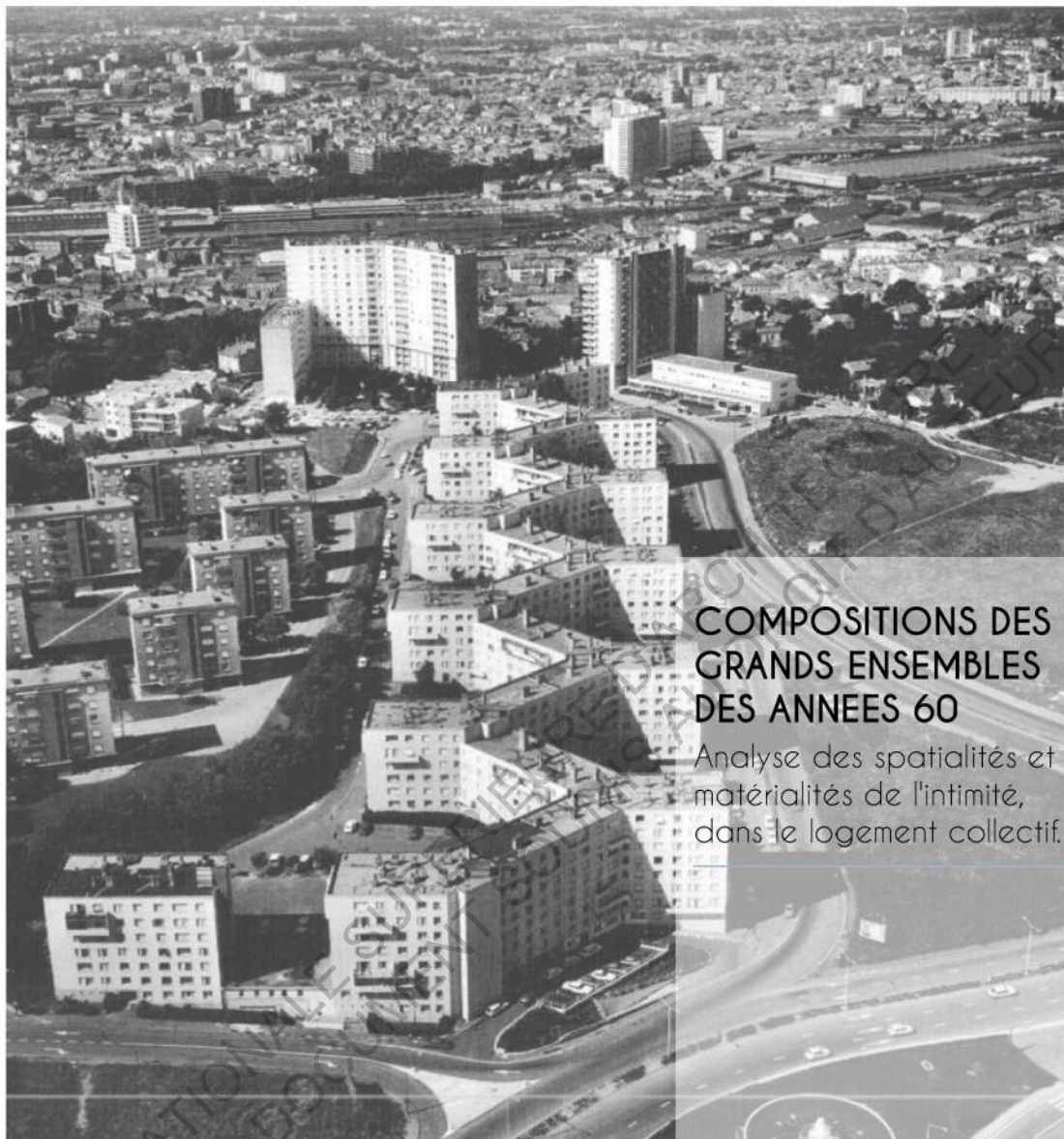
L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

Dans

# L'INTIMITE

du logement collectif des années 60



## COMPOSITIONS DES GRANDS ENSEMBLES DES ANNEES 60

Analyse des spatialités et  
matérialités de l'intimité,  
dans le logement collectif.

ECOLE NATIONALE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE

**MATHILDE LUCIDO**

Années scolaires 2016/2017

Ecole d'Architecture de Toulouse ENSAT

Séminaire de mémoire PATRIMOINE

Dirigé par R. PAPILLAULT, F. BLANC, A.  
COURBEBASSE, S. JALAI

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

## Remerciements

La réalisation de ce mémoire a été possible grâce au concours de plusieurs personnes, à qui je voudrais témoigner toute ma reconnaissance.

Je voudrais tout d'abord adresser toute ma gratitude aux directeurs de ce mémoire, Mr R. Papillault, Mme F. Blanc ainsi que Mlle A. Courbebaisse pour leurs patiences, disponibilités et conseils, qui ont contribué à alimenter ma réflexion.

Je désire aussi remercier tout particulièrement, Mlle A. Courbaisse, tutrice de ce mémoire, pour son aide précieuse et pour le temps qu'elle a bien voulu me consacrer. Ses connaissances autour de la thématique de mon sujet m'ont apporté de précieux éléments pour comprendre les caractéristiques des grands ensembles.

J'exprime ma gratitude à toutes les personnes rencontrées, à savoir les différents habitants de Jolimont. Leur contribution a été d'une grande qualité et j'ai pu, à travers leur témoignage, découvrir l'histoire des lieux, et mener à bien mon mémoire.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE  
DOCUMENT SOUMIS A DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

## AVANT PROPOS

Le choix de la thématique de ce mémoire, à savoir l'intimité dans le logement collectif, s'est fait d'une volonté d'en apprendre davantage sur l'architecture de l'habitat à travers des notions peu introduites dans les programmes lors de mon parcours de licence à l'école d'architecture de Montpellier. L'idée de travailler sur une question autour d'une thématique sociale a été de retrouver ce pourquoi l'architecture m'a intéressé principalement, à savoir offrir à chacun des espaces de qualité dans lesquels ils puissent évoluer, en basant l'habitant au cœur de la conception et des réflexions.

La question du privé, et du public, dans le logement collectif a toujours existé, à travers diverses réflexions autour des typologies d'habitat, capables d'offrir des qualités spécifiques des logements individuels, dans un environnement de partage, induit par le caractère collectif des logements des grands ensembles. Si le corpus des grands ensembles toulousains me rebutait au commencement des recherches, il m'a finalement permis d'en apprendre beaucoup sur les constructions de ces années 1960, et les besoins qui existaient à cette époque. L'échelle de ces derniers permet aussi d'avantage d'analyser et comprendre les volontés qui ont été au centre des conceptions architecturales, à savoir cette possibilité de créer des espaces de partage et de sociabilité, autour desquels viennent s'organiser de nombreux logements. Comprendre les cheminements et passages de l'état de public à privé me semblait intéressant pour analyser ces typologies d'habitat propres aux années de constructions de ces grands ensembles. L'échelle de ces constructions, à travers des centaines de logements, donne davantage lieu aux questions de l'intimité dans l'habitat, puisqu'ils se retrouvent ici dans un environnement collectif de grande ampleur. Comprendre comment cette architecture du partage, aux volontés de sociabilité, peut-elle offrir une fois à l'intérieur des logements, un sentiment de chez soi à tout habitant, et lui proposer des lieux d'intimité..

Pour analyser ces différentes questions, il m'a semblé essentiel de pouvoir être au plus proches des habitants, pour comprendre les modes et rythmes de vie des familles, à travers chaque membre. Cela me permettra d'observer les perceptions de l'habitant au sein de son logement, et de comprendre les besoins d'intimité. Le choix d'un corpus se situant proche de Toulouse donnerait cette possibilité de proximité avec les habitants.

Les grands ensembles de Jolimont ont été un choix de double intérêt : d'une part, leur situation aux portes du centre ville de Toulouse leur donne un environnement de qualité et une insertion intéressante dans le paysage urbain, par leur hauteur sur la ville. Contrairement aux autres constructions des grands ensembles, ils ne représentent pas la forme de barre habituelle, mais proposent une autre forme, comme celle du Y, leur permettant par ailleurs de s'intégrer à la topologie du site sur lequel ils se trouvent. De plus, cette morphologie en Y sera d'autant plus intéressante à analyser quant aux relations entre chaque bâtiment et les logements se faisant face. Nous verrons si cette typologie propose d'autres formes du privé et d'intimité au sein de l'habitation, par rapport aux organisations longilignes des autres différents grands ensembles de Toulouse.

Aussi, se trouvant proche d'un autre ensemble de logement collectif, celui de la place commerciale, l'idée serait d'établir des relations entre les différents modes de vie et de perception de l'habitat, à travers deux échelles d'ensemble différentes.

Les logements de la place commerciale ont constitué en réalité le premier corpus du mémoire. Un témoignage familiale m'a permis d'apprendre davantage sur les modes de vie dans ces logements, durant leur époque de construction. En effet, mes grands parents, arrivés en 1960 à Toulouse, ont été parmi les premiers à habiter ces logements collectifs. A travers de nombreuses photos, ils ont pu reconstituer leur vie dans ces habitations, mais aussi celle de la place, avec les commerçants, le voisinage, et toutes les spécificités qui faisait de ces logements, une modernité garante d'un nouveau confort d'habitat. Ayant habité durant quatre années à cette adresse, ils ont pu créer des liens autour d'eux, avec les différents habitants, et ainsi vivre le logement collectif à travers les particularités qui lui étaient propres : sociabilité, partage, voisinage et relations... Quant aux questions de l'intimité, il est intéressant pour moi, à travers ce rapport de proximité, de pouvoir poser des questionnements plus personnels, liés à l'intimité de la famille, du couple, des enfants, et ainsi établir un premier apprentissage de ces espaces d'habitations.

Ce témoignage familial constituera le premier fil conducteur pour établir des relations avec les habitants actuels, en partageant, pourquoi pas, des histoires communes. Celle ci constituera la clé de l'intimité pour les différents entretiens à venir...



Ma grand-mère, sur son balcon sous la neige...  
Treizième étage de la place commerciale, Jolimont, 1961

# INTRODUCTION

“ Ces scènes de la vie quotidienne, qui mettent chaque fois en péril l'équilibre entre intimité domestique et vie publique, se jouent dans un espace composé avec soin.”

*Denis La Mache,  
L'art d'habiter dans un grand ensemble*

La présente étude s'inscrit dans la volonté de comprendre comment l'intimité peut-elle se développer au sein de l'espace habité et comprendre ce qu'elle représente pour les habitants. L'intimité semble être une notion complexe à définir puisqu'elle est étroitement subjective. L'intérêt des recherches menées pour ce mémoire est de l'appliquer à un contexte vécu et connu de tous : le logement. En effet, le logement représente pour chacun d'entre nous un espace d'appartenance, un repère pour la sphère familiale, où les scènes de la vie quotidienne se déroulent au sein de cet espace dit privé. La perspective historique nous permet de comprendre l'évolution des modes de vie et les contextes sociaux qui l'ont permis. C'est notamment avec l'ouvrage de Philippe Aries et Georges Duby, Histoire de la vie privée, que les recherches ont débuté. Ils prennent en compte l'évolution de la vie privée à travers différents domaines sociaux et politiques comme le travail, l'école, ou encore le logement. Ce qui est intéressant, c'est d'observer les différentes étapes qui ont conduit aux modes de vie d'aujourd'hui, et à la recherche d'intimité dans l'esprit de la population. L'habitat quant à lui représente une constante évolution et recherche pour l'innovation et l'amélioration, en vue d'offrir aux habitants toutes les réponses aux besoins qu'ils nécessitent. De nombreux chercheurs, sociologues, anthropologues et architectes ont étudié le logement pour comprendre ce qu'il représentait chez les habitants, notamment concernant l'espace intérieur : le « chez soi ». C'est sur ces différents ouvrages que nous nous appuyons pour acquérir des connaissances autour des questions que pose l'habitat.

Mais il est important de définir les distinctions faites entre les différents types d'habitat : notamment entre l'individuel et le collectif. L'intimité étant une notion subjective, elle retrouve toute sa liberté dans l'habitat individuel, puisqu'il n'est soumis à aucune règle commune à d'autres habitants, seule la sphère familiale est libre de son mode d'habiter. C'est une forme d'habitat où ne réside qu'une seule famille, dans un espace bâti uniquement composé d'un seul logement. En opposition, le logement collectif regroupe au sein d'un même bâti plusieurs logements et familles. L'habitat individuel se définit souvent par un symbole d'indépendance et de liberté, où le besoin d'intimité est comblé (même s'il existe quelques exceptions). Mais qu'en est-il de l'habitat collectif ? Les recherches autour de la question de l'intimité tendent à analyser s'il existe finalement cette certitude dans le logement collectif, qui est quant à lui soumis à un environnement public, partagé et collectif important.



C'est alors dans cette perspective que cette étude s'attachera à explorer l'intimité dans le logement collectif, plutôt que dans l'habitat individuel, pour l'appréhender au sein d'un espace où la frontière entre le public et le privé est un composant majeur de l'espace. De plus, il ne s'agit pas de parler du logement collectif où la cohabitation se fait entre quelques logements mais plutôt de s'attacher à une échelle davantage importante, qu'est celle du grand ensemble. Il est apparu à partir des années 1930 comme une nouvelle manière de faire la ville et de concevoir l'espace et le logement. A travers sa composition, l'intérêt est d'observer comment peut s'organiser l'intimité des habitants, dans un espace où la proximité et le vis à vis peuvent être grandement générés par la présence de nombreux logements superposés. Il s'agit ici d'une supposition que nous tenterons d'examiner au cours de ces recherches, notamment au travers des différentes lectures se référant à ce sujet.

A travers le XX<sup>ème</sup> siècle, le logement collectif a connu différentes vagues de constructions. Si le grand ensemble est né dans les années 1930, c'est plus précisément au sortir de la seconde guerre mondiale que l'on observe la première vague de constructions de logements collectifs, soit plus de 200 000 logements par an en moyenne entre 1945 et 1964<sup>1</sup>. Nous verrons que cette période de reconstruction est définie par un contexte social important, après une période de déconstruction massive, où les français ont une volonté de renouveau en terme d'habitat.

Nous avons ainsi délimité l'étude autour des logements des années 1960. Ces années là marquent la prise de conscience pour les politiques sociales et les architectes d'innover en ce qui concerne la cellule logement, notamment à travers l'amélioration du confort des habitants. Nous verrons que la standardisation des typologies de logement à partir de 1940 a permis de construire en masse pour un plus grand nombre, en garantissant pour autant des qualités de spatialités. Elles seront d'ailleurs interrogées lors de nos recherches et entretiens. Analyser l'intimité dans ces logements nous permettra de comprendre comment cette dernière a pu se développer et évoluer au sein d'espaces standardisés, et par quels moyens les habitants ont pu investir les lieux pour se sentir chez eux.

Ainsi, tout l'enjeu de ces recherches est d'analyser comment l'architecture peut traduire l'intimité dans le logement collectif des années 60, principalement à Toulouse. En effet, le choix du corpus est venu d'une volonté de pouvoir être au plus proche des habitants, et de nous entretenir avec eux régulièrement. De plus, il constitue un ensemble de deux bâtiments répondant aux critères de notre recherche, à savoir des logements collectifs construits dans les années 1960 et composés de plus de 100 à 400 logements.

---

1 Jean Fourastié, Les trente glorieuses.

Pour cette étude, la question de l'appropriation des logements par les habitants nous a permis de comprendre en quoi les modes d'habiter nous parlent de l'intimité des gens et ainsi comment cette appropriation permettrait d'observer les variations qui existent face à cette intimité. En effet, nous verrons que les différents entretiens ont permis de répondre à cette hypothèse, notamment par la réalisation de relevés d'habités. Ces derniers nous ont permis de comprendre comment les habitants vivent dans leur logement, quels en sont leurs usages, en fonction de leur cellule familiale, et comment ils définissent leur intimité. Parce qu'il s'agit de logements standardisés, et que l'intimité est une notion quant à elle singulière et personnelle, que l'intérêt de cette étude est d'analyser comment le logement collectif des années 60 a su conjuguer avec ces deux grands principes et par quoi l'intimité se traduit.

De plus, en choisissant le corpus des logements collectifs, nous nous sommes attachés à un facteur important de ces ensembles : l'espace partagé, l'espace collectif. En effet, en partant de la définition de l'intimité dans le logement, nous avons observé la présence de limites et de transitions entre l'espace collectif et l'espace privé de l'habitation. Durant les entretiens, cette question de la limite a souvent été évoquée, comme un facteur qui influencerait les perceptions dans l'espace habité par les occupants. Nous verrons qu'à travers les entretiens, la nature de l'espace partagé ou public apporterait une solution ou au contraire une contrainte à l'intimité dans le logement. Les notions de distances, de relations, de fréquentations viennent souvent définir la relation de l'habitant à l'espace environnant, et ainsi ses ressentis face à son habitat.

Pour réaliser cette étude, nous avons utilisé plusieurs sources comprenant des ouvrages de sociologues, d'anthropologues, d'architectes ou encore d'historiens, traitant la thématique du logement collectif ainsi que celle de l'habitat en général, à travers différents domaines. Le champ de l'intimité n'est quant à lui que peu évoqué, et c'est pour cela que cette étude s'attache à en apprendre davantage sur cette problématique. Ces sources diverses nous ont permis d'avoir une vision générale et rétrospective sur le logement collectif des années 1960. Nous avons aussi utilisé des sources anciennes, notamment pour les plans des logements, en recherchant auprès des archives de Toulouse, les anciens permis de construire du corpus choisis. Cumulés aux nouveaux plans réalisés lors des entretiens, ils nous permettront d'établir d'une part une comparaison mais aussi un certain historique de l'évolution des modes d'habiter, en fonction des cellules familiales. Le but étant de mettre en perspective les propos de chaque auteur avec ceux des habitants, et ainsi constituer une synthèse de l'intimité.

Dans une première partie, nous avons tenté de définir l'intimité, comme une notion apparue tardivement, en prenant en compte son évolution dans un cadre chronologique limité au XXème siècle. Il est important d'identifier et de comprendre ce qu'est l'intimité dans l'esprit des habitants, pour l'analyser en suite au sein de leur espace habité. Puisqu'elle se définit dans un contexte historique et social, il est intéressant d'observer ce qu'elle a pu engendrer au terme des conceptions de logement, notamment, autour des années 1960, époque qui nous intéresse dans cette recherche. A travers les hypothèses soulevées précédemment, nous tenterons d'expliquer, en vue de cette définition, quelles sont les échelles de l'intimité propres aux logements collectifs, et comment influencent-elles les modes d'habiter.

Dans un second temps, une partie davantage générale s'attachera à déterminer les standards du logement collectif des années 60. Il s'agira de comprendre comment se sont formées les cellules types des habitats collectifs, le rôle des architectes et l'influence des nouveaux modes de vie sur la conception du logement. A travers différents facteurs, nous observerons quels grands principes ont permis d'innover en terme de confort et d'équipements, pour ainsi s'adapter aux besoins de l'époque.

A travers les différentes lectures utilisées pour réaliser ce premier chapitre, certains questionnements nous ont amené à la nécessité de comprendre, à travers un corpus, ce que représente l'intimité dans le logement collectif. Ainsi, dans cette seconde partie, nous nous sommes penchés sur l'analyse de deux corpus de logements collectifs à Toulouse : la résidence de l'observatoire et les bâtiments en Y, tous deux situés à Jolimont. Le logement collectif de cette époque est caractérisé par de nouvelles techniques de conception et de construction, ainsi que des innovations au sein de la cellule du logement. La première partie de ce chapitre s'attachera à analyser la composition du premier corpus, pour comprendre à quoi correspond le confort moderne recherché dans la deuxième moitié du XXème siècle, et analyser quels modes de vie a-t-il pu engendrer. Les premiers entretiens permettront de constituer une base pour répondre aux différentes hypothèses proposées précédemment, notamment concernant l'appropriation du logement par les habitants.

Dans un second temps, nous nous sommes penchés sur le deuxième corpus, davantage représentatif de l'échelle des grands ensembles. Nous appliquerons, pour cette partie, les connaissances apprises autour du logement collectif pour comprendre leur composition et la relation qu'ils établissent avec la question de l'intimité. A l'aide des entretiens, des plans et des reportages photographiques, l'intérêt est d'étudier les grands principes qui répondent à cette question.

## PROBLÉMATIQUE

COMMENT L'ARCHITECTURE PEUT ELLE TRADUIRE LA NOTION D'INTIMITÉ DANS LE LOGEMENT COLLECTIF DES ANNEES 60 A TOULOUSE ?



# PLAN DU MEMOIRE

## I. Vers une définition de l'intimité dans l'habitat collectif des années 60

- A. Définition de l'intimité : à travers l'histoire et les modes d'habité
  - a. Histoire de la vie privée: évolution de l'intimité
  - b. Échelles de l'intimité
    - Espace public/espace privé : limites et transitions
    - La cellule logement : rapports et relations aux espaces et aux autres
    - L'espace de l'individu : appropriation et perception
- B. Le logement collectif des années 60 : le standard en question
  - a. La cellule type des logements de masse
  - b. Confort et intimité : recherches et innovations sur l'habitat collectif

## II. Logements collectifs à Toulouse : perceptions et applications de l'intimité dans le logement

- A. Études d'habitat collectif : analyses de modes d'habiter
  - a. La résidence de l'Observatoire de Toulouse : compositions
  - b. Approche de l'intimité à travers les paroles d'habitants
    - Appropriation du logement ; comment comprendre l'enjeu architectural ?
- B. L'intimité à l'échelle du grand ensemble : Analyses des immeubles en Y à Toulouse
  - a. Compositions et caractéristiques du logement : comprendre ses principes de conception
  - b. Entretiens avec les habitants : quelles appropriations du logement en vue d'une intimité ?

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

## **BIBLIOGRAPHIES ET SOURCES**

### **SOURCES DIRECTES**

Immeubles en Y, Secteur 4 Jolimont – TOULOUSE. Joachim et Pierre Génard, 1955  
Immeubles de la place commerciale, « Résidence de l'Observatoire », Place commerciale de Jolimont – TOULOUSE. Joachim et Pierre Génard, 1955  
Archives photographiques, plans, coupes, façades des différents bâtiments. A partir de 1952  
Témoignages et photographies familiales. 1960-1964  
Entretiens et témoignages d'habitants

### **SOURCES SAVANTES**

ARIES P. et DUBY G. Histoire de la vie privée. De la première guerre mondiale à nos jours. Vol.5  
CHOMBART DE LAUWE P.H. Famille et habitation. Sciences humaines et conceptions de l'habitation. Tome 1. Éditions du centre national de la recherche scientifique, 1975.  
ELEB M. Urbanité, sociabilité et intimité du logement d'aujourd'hui. Édition Epure, 1998  
ELEB M. L'habitat en projets : de la France à l'Europe. Pierre Mardaga Éditeur  
GRAF F. et MARINO G. Les dispositifs du confort dans l'architecture du XX<sup>e</sup> siècle : connaissance et stratégie de sauvegarde. EPFL 2016  
MOLEY C. L'architecture du logement : culture et logique d'une norme héritée. Anthropos, Paris, 1998  
MOLEY C. Les abords du chez soi : en quête d'espaces intermédiaires, Éditions de La Villette, 2006  
PERROT M. Histoire de chambres, Seuil Edition, 2009  
SERFATY-GARZON P. Chez soi : Territoires de l'intimité. Édition Armand Colin, 2003

### **SOURCES APPLIQUEES**

CLARISSE C. Cuisine, recette d'architecture.  
ELEB M. Vu de l'intérieur : Habiter un immeuble en île de France. 1945-2010. Archibooks et Sautereau Éditeurs, 2010.  
ELEB M. Penser l'habiter. Le logement en question. Pierre Mardaga Éditeur, 1988  
COURBEBASSE A. La répétition dans le projet de l'habitation collective. Les grands ensembles de Toulouse. Thèse, 2015  
LA MACHE D. L'art d'habiter un grand ensemble HLM, Édition l'Harmattan



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

# I. VERS UNE DEFINITION DE L'INTIMITE DANS L'HABITAT DES ANNEES 60

## A. L'intimité à travers le logement collectif

### a. Histoire de la vie privée : évolution de la notion d'intimité

La vie privée et l'intimité n'ont pas toujours existé comme des réalités puisqu'il existe, dans l'histoire des sociétés françaises, des faits chronologiques et actes politiques, sociaux et économiques qui ont permis à ces deux notions de s'introduire au fur et à mesure dans les vies quotidiennes. Le champ qui nous intéresse particulièrement ici est celui qui a précédé les constructions des grands ensembles en France, dans les années 1950-1960, commençant par le début du XXème siècle. A travers le livre de Philippe Ariès et Georges Duby, Histoire de la Vie privée : de la première guerre mondiale à nos jours (Tome 5), tentons de déterminer les grandes lignes qui ont bousculé les modes de vie et par ce biais, les espaces domestiques. Il s'agit ici de se focaliser sur la cellule du logement, mais il existe en réalité une multitude de domaines qui ont impacté la vie privée et l'intimité des gens, à travers les cultures, les politiques, les sociétés diverses et les nombreux mouvements sociaux qui ont eux aussi permis l'évolution des qualités de vie (dans le domaine du travail, de la santé, ou encore de l'éducation).

Partons du contexte historique du début du XXème siècle, ayant pour référence l'habitat bourgeois et l'habitat populaire (comprendons celui des paysans, ouvriers, artisans principalement). A travers ces deux espaces domestiques, nous pouvons observer dans un premier temps que la question des qualités de logement sont influencées directement par l'appartenance à chacune des classes, ayant pour conséquences de nombreuses disparités. En effet, l'habitat bourgeois étant davantage spacieux (par les financements qui le permettaient), composé de différentes pièces, aux usages divers, permettait aux bourgeois d'accéder à une vie privée plus cachée. Il affichait clairement la frontière du privé et du public, à travers les espaces de réception, et ceux liés aux non-dits, à la famille. Les dimensions du logement leur permettaient d'avoir une vie privée plus large, obtenue



La chambre d'un ménage ouvrier, en ville. 1955

par la présence d'espaces privatifs déjà en place comme celui de la chambre, du boudoir ou encore des différentes alcôves qui permettaient le retraitement de la vie publique vers la vie privée. Avoir son lit, sa chambre et pouvoir faire sa toilette était un luxe dont les bourgeois pouvaient profiter, tout en ayant la capacité de se produire devant le domaine public, à l'intérieur de leur logement, par les différentes pièces de réception. Les enfants n'y étaient pas conviés, il s'agissait ici d'un espace de représentation, davantage masculin par ailleurs. Les lieux de services, comme la

cuisine, étaient situés dans des espaces reculés non visibles, où les domestiques s'affairaient au travail. Avoir des domestiques était un luxe dont la classe bourgeoise aimait à faire voir, mais il fallait pour autant cacher les espaces dans lesquels ils travaillaient. Cependant, même si l'espace de l'intimité était davantage possible dans l'intérieur bourgeois, par la force des lieux et des mœurs, elle se confondait avec l'espace de la vie privée de la famille.

Il en est d'autant plus une vérité dans l'habitat populaire, puisque l'espace, nettement réduit, organisait la vie privée aux yeux de tous. En effet, tandis que l'intérieur bourgeois était caché par les différentes dispositions et organisations intérieures, qui préfiguraient une gradation de la vie privée depuis l'espace de la rue, l'habitat populaire est quant à lui en lien direct avec la ville. Les ouvertures donnant un accès visuel direct sur l'intérieur du logement, la vie familiale privée était rendue entièrement publique. Au delà de cette proximité avec la rue et les passants, l'habitation en elle-même ne permettait en aucun cas la possibilité d'avoir un espace intime. Ayant des dimensions souvent très faibles, le logement était réduit à une seule pièce commune, où s'entassaient d'une part les différents usages (cuisine, chambre, salon, espace de travail) et d'autre part les occupants. Parents et enfants vivaient dans la même pièce, les uns sur les autres et avaient donc un partage obligatoire pour tous les actes de la vie quotidienne (la toilette, quand il en était possible, le couché, le moment du repas, et même toutes les activités davantage intimes...). Il était difficile de se faire un coin à soi, ou créer une quelconque sphère intime, cachée des autres membres de la famille. Le moindre fait personnel était partagé, et la vie privée individuelle n'avait alors ici aucun sens. Il en était de même pour les fermes et maisons de campagne, où la famille vivait entassée, de jour comme de nuit, puisque le travail de la ferme était alors partagé entre chaque membre, les hommes à l'extérieur, les femmes et les enfants au foyer. Il y avait davantage de vie privée, du fait du recul par rapport aux villes, mais la question de l'intimité de chacun était encore une fois absente et impossible. Mais il faut savoir que les mœurs et modes de vie n'avaient alors jusque là jamais introduit cette notion d'intimité au sein de la famille, mise à part pour les couples ou relations charnelles, qui quant à elles, devaient se faire soit aux yeux de tous, tout du moins au savoir de tous, soit dans des lieux totalement étrangers à l'espace domestique (lors de bal, dans les champs, etc.).

Le privé dans l'habitat a connu une évolution au moment où le travail s'est reculé des espaces de vie, pour se faire à l'extérieur, laissant ainsi plus de place pour la vie privée. En effet, avec l'augmentation de la salarisation et le recul du travail chez soi, les hommes et femmes devaient sortir de chez eux pour travailler, et quitter le nid familial le temps de la journée. Ainsi, le logement, une fois de retour, n'avait plus qu'une fonctionnalité d'espace domestique, sans la valeur travail à intégrer aux pièces de la maison. Jusqu'alors, la vie privée et le travail se confondaient, laissant des espaces exiguës, notamment dans l'habitat populaire. Le recul massif du travail indépendant a laissé place à un intérieur davantage spacieux, où les usages et fonctionnalités n'étaient plus autant mélangés, laissant le champ à la sphère privée de s'organiser autour de l'espace domestique. Les hommes travaillant davantage à l'extérieur, permettaient aux femmes de contrôler l'habitat familial, et d'y tenir quelque part le pouvoir, au sein d'un environnement à ce moment plus privatisé.

En 1939, l'arrivée de l'électricité dans le logement a permis une première innovation dans l'habitat et procède à une première vague d'amélioration du confort. Mais elle ne sera pas suffisante pour rendre le logement confortable, puisque l'eau courante n'était toujours pas de mise, obligeant ainsi l'absence de toilette et salle de bain, ainsi que de chauffage. Les améliorations des conditions de vie et du confort au sein du logement ont évolué entre les années 1940-60 au travers de nombreuses normes mises en place, notamment celles des dimensions minimales de pièces, ou encore celles à avoir dans le logement. L'arrivée de l'eau courante et du chauffage ont permis d'accéder à un confort supérieur et c'est principalement avec l'arrivée des grands ensembles que ces changements quantitatifs et qualitatifs sont introduits dans l'habitat collectif. C'est aussi durant cette époque que des chamboulements sociaux sont apparus, notamment en ce qui concerne l'accès à l'éducation et l'émancipation des femmes et leur vision dans la société. Les enfants trouvant l'éducation à l'école et plus à la maison, a permis de trouver au sein de la cellule familiale des rapports nouveaux et des découvertes. Il y a alors à travers ces nouveautés plus de temps et d'espace pour vivre en famille, à l'intérieur du logement, et introduire de nouveaux usages.

A partir de 1950, au sortir de la seconde guerre mondiale, on voit fleurir partout en France un grand nombre de logements neufs, par la construction des nouveaux habitats : les grands ensembles. En 1953, on comptait 100 000 nouvelles constructions par an, et cela ne cessait d'augmenter au fil des années, allant jusqu'à 400 000 nouveaux logements en 1964 (Philippe Ariès et George Duby, L'évolution de la vie privée). Par l'évolution des techniques de construction, et l'accès au confort, ces grands ensembles sont apparus comme un saut important vers la modernité, et les différentes recherches autour du logement ont permis de déterminer les nouveaux usages et modes de vie, qui ont ainsi organisé l'espace intérieur. En effet, c'est par l'évolution des conditions de travail, de la santé, des mouvements sociaux des années précédentes que les questions sur le logement ont émergé. Ces innovations en terme d'habitat n'auraient pas évolué si les mœurs n'avaient pas changé.



Sarcelles Lochères, 1961  
« On envie le confort des grands ensembles »

C'est d'ailleurs dans ces années, et à travers le confort de l'habitat, que l'on observe un développement de la vision du corps et du bien être. La cellule familiale évolue et les rapports entre chaque membre ne sont plus les mêmes qu'auparavant. Les séparations adultes/enfants au sein de la famille sont moins strictes, et les modes de penser se sont ouverts. Par l'apprentissage de la vie publique à l'école, les familles n'ont plus les mêmes rôles et permettent d'autres relations avec les enfants. Avec l'apparition des congés payés

et de la limitation du temps de travail, les gens ont davantage de temps libre et accèdent à diverses activités qui permettent un épanouissement personnel.

Notamment, par la publicité, les journaux, la télévision, l'apparition de nouveaux produits pour le corps par exemple, pose la réflexion sur l'individu et la relation à son corps. Faire du sport, prendre soin de soi, ordonne alors la création d'un confort moderne, à travers le logement. Les nouvelles pièces comme la salle de bain, demandent l'apprentissage de nouveaux usages et l'évolution de la société sur ces rapports à l'individu introduit davantage la notion d'intimité dans les mœurs. On ne partage plus les pièces comme avant, les modes de vie ont changé. L'individualisation et la privatisation des pièces pour un meilleur confort développent au sein du logement de nouveaux lieux : les espaces de l'intimité.

## **b. L'échelle de l'intimité**

**Espace public/espace privé : limites et transitions**

**La cellule logement : rapports et relations aux espaces et aux autres**

**L'espace de l'individu : appropriation et perception**

### **Espace collectif/espace privé : limites et transitions**

La vocation de l'immeuble collectif a été d'avoir la possibilité, d'une part d'offrir un grand nombre de logements dans des occupations de sols restreints, et ainsi d'être capable de contrôler l'expansion des villes malgré leur nécessité de logements. D'autre part, la possibilité d'offrir à une population, aux habitants de ces logements collectifs, un espace de partage, de sociabilité, de rencontres et relations entre voisinage, commerçants, a pu être atteinte par les dispositions et organisations de ces immeubles collectifs, ou à plus grandes échelles, par l'arrivée de constructions de grands ensembles dans les villes.

Ces différentes constructions se sont vues émerger dans les années 60 après une pénurie de logements causée par les différentes guerres, les rapatriements des différentes colonies françaises mais aussi par la conscience collective de l'insalubrité qui existait dans les habitations et ainsi une volonté de redonner à chacun un logement décent. La modernité qui sera apportée à ces habitations concordera avec les nouvelles volontés hygiénistes de l'époque et l'évolution des modes de vie. Ainsi le confort de l'habitat sera au cœur des réflexions architecturales où la référence à la maison individuelle influencera les choix dans les conceptions spatiales.

Au delà de ces réflexions sur les qualités à apporter au sein de la cellule du logement, les conceptions des espaces extérieurs, tels que les cours, les jardins, les parcs, mais aussi des lieux communs ont été garants du bon fonctionnement des habitats collectifs, et de leur volonté d'offrir un espace de sociabilité et de vivre ensemble. A la différence de la maison individuelle, le logement se trouve, dans l'habitat collectif, dans une sphère publique ou semi-privée qui doit être par sa définition partagée et vécue par tous comme un espace de communauté. Il existe dans le logement collectif plusieurs échelles du public au privé, générées par des limites et transitions, formelles ou informelles, qui régulent les relations internes aux habitations mais aussi externes, puisque situé dans un sol public, l'extérieur des logements collectifs, appartient à la ville.

Les premières volontés des architectes, pour la création de ces grands ensembles ou logements collectifs, ont été souvent d'offrir aux habitants un lieu de rencontre public, situé au rez de chaussée des immeubles : l'espace des commerces. En effet, on retrouve souvent dans le dessin des architectes, et de la ville, une continuité d'espace public au sol, extérieur ou intérieur, qui permet une libre circulation des personnes, où certains lieux proposent un espace de sociabilité plus important, de convivialité. Dans la conception des logements collectifs, on retrouve assez fréquemment des commerces de proximité en rez de chaussée. Rappelons que dans les ménages des années 60, et antérieurs, les logements ne disposaient pas comme aujourd'hui de tous les comforts d'équipements nécessaires, et les commerces de proximité, souvent des commerces de bouches, venaient pallier à ces problématiques. Ils permettaient aux ménages d'avoir la possibilité d'aller chercher quotidiennement leurs courses par exemple, ou tout simplement, en allant chercher son pain, discuter avec le boulanger, la boulangère, et avoir un moment de convivialité à proximité de son logement, si ce n'est juste en bas de l'escalier ou de l'ascenseur... Souvent, les gens se réunissaient au palier de ces commerces, dans un espace public qui devenait ainsi plus dynamique et convivial, où il existait un va et vient de personnes, au plus proche des habitations. Si d'une part cette proximité était vécue comme une qualité notable des logements collectifs, on peut tout de même se questionner sur le rapport des logements à cet espace, et comment était vécue, de l'intérieur de la cellule, cette proximité avec le monde extérieur. Inversement, la visibilité qui pouvait exister de l'espace public, vers l'intérieur des logements.

Les commerces étant souvent situés en rez de chaussée, il en était de même pour l'accès aux habitations. Dans les immeubles collectifs, les parties communes composent le hall d'entrée, les distributions internes horizontales et verticales, ainsi que les sous sol, ou encore les celliers, quand ils étaient présents dans les constructions. Ces halls d'entrée sont des dispositifs architecturaux qui constituent une première limite, ou encore transition, de l'espace public, vers le semi-privé des parties communes. Au début informelle, cette limitation était plutôt vécue comme un premier palier vers l'intérieur de l'immeuble. En effet, à la différence d'aujourd'hui, les halls d'entrée n'étaient pas obligatoirement fermés par des portes verrouillées, à accès limité. Il s'agissait encore d'un espace finalement ouvert au public, ou tout au moins, non fermé, qui permettait à chacun d'accéder aux différents étages de l'immeuble. Il existait une libre circulation, qui rendait le passage de l'espace public extérieur à l'espace semi public intérieur davantage informel et flou, que l'on ne retrouve plus actuellement. Mais prenons ce hall d'entrée (fermé) comme la première transition vers l'espace privé par le symbole du passage : celui de la porte, de la grille, de l'espace limité et contrôlé par une clé, ou encore un code, où seul les occupants de l'immeuble sont propriétaires. Certains appréhenderons ce lieux comme le premier



Hall d'entrée et boîtes aux lettres. Bâtiment A de la place commerciale. Toulouse 2017

espace du chez eux, qui leur appartient, où la perception qu'ils en ont, définie un premier espace à soi, peut être d'isolation ou de protection. D'autre quant à eux, par son caractère commun et partagé, n'y verrons qu'un espace à franchir pour en fin accéder chez soi. Il est vrai que ces lieux de hall d'entrée, où se regroupent boîtes aux lettres, ascenseurs, escalier, accès vers le sous sol ou encore local à poubelle, peuvent être vu comme un espace tampon, fermé au public extérieur, où finalement la seule appartenance privée est celle de la boîte aux lettres. Mais certains habitants peuvent y voir ici un espace, une pièce en plus de leur logement, où réparer des vélos, laisser leurs poussettes, mettre des rollers ou encore discuter. Il en va de la perception de chacun de cet espace semi public (privé de l'extérieur, mais commun de tous à l'intérieur) d'avoir la capacité de se l'approprier mentalement.

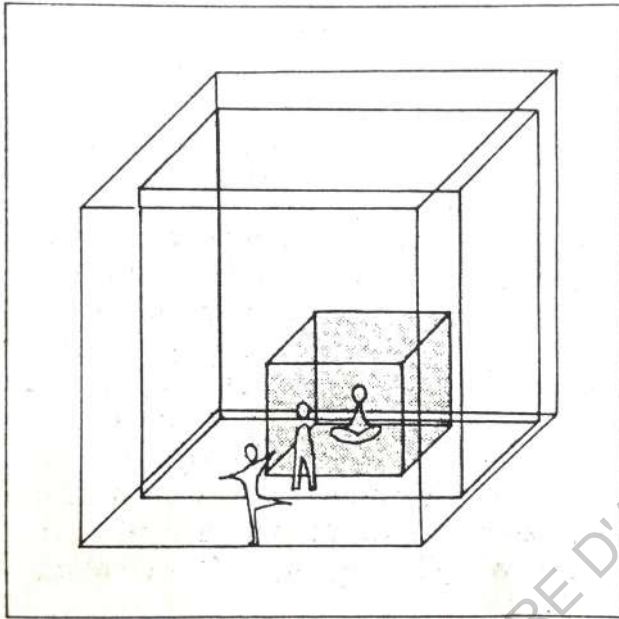
Il s'agit des mêmes questionnements pour les circulations horizontales (couloirs, paliers) et verticales (ascenseur, escalier). Tous ces espaces communs sont souvent gérés par des règles de copropriété qui régulent les droits et devoirs des habitants sur ces lieux partagés. Ils sont plus ou moins strictes, dépendant des immeubles, mais permettent le bon fonctionnement du vivre ensemble. Bien évidemment, il en va du bon vouloir de chacun de les respecter et ainsi de respecter les autres occupants. Les appropriations de ces lieux ne vont guère plus loin que la mise en place d'un paillason devant sa porte, ou pour certain, il s'agit davantage de disposer des plantes par exemple. Mais ils peuvent finalement constituer une gradation de plus, à celui du hall d'entrée, vers le privé. Dans certains logements collectifs, souvent des grands ensembles, les constructions présentent de nombreux étages, qui peuvent permettre à chacun, en fonction de son logement, de s'éloigner, verticalement, un peu plus de l'espace public et d'établir une distance supplémentaire qui l'amène davantage vers un privé, une intimité.

Cependant, on peut se questionner sur la conception et la réflexion apportée à ces espaces communs, si leurs qualités, ou défauts, génèrent des espaces de rencontre, où les occupants peuvent discuter entre eux et si ils peuvent ainsi composer des lieux de convivialité intéressants. Les traitements apportés à ces distributions répondent-ils seulement à des besoins de fonctionnalité, ou peuvent-ils composer des espaces de qualité, en relation avec chaque habitant.

Le cheminement se faisant de l'espace extérieur, public, à l'intérieur, privé, le lieu du seuil de la porte du logement apporte une dernière limite à l'accès au chez soi. En effet, après réflexion personnelle, lectures et entretiens avec habitants, à la question « où est la limite du chez vous ? », la réponse est souvent symbolique : « devant ma porte », ou encore, « une fois avoir passé la porte de chez moi ». Ce dispositif architectural qu'est le passage d'un espace à un autre atteint ici la limite publique/privée dans le logement collectif. Une fois dans le logement, il n'est plus question de vivre ensemble, avec les autres occupants de l'immeuble, de l'étage, il s'agit d'accéder à une liberté du chez soi, où le seul règlement est celui de la famille. Le privé représente la séparation par rapport à la collectivité, il définit une mise à distance avec l'univers du public et permet une « recentration » sur soi, et sur une sphère intime. La sphère privée dans laquelle vie un ménage, qu'il soit une famille, des amis, une personne seule, est constituée par la cellule du logement, fermée à l'espace public, ou du moins semi-publique par une porte, dont seuls les occupants ont la clé...

## La cellule logement : rapports et relations aux espaces et aux autres

Après avoir exprimé ces différentes gradations de l'espace public vers l'espace privé, nous accédons à une autre échelle de l'intimité, celle de la cellule logement. A la différence de la première échelle que constitue celle de la transition et des limites par rapport à l'espace public, où il est finalement question que de réflexions sur l'espace architectural et les dispositifs qui sont mis en place pour y répondre, ce degré d'intimité qu'est généré par l'espace du logement prend en compte davantage de facteurs, notamment sociaux, qui vont venir se lier aux dispositions spatiales et ainsi créer cette sphère privée.



L'alcôve. PAN 1987 P. Fontaine

En effet, la sphère privée, l'intimité, sont des notions que l'on peut qualifier de subjectif. Même s'il on peut définir tout de même clairement ce que signifie une sphère privée, elle peut varier selon les personnes, les temps, les cultures, les traditions. Finalement elles sont générées par des règles, des mœurs, des perceptions, des caractères qui constituent notre vie et notre personnalité. Il ne s'agit pas ici de s'étendre sur le sujet social et humain de la notion d'intimité, mais d'en comprendre les composantes pour analyser si, dans la conception architecturale, les questions du privé et de l'intimité sont prises en compte dans les réflexions des logements collectifs.

Étudier l'échelle de l'intimité à travers la question des dispositions spatiales de l'appartement permet de comprendre les perceptions et appropriations que chacun se fait des espaces, mais aussi et surtout d'établir les relations qui existent entre les pièces du logement et les usages, et ainsi les besoins des occupants. Les variations des typologies d'appartement découlent des nécessités des habitants pour y vivre, à plusieurs ou seul mais leurs perceptions se feront différemment qu'ils soient jeunes, adolescents, âgés, famille nombreuse, famille monoparentale, ou encore en collocation. Le rapport aux espaces peut varier en fonction des typologies des ménages, auxquelles viennent s'ajouter les caractères de chacun, leur culture, leur religion, leur tradition, les relations qu'ils entretiennent entre eux. Ainsi, un logement de type T4 ne sera pas perçu de la même manière par tous. Il en va alors pour l'architecte d'avoir la possibilité dans la conception d'une certaine flexibilité, modularité du logement. Cette question a fait l'objet de nombreuses réflexions sur lesquelles nous reviendrons dans la suite du mémoire.

A l'échelle de la cellule, il semble important d'analyser, tout comme les espaces communs, toutes les pièces qui composent l'espace du logement et si à travers chacune d'elles, il existe une gradation supplémentaire vers l'intimité. Dans le logement collectif, il existe de nombreuses typologies et organisations spatiales pour la conception des espaces intérieurs. Certains préféreront les partitions jours/nuits, d'autres opteront pour des répartitions moins strictes, regroupant des activités dans un même lieu, etc.



Finalement, il existe autant de disposition spatiale que de personne, mais pour ce qui concerne le logement collectif, la réflexion des espaces doit se faire à l'échelle de l'immeuble, répondant souvent à des trames, et peut restreindre certaines dispositions (en fonction des structures, des distributions, des réseaux). C'est par l'existence de la notion de collectivité qu'il est important de trouver, à l'intérieur de la cellule logement, cette intimité où chaque habitant peut se sentir chez soi, tout en appartenant à un collectif.

A l'intérieur du logement, chaque pièce est définie par un usage : la cuisine, le salon, les chambres, la salle de bain, le balcon, quand il y en a. A fin de lier ou séparer chacune de ces pièces, des dispositifs sont mis en place, ils peuvent être physiques ou seulement visuels, et permettent les distributions dans le logement. Ils génèrent des vues, des proximités, des relations entre espaces, des mises à distances, qui peuvent permettre de répondre à une volonté d'intimité et de privé.

Dans la répartition jour/nuit par exemple, le constat est simple : l'association cuisine/séjour/salle à manger fait opposition aux chambres/salle de bain. Cependant, prenons un couple et un adolescent : les pièces ne seront pas vécues de la même façon en fonction des personnes. Ce qui est un espace de nuit pour le couple, l'espace de la chambre, l'espace de l'intimité par excellence, où le couple peut s'isoler, être mis à distance des enfants, va être vu comme une pièce de jour pour l'adolescent. Il y trouvera un espace de détente, où inviter ses amis, isolé des parents, l'espace où il sera finalement « maître » de ses gestes, mais aussi l'espace de repos et de travail, où faire ces devoirs. Les différences de spatialités entre la chambre du couple et celle de l'adolescent se feront peut être par leurs dimensions, leurs orientations, leurs dispositions au sein du logement. L'adolescent préférera d'avantage être près de l'entrée, pour avoir une sorte d'indépendance, contrairement au couple, qui optera davantage sur une chambre plus reculée des pièces de jour. Nous verrons cette pièce particulière, dans la suite du chapitre.

Il en va de même pour les pièces de jour, comme la cuisine, le salon et la salle à manger. Il faut savoir que dans les années 60, quand les premiers grands ensembles ont été construits, certains architectes avaient opté pour favoriser les chambres, en offrant des espaces de grandes dimensions, contrairement à l'espace du salon, qui se retrouvait souvent entre la cuisine, fermée, et une chambre, où le double usage salon/salle à manger n'était pas toujours possible. En effet, si on observe les typologies de logement de cette époque avec celles des dernières années, on peut s'apercevoir que l'espace de la cuisine et du salon s'est transformé : la cuisine s'est ouverte sur le salon, générant souvent un espace d'entre deux de salle à manger, offrant une continuité visuelle de la pièce, sans obstacle ni cloison séparatrice. Ce qui répondait auparavant à une question d'hygiène (on fermait les cuisines par rapport aux odeurs, aux saletés, etc.) est devenu maintenant un espace à part entière de vie, de convivialité, à l'échelle du salon ou de la salle à manger. Le fait d'ouvrir cet espace et de créer un lieu sans cloison, peut favoriser l'impact visuel et symbolique de la cloison séparant les autres pièces, une chambre par exemple, étant considérée comme l'espace d'intimité qui ne peut être lié aux autres. Tout dépend aussi de l'entrée dans la chambre.

Tout comme celle dans le logement, l'entrée dans les pièces peut signifier une gradation vers une intimité : l'ouverture d'une chambre donnant directement sur la salle de jour n'aura pas le même impact qu'une porte donnant sur un couloir. Il en va d'une question de perception et visibilité ; les axes de disposition et d'orientation des pièces semblent être une notion à prendre en compte lors de la conception d'un logement, mêmes s'ils dépendent de la subjectivité de chacun. Les dispositions et dimensionnements des ouvertures vers l'intérieur (portes) et vers l'extérieur (fenêtres, baies vitrées) caractérisent les espaces dans lesquels elles se situent. Elles génèrent les relations entre les pièces et permettent, tout au long de la journée, d'avoir la possibilité de moduler les espaces, (comme les portes de couloirs par exemple, qui peuvent être fermées lors de réception : ne pas entendre les bruits dans la cuisine, donner de l'intimité à la personne allant aux toilettes, ou encore au moment du couché : atténuer les bruits entre les chambres et le salon).



Chez l'habitant : porte à deux vantaux pour ouverture ou fermeture d'espace.  
Immeuble place commerciale, Toulouse 2017

Au delà des ouvertures internes aux logements, qui finalement sont des conceptions spatiales qui peuvent être apparentées ou semblables à celles des maisons individuelles, la question des ouvertures vers l'extérieur est importante à prendre en compte dans le logement collectif. En effet, la question de visibilité est présente en raison du vis à vis qu'il peut exister entre la rue et le logement, le logement et un autre logement. Vivre dans un logement collectif induit de partager d'une part une vue, puisqu'il s'agit d'habiter tous dans un même immeuble, mais surtout, de pouvoir gérer la vision depuis l'espace public vers notre logement (rappelons que le sol en rez de chaussée au delà des constructions du bâtiment collectif appartient au domaine public et libère un espace de circulation). Et c'est à cette frontière même du logement et de l'espace public que la question de l'intimité est importante à soulever dans l'ensemble collectif.

A travers la cellule du logement, la première limite qui peut être prise en compte est celle de l'étage : plus on se situe à un étage élevé, plus la visibilité depuis la rue sera diminuée. Nous pouvons penser qu'une personne habitant en rez de chaussée, ou au premier étage, n'aura pas la même perception de l'espace public et des regards que l'on peut avoir sur son logement que la personne habitant au cinquième ou encore plus haut. Même si la vision n'est pas directe, il se situera plus proche du domaine public d'une part, mais aussi plus visible depuis les étages supérieurs d'autre part.

S'il existe des balcons ou terrasses dans les logements, on peut se questionner sur le caractère de cet espace : public, semi privé, privé ? Il appartient à l'occupant, mais se situe dans un espace visible de tous. Souvent, les balcons et terrasses sont définis comme des espaces extérieurs privatisés, et tout comme les espaces communs, ce sont

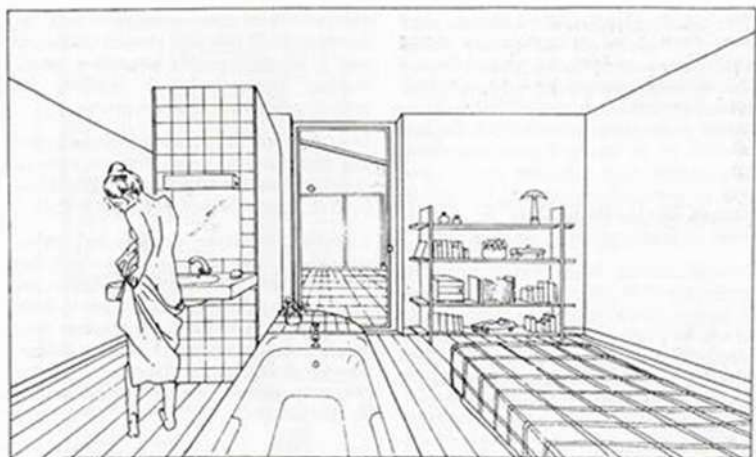
les règles de copropriété qui gèrent ces espaces. Évidemment, ils appartiennent à l'habitant, mais ses usages sont régulés. Pour une question de visibilité et de qualité de vue, les règles de copropriété demandent à chacun de ne pas étendre le linge sur leur balcon par exemple, de ne pas s'en servir comme une pièce de stockage, ou d'y placer une armoire de rangement. Les canisses et brises vues sont interdites, ce qui pose davantage la question du vis à vis entre logement et depuis la rue. Il n'y a pas de possibilité de se cacher, ou de mettre en place un dispositif qui permettrait de se sentir plus en intimité, d'intérioriser cet espace. C'est à travers ces règles et pour une volonté de qualité de logement que l'architecte, lors de la conception, doit prendre en compte ces facteurs et déterminer les distances et dispositions de chaque bâtiment.

Cependant, même s'ils sont soumis à certaines règles, les balcons sont généralement des espaces du logement que les occupants s'approprient le plus. En effet, la différence qu'il existe en une maison individuelle et un logement collectif est l'espace extérieur. Tandis que la maison peut bénéficier d'un jardin, d'un espace extérieur privée, isolé des vues (ou non), pour le logement collectif, seul le balcon, la loggia ou la terrasse peut offrir un espace extérieur. Ils sont perçus comme des réelles pièces en plus pour le logement, sur lesquels on peut manger, s'installer, se reposer, cultiver des herbes aromatiques ou encore des plantes. Malgré leur caractère semi-privé et au vu de tous, ils peuvent pour autant offrir à l'espace du salon, de la cuisine, ou encore de la chambre, une protection supplémentaire aux vues : finalement, ils répondent eux mêmes à une gradation vers l'espace intime, de l'extérieur vers l'intérieur, mais libre de toutes, ou presque, appropriations.

### **L'espace de l'individu : appropriation et perception**

Dans le logement collectif, l'échelle de l'intimité est graduée par la transition entre l'espace public et l'espace privé. On se retrouve, à l'intérieur, dans une sphère privée, au travers de laquelle on peut accéder à une échelle de l'intimité supérieure : celle du soi dans l'espace, à travers son corps. Avec l'évolution des modes de vie, des mentalités et des mœurs, la perception du corps a lui aussi évolué, et les relations dans la sphère privée ne sont plus les mêmes. L'accès à des logements plus grands, offrant d'autres espaces, aux qualités différentes et à un nouveau confort. Les habitants des logements collectifs ont pu et su s'approprier les espaces et définir peut être des nouveaux modes d'habiter, et pourquoi pas, de nouveaux lieux de l'intimité.

L'intimité à travers l'espace de l'individu et du corps est différente, même si proche, de celle de la sphère privée, familiale ou encore conjugale. A la différence de l'échelle de la cellule logement, des rapports aux pièces et des relations aux autres, qui inclus la famille mais aussi les membres extérieurs comme les amis par exemple, ici, il s'agit de la perception de son corps, vis à vis de l'autre, dans un espace seulement privé, et familier. Il y a une notion de



« Chambre bain sans séparation », PAN 1987, M. CELLIER

secret et de caché qui s'ajoute finalement et crée ainsi un degré supérieur. La possibilité et nécessité de donner plus de liberté à l'expression du soi peut être rendu par un traitement d'espaces différents, où se dérober du regard de l'autre, et ainsi constituer un territoire à soi, exclusivement personnel, où la séparation stricte de son corps et celui des autres est possible. La notion de pudeur par exemple va être prise en compte pour définir et analyser les lieux de l'intimité. Les typologies de famille et de cohabitations feront varier ces analyses puisqu'elles dépendent bien entendu des relations au sein d'un ensemble de personnes et de l'individualisation des pièces, induite par le vivre ensemble. Par exemple, l'intimité vécu par une fille habitant seule avec sa mère, n'est pas la même qu'au sein d'une famille présentant une fratrie, où cohabite des personnes de sexe opposé. Il faut ainsi trouver dans l'espace du logement, un lieu où s'isoler et pouvoir se retrouver avec soi même et son corps.

Souvent, ces lieux se trouvent à travers l'espace de la chambre, qui est un lieu d'appropriation personnelle, où l'enfant, le couple, peut créer un environnement lui étant favorable, mais aussi à travers celui de la salle de bain. En effet, étant vécu seulement comme espace d'hygiène auparavant, il devient aujourd'hui un espace de détente, associé à un lieu de repos, de calme et de régénération. L'évolution dans les mœurs de la vision de son corps et de la notion de bien être a fait émerger au sein du logement une nécessité d'avoir un espace, un lieu, où la possibilité de prendre soin de soi, s'occuper de son corps est réalisable. Tous les dispositifs, tels que le miroir, la douche, les dimensions plus réduites de cette pièce, participent à l'univers de l'isolation nécessaire pour se cacher de l'autre, et profiter d'un moment de « recentration » sur soi même et d'observation. Ces espaces peuvent servir aussi comme lieu où se retrouver seul, s'isoler de la vie « collective » de la famille, pour pouvoir équilibrer les moments de solitude nécessaires pour une bonne cohésion avec les siens. Les espaces de promiscuité au sein d'un logement peuvent être sujet à une mauvaise perception de la vie familiale, aux relations difficiles et conflictuelles, c'est pour cela qu'il est important pour un logement d'offrir des lieux de ressource de soi, pour mieux vivre avec les autres.

### **Espace particulier : la chambre**

Il serait incomplet de parler de l'intimité dans le logement sans analyser et comprendre l'espace de la chambre. Dans son livre Histoire de chambres, Michelle Perrot nous fait part du symbole de la chambre à travers plusieurs périodes clés de l'histoire, qu'elle définit d'ailleurs comme le « théâtre de l'existence » : lieu de souvenirs, de repos, de sommeil, mais aussi de désir, d'amour et de quête de soi<sup>1</sup>.

Tout comme Philippe Ariès et George Dubuy, Michelle Perrot revient sur les intérieurs ouvriers et bourgeois pour tenter d'expliquer les évolutions qui ont eu lieu à travers ce lieu particulier de l'habitat, pour en comprendre aujourd'hui son symbole et sa connotation.

Dans la première partie de son ouvrage, on apprend en quoi la chambre se révèle être le lieu du corps par excellence, comme une « boîte réelle et imaginaire » où le corps évolue, seul, à deux, mais aussi comme espace de repli, de secret. La vie privée et l'histoire sociale montrent que la chambre est un lieu qui, malgré l'évolution des modes d'habiter,

---

<sup>1</sup> Histoire de chambre. Page 7

est toujours restée un lieu de protection, de limite, quelle qu'en soit sa fonction, dès lors qu'elle fut présente dans l'habitat.

Du moyen âge à aujourd'hui, la chambre a connu différentes fonctions : premièrement inexistante dans le foyer ouvrier, il s'agissait davantage d'une pièce intergénérationnelle et multifonctionnelle, elle s'est ensuite vu attribuer une fonction publique et politique avec la période des rois (lieu où étaient pris les décisions les plus importantes), puis s'est petit à petit développée en « chambre à coucher », isolée et privée, pour arriver à la chambre conjugale, symbole du couple et de la sexualité. Mais dans toutes ces fonctions, la chambre a eu un rôle de limite, de clôture et de sûreté<sup>2</sup> où se profilait l'idée de caché, de secret, un lieu où s'isoler.

### La chambre conjugale

Ce qui nous intéresse pour cette recherche sur l'intimité dans le logement collectif est avant tout l'espace de la chambre conjugale au sein du logement, et des relations qu'elle établit avec le reste de l'espace habité. Suivant le standard qu'introduit le logement collectif des années 60, l'intérêt est d'observer l'espace dédié à cette pièce et l'impact qu'elle peut avoir au sein d'une famille. La chambre conjugale est directement liée au couple, élément central de la famille et de la vie privée<sup>3</sup>. Par sa fonction d'isolement vis à vis du reste de l'espace habité, la volonté est de comprendre à quoi est dû cette nécessité d'isolement : pudeur, sexualité, tradition. Nous verrons par la suite les autres chambres du logement, à savoir celle de l'enfant et de l'adolescent, puisque de tout temps, nous avons pu distinguer la chambre en liaison avec l'âge, le sexe, les traditions, comme une évolution : les chambres et les espaces de chacun sont différents en fonction de ces facteurs.

La chambre conjugale est un espace particulier dans l'habitation puisqu'il s'agit du lieu qui représente l'intimité du couple. Quel qu'en soit sa position dans la cellule du logement, la chambre conjugale est souvent un espace propre au couple, où les enfants sont rarement autorisés à entrer, comme pour garder le secret, le caché, l'intime de cet espace particulier, où le calme et la solitude sont assurés par « la porte close »<sup>4</sup>. En fonction des typologies de famille, cette chambre ne représente pas la même symbolique. Dans la famille mono parentale par exemple, qu'il n'y est que la mère, ou le père, cette chambre est toujours aussi secrète mais plus personnelle, singulière à la personne s'y retrouvant. Elle aspire davantage à d'autres besoins.

Mais ce qui nous intéresse ici c'est plutôt la chambre parentale où résident les deux parents. Souvent moins « chargée » en aménagement, décoration, objets que celles des enfants, la chambre parentale présente une pièce principale : le lit, « intime réceptacle du corps »<sup>5</sup>. La chambre parentale est un lieu où les corps se retrouvent, elle permet le face à face, l'intimité que le couple ne peut trouver hors de cet espace, notamment lorsqu'il s'agit d'un ménage avec des enfants. Sa disposition dans le logement est importante, elle doit pouvoir répondre à ce besoin de solitude, de mise à distance vis à vis des espaces partagés, que sont le séjour, la cuisine, la salle à manger, voir même dans certains cas,

---

<sup>2</sup> Histoire de chambres. Page 13

<sup>3</sup> Page 63

<sup>4</sup> Page 112

<sup>5</sup> Page 99

d'être éloigné de la chambre des enfants. Cette organisation de l'espace habité a souvent été questionnée par les architectes et sociologues, à travers plusieurs scénarios (notamment avec le livre «Penser l'habiter » de Monique Eleb). Liée à la vie du couple, la chambre représente donc le lieu de l'intimité à travers notamment les questions de sexualité, et de besoin de se « cacher » vis à vis du reste de la famille. Pudeur ou volonté de solitude, la chambre a besoin d'être close, où la limite est assurée par les murs, les cloisons, la porte. Le passage de l'espace partagé à la chambre conjugale n'est souvent pas autorisé à tous les membres de la famille, puisqu'elle représente le lieu strict du couple. « L'amour en somme, c'est toujours une question de seuil »<sup>6</sup>.

*« A la chambre close, les amants demandent le silence, l'intimité, l'anonymat, des murs suffisamment épais pour étouffer les râles, des volets fermés, des rideaux qui filtrent les lueurs d'un extérieur importun ».*

Cette citation permet de comprendre tout le sens et l'ambiance qui découle de la chambre parentale, comme un cocon propre au couple, aux corps, défendu du regard de l'autre. Ce qui nous intéresse dans le logement collectif, est comment répond t-il à ce besoin du secret, cacher, invisible, dans des constructions où le vis à vis peut être souvent bien présent d'une part, et d'autre part où la cellule est organisée autour d'autres facteurs que celui de l'intimité. La chambre parentale n'est pas au centre des préoccupations, mais elle doit tout de même être pensée pour s'adapter aux habitants, et à leurs différences (tradition, culture, religion, typologie familiale).

Mais la chambre conjugale n'est pas la seule chambre nécessitant un besoin d'intimité, chaque chambre, chaque espace du soi finalement a besoin d'un lieu adapté, comme celui des enfants. Au delà des espaces partagés de l'habitation, chacun a le droit d'une pièce à soi, où renfermer ses secrets, où s'enfermer un instant, prendre du recul : besoin d'individualité et d'appartenance.

#### La chambre d'enfant et d'adolescent

Comme nous avons pu l'apprendre lors de notre première partie sur l'évolution de la vie privée grâce à l'ouvrage de Philippe Ariès et George Duby, les conditions de vie au fil des époques n'a cessé d'évoluer et c'est à partir des trente glorieuses, nous apprend Michelle Perrot, que la prise en compte d'une individualité et de l'intimité de l'enfant et de l'adolescent à travers l'espace de la chambre est exprimée. On reconnaît à présent le besoin de l'enfant, de son antre, personnelle et singulière, où les parents respectent l'intimité. En effet, l'enfant a aujourd'hui, et durant les trente glorieuses, des besoins différents de ceux d'avant ; tout du moins, on en accepte davantage l'existence. L'espace de la chambre se révèle être un espace de confinement, où différentes fonctionnalités se superposent pour créer un environnement leur appartenant, à leur image : salle de jeu, de bricolage, de lecture, de travail, de sociabilité mais aussi de sommeil, cet espace de retrait devient indispensable au bon fonctionnement d'une part de leur évolution, et d'autre part de la famille.

---

<sup>6</sup> Histoire de chambres. Page 10

« Laisser le vivre à l'écart dans sa chambre, nul ne saurait exister sans secret. »<sup>7</sup>. Cette citation nous montre tout l'intérêt de la nécessité pour l'enfant, tout comme l'adulte, d'avoir un espace à soi, de liberté, d'intimité et d'individualité, où se construit une identité, où renfermer quelques secrets pour lesquels nous avons la possibilité d'ouvrir et de fermer à qui l'on veut : avoir la clé d'un lieu qui nous appartient.

Pour l'enfant, tout comme l'adolescent, la chambre est le lieu de toute appropriation : qu'elle soit esthétique, fonctionnel, chaque enfant a sa propre vision de l'espace et de ressenti vis à vis d'un aménagement, d'une décoration, d'une disposition, qui lui permet de se sentir en confiance dans cet espace, dans son domaine. Elle évolue au fil des années, l'enfant grandit et ses besoins évoluent, l'adolescent n'a plus les mêmes perceptions de la vie. Sa chambre n'est plus un terrain de jeu mais plutôt un espace de sociabilité, où recevoir ses amis, avoir la possibilité de discuter sans que personne n'entende. L'espace reste le même, architecturalement, la chambre reste la même, mais elle évolue pourtant pour s'adapter aux besoins de l'adolescent : l'appropriation joue alors un rôle important durant ces années. Les volontés restent toujours celles de s'isoler, d'avoir une intimité, mais les raisons et fonctions pour lesquelles elles sont exigées ne sont plus les mêmes. L'adolescence se situe entre la volonté de l'enfant d'avoir un espace à soi de jeu, de secret, et celles des parents d'avoir un lieu où l'espace du corps est principalement recherché, en vu d'une intimité davantage évoluée.

La chambre de l'adolescent est tout un paradoxe auquel se sont attachés de nombreux architectes et sociologues quant à sa place notamment dans l'appartement, jouant ainsi sur la liberté que peut lui apporter son espace au sein de la cellule familiale. Ce qui nous intéresse alors dans le logement collectif s'est justement cette question sur l'organisation de l'habitation, à savoir si elle répond à des besoins spécifiques et comment s'adapte-t-elle par rapport aux différentes évolutions de la sphère familiale.

#### Revalorisation de la chambre

La chambre comme pièce intime et singulière n'a pas toujours existé. Après les habitats paysans et ouvriers, une fois l'évolution de la vie privée faite, on pouvait apercevoir dans certains habitats la chambre conjugale, mais les enfants quand à eux étaient souvent dans une même pièce. Les principaux changements vis à vis de cet accès à la chambre pour chacun se produisent surtout durant le dernier tiers du XXème siècle, avec les nouvelles organisations du logement : à savoir la partition jour/nuit<sup>8</sup> qui induit de repenser aux espaces intérieurs, en compartimentant chaque occupant dans un espace à lui. Ces changements impliquent alors une revalorisation des chambres vis à vis du reste du logement, qui entrent dans les réflexions pour la conception de l'habitat et proposent ainsi de nouvelles organisations. Les dimensions des chambres sont interrogées, pour proposer des pièces adéquates à chacun. Le lieu du soi et à soi était une nouvelle thématique de l'habitat et nous verrons, à travers les différents corpus analysés, comment les différents logements répondent à cette demande.

---

<sup>7</sup> Histoire de chambres. Page 136

<sup>8</sup> Page 145

Il ne s'agit pas d'agrandir les espaces des logements collectifs, mais d'avoir la capacité d'établir des séparations de qualité, servant à augmenter les lieux d'intimité de chacun, et des mises à distance, ou au contraire des proximités, conditionnant le bon fonctionnement d'une habitation. Comme exprimé précédemment, les séparations entre pièce de vie en communauté et lieux d'intimité (souvent chambre/salon) sont importantes à travailler dans leur organisation et conception. Les séparations correspondent à des dispositifs architecturaux formels tels que la cloison, la porte, l'orientation des ouvertures, mais peuvent aussi être suggérées par les dispositions telles que des pièces tampons, comme le couloir, ou encore une dénivellation différente qui établie une distance horizontale et verticale (même si faible par une marche ou deux, elle crée une séparation « informelle » mais vécue comme un espace réellement différent). Il s'agit en réalité d'établir des limites visuelles, palpables entre un espace et un autre, mais elles trouvent aussi leur qualité par la séparation sonore, induite par une bonne isolation. En effet, dans un lieu d'intimité, où s'isoler de tout et de tous, le bruit et de silence participent à renforcer cette idée de quiétude. On peut aussi établir une observation de gradation de l'intimité à travers le sens de l'ouïe, qui est finalement point essentiel dans la conception des logements collectifs : constituer un cocon dans lequel la vie des autres n'intervient pas, ni visuellement, ni phoniquement. Il n'existe rien de plus indiscret que d'entendre et voir ce qu'il se passe autour de chez soi...

## **B. Le logement collectif des années 60 : le standard en question**

### **a. La cellule type des logements de masse**

Après avoir tenté de définir les différentes composantes de la notion d'intimité, et observé ses différentes échelles, il est intéressant à présent de déterminer et analyser le logement collectif des années 1960. C'est à travers l'acquisition des connaissances autour de l'intimité que les questions sur la conception des logements collectifs de ces années là me sont apparues importantes à souligner. Par l'hypothèse de l'existence de différentes échelles de l'intimité au sein du logement, il est intéressant à présent de définir ce que ce logement des années 60 représente dans l'histoire de l'architecture, et comment les architectes sont-ils arrivés à de telles conceptions (alliant public et privé d'une part, et d'autre part de proposer un lieu de vie familiale unique à chacun dans une conception de logement à grande échelle).

Par la lecture de différents livres, d'auteurs sociologues, théoriciens ou architectes, la volonté dans cette deuxième partie est de définir ce logement des années 60 et d'observer si il existe des caractéristiques particulières, participant à la conception d'un standard du logement ou encore d'une cellule type. L'évolution de l'habitat en terme de techniques de construction ou de composants de l'espace intérieur ; à l'aide de statistiques et d'analyses de logement, nous permettra de déterminer une typologie standard s'inscrivant dans une logique de grand ensemble et de logement de masse.

Tenter de définir la notion d'intimité au sein du logement a permis de soulever plusieurs hypothèses concernant le rapport de l'habitant à son espace habité. A travers les lectures, nous avons pu établir l'hypothèse de l'existence d'échelles de l'intimité,



supposant la présence de limites et passages d'un espace à un autre, vécu physiquement et/ou mentalement par les habitants. Cette hypothèse soulève la question de la relation qui existerait entre l'habité et l'habitat, c'est à dire entre le sentiment d'habiter (les modes d'habiter) et l'architecture elle-même (dans la conception des espaces, des dispositifs, des choix d'organisations, etc). Aussi, nous avons pu observer la notion d'appropriation des habitants sur leur logement, ce qui implique pour nous finalement d'analyser ce logement pour comprendre la part d'adaptation et d'appropriation laissée aux habitants pour leur intimité.

Dans un premier temps, nous tenterons de déterminer le contexte historique au travers duquel ce logement du grand ensemble s'est vu émerger, pour ensuite définir les dispositifs architecturaux qui le composent. Ainsi, nous tenterons de déterminer le standard du logement collectif des années 60 en prenant en compte tous les facteurs participants à sa conception : historique, techniques de construction, grands principes de composition, spatialités et surfaces, ou encore équipements compris lors de la conception (cuisine, salle de bain, dispositifs de confort, etc).

### **Politiques sociales : nécessité de nouveaux logements**

Dans les années 60, le logement collectif de masse et les grands ensembles se sont vu émerger par nécessité de répondre à un besoin de logement pour un plus grand nombre. Dans une volonté d'innovation et de qualité de vie, autour de toutes les questions d'hygiènes et de confort, la modernisation des logements collectifs, par leur conception, a fait l'objet de nombreuses réflexions. En effet, architectes et sociologues se sont penchés sur la question du logement collectif à fin d'analyser et comprendre les enjeux et besoins quant à ces habitations. Dans l'analyse de l'évolution de la notion d'intimité, nous avons pu observer dans quel contexte le logement des années 60 est apparu, durant la période des trente glorieuses : demandes de logements neufs pour contrer la grande présence de logements vétustes en France, apparitions de nouvelles techniques de construction ou encore évolution des modes de vie.

Dans son livre Les 30 Glorieuses, Jean Fourastié (économiste français) explique le contexte historique, social et économique dans lequel la France se trouve dans cette seconde moitié du XXème siècle, au sortir de la seconde guerre mondiale. A partir de différentes statistiques, il réalise un tableau comparatif chronologique, pour comprendre dans un premier temps l'évolution des constructions au fil des années :

<b>1935 - 1939</b>	+ 350 000 logements
<b>1940 - 1944</b>	Période de déconstruction
<b>1945 - 1964</b>	+ 200 000/an en moyenne
<b>1965 - 1968</b>	+ 350 000/an
<b>1968 - 1975</b>	+ 445 000/an

Ces hausses de construction s'expliquent dans un premier temps par la nécessité de reconstruire suite aux nombreuses destructions induites par la seconde guerre mondiale. Par ailleurs, les demandes se faisant croissantes, il a fallu à contrario entamer la destructions des anciens logements (une démolition d'environ trois millions de logements,

d'après les statistiques de l'époque). Et dans un second temps, de profiter de ces demandes de logement pour innover sur les systèmes constructifs et les conceptions internes des logements. En première ligne de réflexion : le confort de l'habitat.

En vue de toutes ces reconstructions de logements, l'enjeu de ces trente glorieuses a été d'innover concernant le domaine de la construction, pour répondre à la nécessité de construire en grande quantité.

En 1950, la France enregistrait 8,5 millions de mal logés, soit 20% de la population. Le besoin en logements a alors fait partie intégrante de la politique française, notamment en terme de politique sociale. En raison de l'évolution des cellules familiales et de leurs besoins, les logements ont du aussi s'adapter, pour répondre au plus vite et à un plus grand nombre.

Les nouveautés et recherches se sont en premier intéressées à la conception de ces logements, pour rendre leur construction plus rapide d'une part, mais aussi moins coûteuse. En même temps que ces reconstructions de logements collectifs, on voit apparaître les premiers logements sociaux, aux loyers modérés.

Plusieurs contraintes ont alors été posées concernant : les structures et fabrications de ces logements de masse, leur emprise au sol, les répartitions des cellules et leurs organisations internes, mais aussi, et non des moindres, la place des pièces d'eau, en vue d'une meilleure qualité d'hygiène et de confort.

#### **Accès au confort pour un plus grand nombre**

La prise en compte du confort moderne a permis de réaliser des efforts considérables sur l'accès aux équipements sanitaires. Les constructions des nouveaux logements dans les années 1950 et 1960 ont voulu rendre le confort et l'hygiène accessible à tous par la mise en place de tous les équipements nécessaires tels que la salle de bain, l'accès à l'eau chaude, les toilettes intérieurs ou encore le chauffage (collectif ou individuel). Avec de plus grands espaces et une modernité en terme de construction, le confort a été un des facteurs primordiaux des constructions de cette époque. Reprenons les statistiques de Jean Fourastié concernant la présence des équipements sanitaires dans les logements, entre les années 1945 et 1975.

	<b>1945</b>	<b>1975</b>
<b>Eau froide courante</b>	37,00%	97,20%
<b>Eau chaude et froide</b>	0,00%	75,70%
<b>WC intérieurs</b>	0,00%	73,80%
<b>Salle de bain ou douche</b>	5,00%	70,30%

La plus grande augmentation s'est effectuée dans les années 60 (entre 1962 et 1968). On voit alors que la période des trente glorieuses en France a été bénéfique pour les citoyens. D'ailleurs, cette hausse de construction de logement et l'accès au confort a permis un renouveau dans l'investissement immobilier puisque les français, à partir de 1960, ont commencé à investir pour beaucoup dans ces nouvelles habitations, y voyant une rentabilité certaine (d'après Philippe Ariès et George Duby dans L'histoire de la vie privée).

## Modernité et innovations au service de la standardisation

Profitant de cette nécessité de logement, la modernité s'est alors mise au service d'une part du besoin en confort mais aussi dans la construction de masse et des changements d'échelle. Les nouveaux matériaux, tel que le béton, ont permis de construire autrement et plus rapidement, grâce à la mise en place de système de préfabrication par exemple, qui sera d'ailleurs en tremplin pour la standardisation des logements collectifs de l'époque.

En effet, par sa rapidité de mise en œuvre et sa qualité de résistance, le béton a permis de construire plus rapidement, plus solidement, des logements en grande quantité et à des échelles nettement plus importantes.

En 1940, on voit apparaître la mise en place de la standardisation des logements, en vue d'une cellule logement comme « unité reproductible » (Le Corbusier), qui impliquait bien évidemment quelques réglementations telles que les surfaces minimum par logement ou encore les équipements. En effet les pouvoirs publics demandaient le respect de certaines normes, constituant à minima un logement avec des pièces habitables supérieures ou égales à 9m<sup>2</sup>, une cuisine, une pièce commune, une chambre parentale, une pour deux enfants au moins, un WC, une salle d'eau et en fin le chauffage. C'est autour de ces différentes contraintes que vont s'attacher les architectes lors de la conception des nouveaux logements collectifs. [Il faut tout de même souligner qu'une différence se fera dans la standardisation des logements optimums entre les logements collectifs et les logements sociaux (qui tenteront eux de ne plus intégrer de grands logements et de studio, contrairement aux logements collectifs).]

Les surfaces standards sont alors fixées :

2 pièces	34m <sup>2</sup>
3 pièces	45m <sup>2</sup>
4 pièces	53m <sup>2</sup>
5 pièces	63m <sup>2</sup>
6 pièces	77m <sup>2</sup>

Ces standards correspondent en réalité à un changement non pas seulement quantitatif, mais bien qualitatif : offrir un espace approprié, en vue de plus d'espace et d'une nouvelle manière de vivre. Le grand ensemble représente un saut dans la modernité. Chombart de Lauwe (sociologue) estimait par exemple que 14m<sup>2</sup> par personne était le seuil critique à ne pas dépasser ... Ces nouvelles surfaces permettaient à chacun de profiter d'une nouvelle configuration d'espace, où chaque membre de la famille avait accès à sa propre vie privée. Il n'était plus question d'entassement, de vivre à plusieurs dans une même chambre, mais bien de faire un pas en avant vers l'individualité de chacun et le confort.

## Système constructif : répétitions et trames porteuses

Une fois ces surfaces fixées, il fallait que ces cellules correspondent à une logique de masse, où l'organisation entre chacune d'elles soit rendue possible et de qualité. En effet, la construction de grands ensembles, ou de logements collectifs de masse, implique une réflexion sur les organisations et répartitions de chaque logement au sein de l'unité de l'immeuble. Par l'application du béton et de la standardisation, les conceptions de ces

logements de masse ont été réfléchies comme une possibilité de reproduire et répéter de mêmes volumes, avec une structure simple. C'est en effet ce que l'on observe lorsqu'on analyse un bâtiment de logement collectif : les systèmes de répétition et de trames ont permis d'organiser plus simplement les cellules entre elles dans le plan horizontal, mais aussi vertical (avec les distributions des étages). Il ne s'agit pour autant pas d'effectuer une répétition semblable de cellules pour tous les étages, mais d'établir une trame, un cadre dans lequel vont s'organiser les logements. Nous verrons plus tard dans l'analyse du corpus choisis à quoi correspondent ces systèmes de répétitions et en quoi sont-ils facteur de conception d'habitat collectif. Par ce système de répétition, les structures permettront elles aussi d'organiser les espaces intérieurs, mais aussi et surtout d'établir la flexibilité ou non des logements. En effet, les trames porteuses devaient être pensées pour définir la modularité des cellules : entre structures porteuses ou murs refends, les possibilités n'étaient pas égales. On peut alors observer que la structure définit elle aussi la composition du logement. L'évolution des modes de vie et des structures familiales ont influencé les conceptions des logements collectifs des années 60, par leur volonté de plus grand confort et d'espaces, mais aussi par la volonté d'intégrer un facteur de flexibilité au logement. Les compositions des cellules devaient alors prendre en compte cette notion lors de la conception des plans, en s'adaptant aux transformations familiales. Dès les fin des années 60, après les premières remises en cause des premiers grands ensembles, on voit apparaître cette volonté d'habitation évolutive, où la modularité intérieure est développée pour contrer la monotonie et la rigidité des anciennes constructions.

### **Organisation des cellules et modularité**

Dans cette quête de modularité, les architectes de cette époque ont du intégrer lors de la conception des logements collectifs, des dispositifs leur permettant de réguler ces enjeux de flexibilité. Ces enjeux ont influencé les organisations intérieures des habitations, par l'application de cloisons séparatrices non porteuses par exemple, par un plan totalement libre ou encore la pièce en plus, mais ils se sont aussi attachés à la conception des répartitions des cellules entre elles. En effet, en jouant avec l'adjonction de cellules types entre elles, les architectes laissaient aux habitants la possibilité de constituer un appartement plus grand en supprimant par exemple la cloison qui séparait deux appartements. Plusieurs combinaisons se sont alors mises en place : un T4 accolé à un T2, ou encore un studio et un T5. Mais il ne s'agit pas seulement de composer un appartement par l'adjonction de deux logements, mais aussi, lors de la conception, de faire évoluer une typologie en ajoutant seulement une pièce par exemple. Cette application permet à l'architecte d'organiser l'ensemble des habitations autour de structures porteuses et descentes de gaines techniques, en ayant pour autant la capacité et possibilité de varier les étages. Ainsi, les différentes trames permettaient à l'architecte de composer le logement, puisqu'une trame correspondait par exemple à une pièce en particulier. (Nous étudierons plus étroitement cette composition lors de l'analyse du corpus choisis).

Il est important de souligner que cette composition n'est pas systématique et vérité pour tous les logements des années 60, mais permet de définir quelques composantes et grands principes d'innovations et de recherches autour des typologies de cellule.

Finalement, le logement collectif des années 50 – 60 se définit par la volonté d'introduire des équipements de confort au sein de l'espace habité, répondant à des

règles d'hygiène nouvelles, en lien avec l'évolution des modes de vie. Ces problématiques de confort influenceront les choix quant aux conceptions des logements, pour qu'ils puissent s'adapter aux nouvelles dispositions. En parallèle, la modernité née durant les trente glorieuses se portera garante de nouveaux systèmes de constructions, plus rapides et moins coûteux, permettant de réaliser les différentes habitations pour un plus grand nombre. La mise en place de la standardisation aura permis un accès équitable pour les familles, autour de réglementations garantissant des espaces de vie de meilleure qualité. La volonté d'intégrer un espace pour chacun dans la cellule du logement, en vue des évolutions de la sphère familiale, a permis de composer l'espace habité adapté à un mode de vie différent, à fin de garantir une plus grande liberté au sein de l'habitation. Cette dimension d'individualisation de l'espace nous permettra de comprendre les différentes appropriations et adaptations auxquels les habitants ont pu procéder, en vue d'une intimité davantage recherchée.

## **b. Confort et intimité : recherches et innovations sur l'habitat collectif**

Dans les années 60, le logement collectif de masse et les grands ensembles se sont vus émerger par nécessité de répondre à un besoin de logement pour un plus grand nombre.

Dans une volonté d'innovation et de qualité de vie, autour de toutes les questions d'hygiènes et de confort, la modernisation des logements collectifs, par leur conception, a fait l'objet de nombreuses réflexions. En effet, architectes et sociologues se sont penchés sur la question du logement collectif à fin d'analyser et comprendre les enjeux de ces habitations et ainsi réfléchir sur les améliorations ou modifications à apporter à la cellule logement.

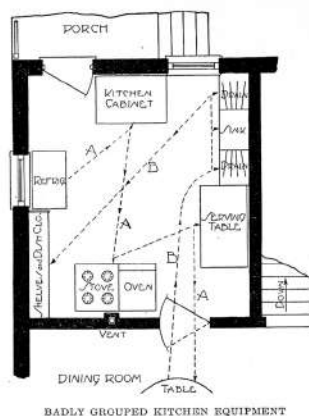
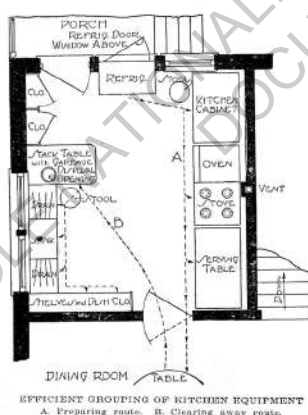
Cette question autour de l'habitation a finalement toujours existé, avec l'évolution des modes de vies et des techniques, les architectes n'ont eu de cesse de réfléchir aux qualités de disposition des logements, qu'ils soient individuels ou collectifs, à fin d'offrir à la société un espace de vie où chacun puisse se reconnaître et se sentir chez lui. Par la réflexion sur les logements collectifs, on a pu observer qu'ils répondaient le plus souvent à des organisations particulières, adaptées aux demandes de logement de masse, à travers des répétitions et trames bien respectées (d'après la thèse d'Audrey Courbebaisse, sur les grands ensembles de Toulouse), où chaque spécificité (telles que descentes de réseaux, conduits, etc.) était prise en compte dans la conception à l'échelle de l'immeuble, mais aussi des cellules. Nous verrons plus tard dans l'analyse du corpus choisis pour le mémoire (Les grands ensembles des frères Génard, à Jolimont, 1959), comment les structures d'organisation des grands ensembles ont pu influencer les dispositions internes des habitations.

A travers les lectures de trois livres, que sont *Penser l'habité* de Monique ELEB, *L'Architecture du logement* de Christian Moley et en fin *Les recettes d'architecture* de Catherine Clarisse, certains mouvements et recherches sur l'architecture du logement ont permis de comprendre en quoi les réflexions sur l'habitat ont nourrit les architectes de cette génération, et comment elles continuent à nourrir ceux d'aujourd'hui, au travers de schémas fonctionnels et programmes types. Il faut souligner tout de même que ces recherches et appels à idées sur le logement collectif traitent souvent uniquement de la

cellule du logement, sans penser réellement les parties communes et volumétries des ensembles. Ils optent davantage sur les réflexions apportées à l'intérieur du logement, les distributions de chaque pièce, les vues, les axes et organisations de l'espace, autour de l'habitant (à l'aide de scénarii).

Premièrement, à l'aide de l'œuvre de Catherine Clarisse, on peut observer un premier mouvement dans les années 1920 et 1930 (influencé par un chambardement économique, politique et social d'après guerre) qui a entraîné un changement notable sur le logement et les constructions en général : le mouvement hygiéniste, qui tente de lutter contre l'insalubrité des logements et préconise ainsi l'accès au confort par l'arrivée de nouveaux réseaux tels que l'électricité, le gaz et l'eau courante. Mais ces changements techniques n'ont pas été les seuls, ils ont certes contribué à l'amélioration de l'habitat, mais l'évolution des modes de constructions modernes ont aussi permis l'émergence des grandes constructions tels que les grands ensembles, pouvant accueillir un grand nombre de logements.

D'un point de vu davantage social, il a été question dans ce début du XXème siècle de soulever le débat sur la place de la femme dans la société et son indépendance. Nous pouvons nous poser la question de savoir quel rapport existe t-il avec cette thématique de société et l'architecture, mais il faut savoir qu'à travers les améliorations apportées aux logements, le sujet de la femme dans l'espace habité a été fortement étudié, comme en témoigne le livre *Recette d'architecture* (de Catherine Clarisse). A travers ces questions, la première pièce du logement à avoir été remis en question a été en réalité celle de la cuisine. Il est vrai que les pièces d'hygiène telles que la salle de bain et toilettes ont basculé dans les dispositions et organisation des logements, bien avant de repenser l'espace de la cuisine, mais ce dernier a soulevé davantage de questionnement quant à sa spatialité propre, et organisation interne : dimension, ouverture, disposition dans l'espace habité, rapports aux autres pièces, nouvelle perception d'un espace destiné non plus aux domestiques mais à la femme (comme maîtresse de l'habitation) ou encore sa fonctionnalité et usage. La femme se voit attribuer le rôle de ménagère, valorisée par la presse, les publicités, la littérature et entre ainsi dans les débats sur l'architecture comme stimulation pour l'innovation au sein de l'habitat.



La cuisine modèle, Christine Frederick et Lilian Gilberth  
Extrait de l'ouvrage de Catherine Clarisse

Enfin, autour de la question de la cuisine, de nombreux architectes tentent d'en définir des nouvelles typologies et organisations, exprimant des points de vu différents tout en exprimant une volonté assez unanime de rendre l'espace de la cuisine le plus optimisé possible, et ainsi réduire les pertes de

temps et circulations inutiles (exemple ci contre : La cuisine modèle de Christine Frederick et Lilian Gilberth ou encore La cuisine de Francfort, 1926 de Margarete Lihotzky).

Aussi, avec cette thématique de l'espace de la cuisine, on voit apparaître les premières standardisations des éléments de cuisine, auxquels les compositions de mise en relation vont intéresser des architectes comme Le Corbusier, Pierre Janneret ou encore Charlotte Perriand, qui proposeront lors du Salon d'Automne de 1929, des casiers standardisés organisant la mise en place de cette pièce, à travers des modules offrant une grande souplesse d'aménagement.

Tout l'enjeu apporté à cette pièce de l'habitation va donc soulever de nombreuses expositions, comme celle de l'Exposition des Arts décoratifs par exemple (où l'architecture va être liée à d'autres domaines de l'art, comme le design) mais elle va aussi intéresser les CIAM, congrès internationaux d'architecture moderne, notamment à travers la question du logement minimum (CIAM II, Francfort, 1929). C'est en effet à cette époque que préfigure les recherches sur un habitat à faible coup de construction, dans des limites de superficies restreintes, qui assuraient pour autant des qualités d'espaces et une bonne fonctionnalité. Cet habitat social minimum a fait l'objet de nombreuses recherches par les architectes et c'est en 1930, avec le CIAM III qu'apparaît la thématique des groupements d'habitations. Lors de ces études sur l'habitat minimum, la volonté était de préconiser un logement fonctionnel, aux usages nettement définis, où chaque espace à sa place et sa dimension. Datant du début du XXème, on pourrait éventuellement établir un pont entre ces recherches sur l'habitat minimum, et le courant artistique du Bauhaus, avec Adolf Meyer (1928-1930) « Les besoins du peuple, pas les besoins du luxe », faisant un rapprochement avec la nécessité de trouver des espaces justes, pouvant être reproduit, reflétant seulement leurs fonctionnalités...

Ce rapprochement peut être stricte mais expliquerait l'absence dans les années 1930 de la notion d'intimité et de perception des espaces dans la construction des logements collectifs, et ainsi d'une dimension plus humaine et sociale dans la conception de l'habitat. Finalement, c'est à partir des années 1950, après la seconde guerre mondiale que le besoin de construction de logements va permettre à l'architecture d'innover en terme de qualité de logement et ainsi d'introduire de nouveaux modes d'habiter.

Après une première vague de construction de logements collectifs et de grands ensembles dans les années 1950 – 1960, le Plan Construction et Habitat décide d'organiser un concours, avec des thèmes différents en fonction des années, toujours liés aux recherches sur l'habitation : PAN – Programme Architecture Nouvelle, permettant à des équipes de jeunes architectes de travailler autour de réflexions innovantes. Le PAN de 1987 est organisé autour de la thématique du logement en question. Il y avait déjà eu en 1974, deux précédents PAN autour de la question de l'habitat, mais c'est ce dernier qui a soulevé un regard plus attentif sur la cellule du logement. Il arrive bien après les premières constructions des années 1960, mais permet pourtant de comprendre et analyser des typologies différentes d'organisation de logement, qui préfiguraient déjà vingt auparavant. Finalement, ces études permettent aussi de comprendre les volontés qui ont été souhaitées pour la construction des grands ensembles, et permettent aujourd'hui de les analyser.

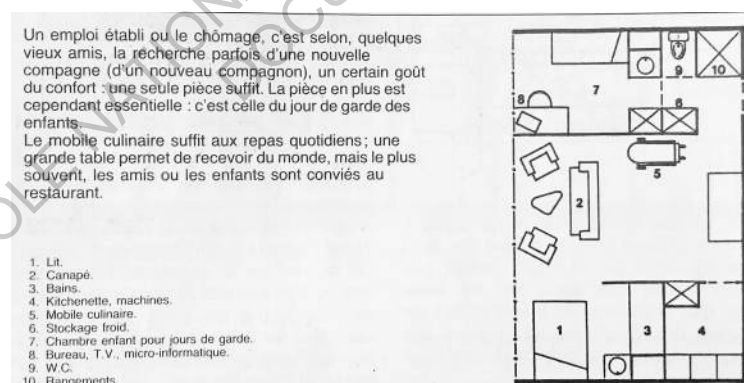
Au travers de son livre *Penser l'habité*, Monique ELEB retranscrit les travaux des différentes équipes d'architectes, par des thèmes reprenant les différentes échelles de l'habitat collectif : des espaces extérieurs aux différentes pièces du logement. Ils tentent

ensemble de reconsidérer l'intérieur des habitations à fin de réfléchir aux nouveaux modes d'habiter et nouvelles façons de vivre. Il est intéressant d'analyser leur travail de plan, de cellule type au travers des différents scénarii et typologies de ménage pour comprendre leurs intentions d'innovation. Ils prennent en compte les évolutions de mode de vie, à savoir la montée de l'individualisme qui va changer les relations aux pièces telles que les chambres, ou encore l'explosion de la cellule familiale qui va voir apparaître des nouvelles typologies de famille (famille mono parentale, cohabitation, famille recomposée, etc.) et ainsi transformer l'espace de l'habitation pour l'adapter aux nouvelles demandes. Contrairement aux précédentes recherches sur la cellule logement, il s'agissait ici de tenir compte de l'insertion de l'habitat dans son environnement, sans avoir d'application stricte à respecter, mais en essayant de comprendre les rapports qu'ils existent entre les espaces extérieurs et intérieurs. Par ces travaux, on peut observer une volonté de mettre au cœur des réflexions la relation de l'architecture à l'être humain, ses perceptions et nécessités, tout en les intégrant aux différentes spécificités qu'introduit le logement collectif, comme l'espace public et privé.

Finalement, par le biais de ces différentes réflexions et travaux, on peut imaginer ce que les architectes des grands ensembles des années 1950-1960 ont pu esquisser pour la conception des logements. Ce livre nous permettra d'ailleurs dans un second temps d'analyser le corpus des bâtiments choisis et d'en définir des principes de composition.

### Programmes types et schémas fonctionnels

A travers cette partie, il serait intéressant d'analyser quelques schémas de typologie auxquels les différentes équipes du PAN, ou encore des concours comme Europan, ont pu travailler pour comprendre les relations qui peuvent exister entre les typologies de ménage, et les organisations à l'intérieur du logement. Il est vrai que ces questions autour du logement collectif ont toujours existé, et de nombreuses recherches ont permis d'établir quelques archétypes de logement, à travers leurs dispositions internes, les dimensionnements et hiérarchies des pièces, ou encore les distributions ou répartitions intérieures. Les lectures analysées jusque là témoignent de travaux réalisés postérieurement aux constructions des années 1960 des grands ensembles de Toulouse, mais il est intéressant d'observer leurs modes de fonctionnement et de recherche, à travers quels outils, travaillaient-ils, pour proposer des solutions aux différents modes



d'habiter. Grâce à ces recherches et propositions pour des solutions d'habitat, on pourra à notre tour analyser de manière plus observatrice les plans de logements du corpus choisis, et réaliser des parallèles, ou non, avec les schémas types évoquer lors de ces concours.

Ce qui est particulièrement intéressant à regarder, c'est qu'à travers différents scénarii, mettant en scène des ménages différents : familles mono parentales, parents divorcés, jeune adolescent, homme au chômage, personnes âgées (ci dessus : « ado : typologie de la liberté » et « divorcé : typologie de l'absence », extrait du livre Penser l'habité, Monique ELEB), ils



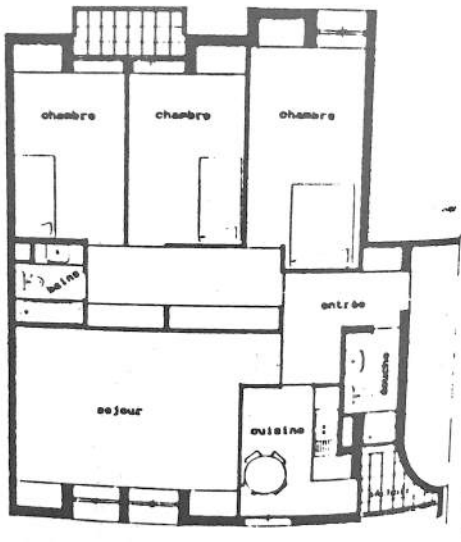
parviennent à proposer de nombreux plans différents, en prenant en compte ces modes de vies comme matière première des compositions d'espaces. On retrouve certaines équipes se basant davantage sur des plans classiques, avec des partitions jour/nuit par exemple, toujours d'actualité aujourd'hui dans les conceptions des logements collectifs, mais d'autres aussi proposant des utopies totalement différentes, faisant réfléchir aux modes d'habiter.

Ils mettent en relation différentes pièces, et à travers différents dispositifs, ils tentent de montrer les modes d'habiter générés par ces dispositions. Les travaux réalisés tournent souvent autour des questions des distributions internes aux logements, et aux rapports qu'ils impliquent à travers chaque pièce et espace, produisent des variations d'habitat, répondant à des besoins spécifiques. Par exemple, les espaces revenant le plus souvent dans les réflexions des architectes sont la cuisine et le séjour, à savoir leur mise en relation, ou au contraire, leur mise à distance sans distribution directe, impliquée par la présence d'une cloison comme séparation: l'une orientée vers la rue, l'autre vers le balcon. Ces différences de dispositions sont influencées par les modes de vie de chacun, et les habitudes de fonctionnement qu'ils peuvent avoir. L'âge, la culture, les traditions, génèrent des modes de vie totalement différents, impactant l'espace intérieur dans ses dispositions : privilégier l'espace de réception à celui des chambres, ou au contraire, agrandir l'espace du soi pour réduire l'espace de partage de la famille.

Ainsi, en créant ces différents scénarii, ils génèrent une fragmentation de l'espace habité, avec des partitions regroupant des pièces aux usages propres : comme la cuisine, le salon, la salle à manger, tout en mettant à distance les autres, plus individuelle comme la salle de bain, la chambre et le bureau. C'est programmes proposent des schémas fonctionnels types tels que le sont les partitions jour/nuit ou encore public/privé. On voit apparaître la les nécessités de générer des hiérarchies entre les différentes pièces et comprendre les relations qu'elles ont les unes aux autres, certaines fonctionnant ensemble, d'autres non. S'il on regroupait souvent auparavant certaines pièces par soucis de constructions (regroupements et descentes de gaines par exemple), on peut voir dans ces travaux (souvent utopique) qu'il s'agit d'avantage de réfléchir au coordination entre chaque espace, par l'usage et la fonction qu'ils impliquent.

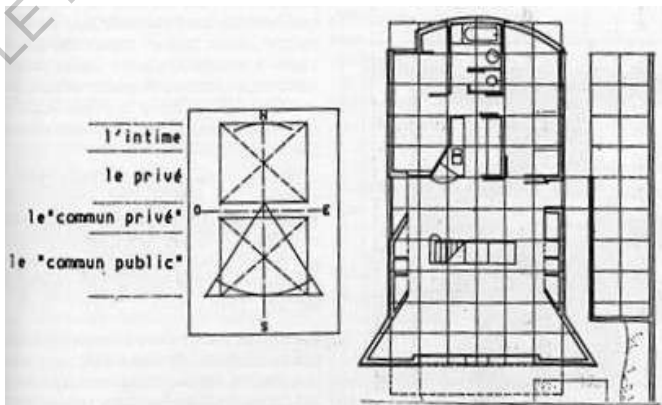


L'exemple ci dessus, pour le PAN de 1987, propose une opposition de la cuisine et du séjour, avec deux orientations différentes donnant des vues à chacune : une sur la rue, la deuxième sur le jardin. Dès l'entrée du logement, on observe les pièces de jours et plus on avance dans l'habitat, plus on découvre les pièces de nuits. Cette distribution offre par exemple une séparation jour/nuit tranchée, allant du public au privé.



Sur le schéma ci contre, il s'agit plutôt de s'attacher aux dimensions des chambres, en proposant une grande chambre proche de l'entrée (pour laisser une liberté à l'adolescent par exemple). De ce fait, la cuisine se rétrécit, et par la distribution du logement, elle se retrouve en liaison directe avec le salon. Ici, on voit apparaître une répartition jour/nuit davantage marquée, avec depuis l'entrée, les pièces de jour sur la gauche, et les pièces de nuit sur la droite).

En proposant ces dispositions, on voit apparaître dans les recherches la nécessité de trouver les espaces publics et privés, pour offrir une meilleure qualité de logement, par le rapport réalisé entre chacune d'elles. Ce travail autour du privé du logement, progressant vers une intimité a été de nombreuses fois repris par les équipes des concours. Certains ont même axé leurs recherches sur la nécessité de trouver des lieux d'intimité et d'effectuer une gradation dans l'habitat vers ces lieux, par différentes distributions et mises en relations des pièces. [Néanmoins, il est important de signaler que du fait des recherches ciblées à la cellule du logement, les différents travaux ne prennent en compte que l'espace du logement, sans se soucier réellement des abords, comme les espaces communs de distributions des logements, ou encore l'espace public. Ils se focalisent ici uniquement sur les questions liées à l'habitat seul. On peut, par cette position, prétendre à l'utopie de ces logements, mais ils permettent de proposer de nouvelles solutions aux modes d'habiter et donnent lieu à des mises en scène et réponses architecturales intéressantes et variées.] A travers les questions « d'où être ensemble », certaines équipes ont proposé des gradations à l'intérieur du logement suivant un principe simple : celui de la sociabilité (cf image ci dessous). En reprenant les notions de famille et d'intimité, ils ont proposé des typologies offrant la possibilité d'axes d'intimité et de sociabilité à travers le logement. Par des pièces en plus, des dispositifs de mises à distance (couloir, dénivellations, séparation) ou encore par organisations des pièces entre elles, ils ont intégré au logement la notion d'individualité et d'isolement, nécessaire au terrain de l'intimité...



Les gradations de l'intime au « commun public »  
 Traits d'architectes, PAN 1987

Toutes ces recherches autour de la cellule du logement tendent à trouver des solutions aux évolutions des modes de vie et changement des groupes domestiques. Même si les typologies et distributions ont peu évolué ces dernières années, en retrouvant fréquemment les dispositions usuelles jour/nuit par exemple, il est intéressant de s'attacher à observer plus

profondément les propositions de ces architectes, pour penser autrement l'habitat. La question de l'intimité étant souvent sujet à nombreuses propositions durant les concours d'idées, il n'en est pour autant pas une obligation lors des conceptions des logements collectifs, davantage dans les constructions d'aujourd'hui et les normes qui s'y appliquent.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

La problématique de l'intimité des personnes au sein d'un espace habité soulève des questionnements d'ordre historique et sociologique dont nombreux auteurs ont pu témoigner et définir dans différentes œuvres sur le sujet. L'habitat a toujours été pour l'homme un espace de protection, de repli, lieu de domestication propre. Mais la question de l'intimité n'est arrivée que tardivement, au moment où les modes de vie et de penser ont changé, évolué, pour intégrer une dimension davantage personnelle de l'être humain en tant que tel dans un espace habité. Comprendre la notion d'intimité n'est pas une chose facile puisqu'elle est définie par chacun de façon subjective, elle correspond à un sentiment personnel, qui nous a semblé intéressant à approfondir dans le champ thématique du logement. L'intimité est un fait sociologique, voir psychologique, mais elle peut être comprise, interprétée et analysée de différentes façons, comme nous avons pu le réaliser lors de cette première partie. En effet, la démarche a été de tenter de déterminer une définition de l'intimité, comme notion nouvelle premièrement, mais aussi rattachée à un thème définit, qu'a été celui du logement collectif. A travers différentes lectures, la volonté a été de chercher les connaissances par des recherches historiques, sociologiques, théoriques, pour comprendre l'étendu de la question de l'intimité, et en définir un cadre qui pouvait être intéressant à aborder concernant la question du logement. L'espace habité est l'espace de liberté de chacun, où vie et intimité évoluent au sein d'une sphère privée, connue : le sentiment de liberté face à l'autre peut permettre cette sensation d'intimité.

Cependant, nous avons pu observer, que par l'hypothèse d'une existence d'échelles d'intimité, il existe différentes gradations qui peuvent se traduire dans le logement par le passage d'un espace à un autre, entre le privé et le public. En effet, le logement collectif correspond à un espace habité où il existe des espaces communs, où la valeur de l'espace public et partagé est importante, et se définit par la conception architecturale des habitations. L'intérêt de comprendre cet espace, par l'analyse de sa conception et des réflexions autour de son organisation, est de pouvoir mettre en relation la question de l'intimité et les facteurs qui composent le logement. Après avoir analysé et déterminé le champ de l'intimité, il était intéressant de s'attacher par la suite à la compréhension de ce que représentait le logement collectif, notamment celui des années 60. Ces derniers représentent une évolution dans l'histoire du logement, ils sont définis par un contexte particulier, qui a permis de réaliser de nombreuses innovations, notamment concernant le confort et l'enrichissement des espaces habités. Les précédentes réflexions autour du logement collectif de ces années ont permis de mettre en place une conséquente bibliothèque d'œuvres, d'écrits, d'articles et de théories, lesquels nous ont été bénéfiques pour comprendre et définir les standards des cellules logements apparues à cette période. L'intérêt porté à comprendre ces espaces est venu d'une volonté de mettre en relation la dimension sociale induite par la question de l'intimité, à la dimension technique et architecturale du logement. La relation entre ces deux champs permettrait de déterminer le lien qui existe entre l'habitant et l'habité, et comprendre leurs modes de vie.

Au fil des apprentissages et recherches autour de ces deux thématiques, plusieurs questions sont apparues, comme celle premièrement des perceptions des espaces : ce que chacun d'entre nous ressent au sein d'un espace bâti, par la conception qui lui a été choisie. La deuxième, est non des moins intéressantes, celle de l'appropriation des habitants sur leurs espaces. Toutes deux mettent en relation les dimensions sociales et architecturales du logement collectif.

Dans la volonté de poursuivre la compréhension de ces questionnements, l'intérêt était de pouvoir mettre à profit les connaissances apprises lors des différentes lectures, et trouver des réponses aux questions soulevées lors de la première partie, en réalisant une application sur un corpus choisis : celui des logements collectifs de Jolimont, à Toulouse. La démarche que nous avons souhaité mettre en place a été de pouvoir nous rendre au plus proche de ces habitations, par l'entretien avec ceux qui les occupent. Cette proximité avec les habitants va nous permettre de comprendre leurs modes de vie, l'usage des espaces de leur logement, et ainsi de définir avec eux l'intimité qui en découle. Par l'hypothèse d'échelles de l'intimité, les entretiens se tourneront vers l'analyse des différents espaces et séquences de l'habitation, pour définir les relations qui existent entre les espaces publics et privés, et comment sont-ils vécus. Aussi, il s'agira de réaliser une analyse approfondie sur l'architecture de ces logements collectifs, à l'aide des différents facteurs de composition, caractéristiques des standards des cellules d'habitations des années 60 étudiés précédemment. Les reportages photographiques ainsi que le re-dessin des plans et coupes, en vu des connaissances apprises lors des entretiens, nous permettront de mettre en avant les réponses aux différentes hypothèses. Le choix de deux corpus de logements collectifs, d'échelles et ampleurs différentes, permettra d'établir si il existe des différences de situations, de perceptions et d'appropriations, au regard des conceptions variables des logements. En effet, le premier corpus qui sera analysé se compose de 183 logements, constituant trois bâtiments, avec la présence de locaux commerciaux en rez de chaussé : il s'agira de la résidence de l'Observatoire, située sur la place commerciale de Jolimont. Le deuxième corpus étudié se compose de 431 logements, réparties sur treize bâtiments, avec des espaces verts en partie collective : les bâtiments en Y, proches du premier corpus. L'analyse des logements de la résidence de l'observatoire constituera une première approche avec les habitants, sur une composition d'immeuble d'une échelle moins importante, aux espaces communs moins nombreux et un espace public unique et central. Ainsi, nous pourrons observer les premiers questionnements concernant les systèmes de compositions de ces logements, les variations qui peuvent exister entre perceptions et appropriations des habitants, pour ensuite accéder à une étude plus appliquée et savante sur notre deuxième corpus, correspondant davantage à l'échelle du grand ensemble.

## II. LOGEMENTS COLLECTIFS A TOULOUSE : PERCEPTIONS ET APPLICATIONS DE L'INTIMITE DANS LE LOGEMENT

### A. Études de l'habitat collectif : analyses de modes d'habiter

#### a. La résidence de l'Observatoire de Toulouse : compositions

Ensemble de logement : Résidence de l'Observatoire  
1954 Pierre et Joachim Génard

L'ensemble de logements se trouve sur la place commerciale de Jolimont, il a été construit dans le milieu des années 60 par les frères Génard. Il se compose de 183 logements (+ un logement pour le concierge), répartis sur trois bâtiments distincts, allant de 8 étages pour le bâtiment B, à 15 étages pour les deux autres bâtiments.

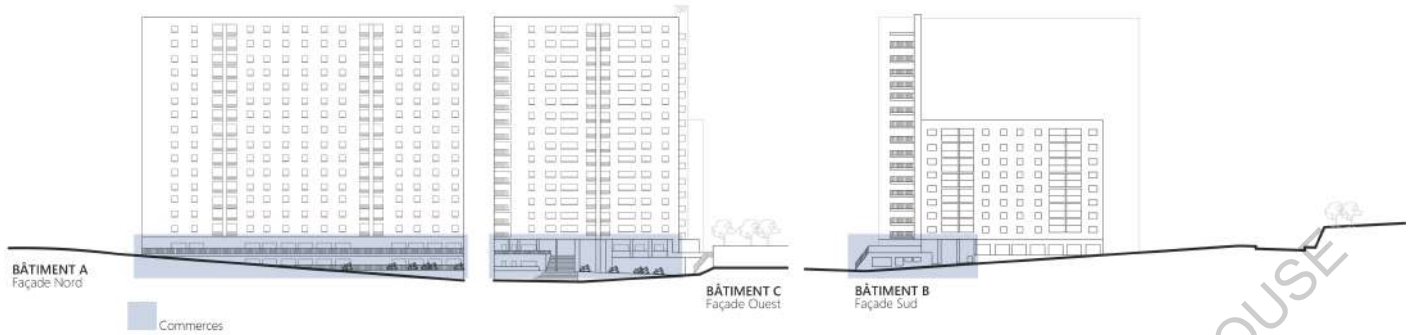


Cet ensemble de logements est parmi les premiers à avoir été construit au nord de Toulouse, dans le quartier de Jolimont. La particularité de cette résidence est la présence de commerces en rez de chaussée, qui était un atout pour les habitants.

Sa forme particulière en U permet aussi de se différencier des « barres » habituelles, et de créer, grâce aux nombreux étages, une alcôve de verdure en son centre, autour duquel s'animaient les commerces.

Le relief du terrain permet de proposer deux étages de commerces, puisque la place commerciale se trouve en hauteur, par rapport aux commerces donnant sur la rue.

Les bâtiments A et B regroupent 5 cellules par étage, tandis que le bâtiment C, accueillant de plus grands logements, et en regroupe alors 4 par niveau. Les rez de chaussée, qui accueillent les commerces, regroupent aussi les cages d'escalier et ascenseurs, ainsi que des passages transversaux extérieurs (bâtiment B et C) qui permettent d'accéder à la place depuis la rue, et inversement. Chaque bâtiment a une entrée indépendante.



Aujourd'hui, peu de commerces sont encore présents au rez de chaussée de l'immeuble. Ce qui était avant un atout, avec des commerces de bouches notamment, épiceries, bureaux de tabac, est actuellement un regroupement de service (banques, assurance, auto école). Les commerces ne font donc plus vivre cette résidence comme ils pouvaient le faire auparavant. Il faut savoir que les commerces, dans les programmes de logements collectifs, étaient un plus à faire valoir par les architectes et promoteurs pour proposer des habitations de qualité et de la proximité avec la ville. Nous verrons, à travers les entretiens, comment ces changements impacts la vie des habitants.

## Programmes

La résidence, contrairement aux ensembles habituels, contient un grand nombre de petits appartements, avec cinq variantes (du studio au T2), soit 107 logements sur les 184 existants. Les T4 sont eux aussi en grand nombre, avec 61 logements répartis sur les trois bâtiments, et en fin, 15 T5. Il n'y a dans cette résidence aucun T3 ni T6. Nous verrons avec les plans d'étage courant, comment s'organisent ces typologies. Tous T4 et T5 possèdent au moins un balcon (un loggia + un balcon pour les T5), en façade Sud pour le bâtiment en A, de chaque côté pour le bâtiment C, et en façade Sud aussi pour le bâtiment B. Seuls les petits logements tels que les studios ou T2 ne possèdent pas de balcon.

Chaque étage est semblable, il n'y a pas de variation suivant les niveaux, et chaque bâtiment est organisé de la même façon : les T4 et T5 de part et d'autre du bâtiment, pour leur permettre d'être traversant, et les studios et T2 se composent autour de la cage d'escalier et des ascenseurs. Les étages sont donc répétitifs, et permettent d'organiser facilement les distributions horizontales et verticales (gaines techniques). D'ailleurs, les bâtiments recevant de nombreux étages, la volonté des architectes a été de pouvoir mettre en place deux ascenseurs : un distribuant les étages pairs, l'autre les étages impairs, pour rendre plus rapide l'accès aux logements. Dans l'emprise des circulations verticales des escaliers et ascenseurs, il y a des celliers, accessibles par les habitants, qui servaient avant de séchoir, puisqu'il était interdit d'étendre son linge sur le balcon. Ils sont partagés par plusieurs logements, mais tous n'y ont pas accès. Voici un exemple de plan d'étage courant, avec le bâtiment A.



### Structure et composition

L'ensemble des bâtiments suit un système constructif de poteaux/poutres, avec façades porteuses. Une trame de 4.00m permet de composer les logements en fonction de ces travées : la première travée reçoit les chambres, la deuxième le salon + une chambre, la troisième la cuisine. Il s'agit de la composition suivie dans les trois bâtiments, avec des variantes en fonction des typologies de T2 ou studios utilisés en partie centrale. Mais la trame reste toujours la même, et permet d'avoir des bâtiments répétitifs, standards et des façades semblables.

Le système poteaux/poutres permet aussi des étages flexibles, avec des cloisons entre logements qui peuvent être changées, pour agrandir les logements. Par exemple, sur l'étage courant du bâtiment A, il est possible d'effectuer une ouverture sur la cloison séparative du T4 et du studio, pour en faire un T5. Les logements sont modulables et c'est ce qui permet d'avoir des variantes, en fonction des familles, des besoins, et de s'y adapter. Nous verrons dans les entretiens que certains ont fait ce choix (il faut bien évidemment avoir la possibilité d'être propriétaire des deux logements pour effectuer ces modifications).

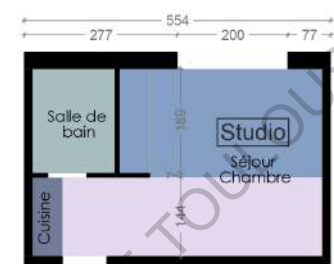




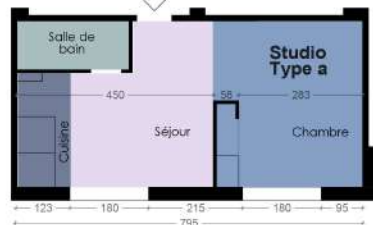
## Typologies et surfaces

Les typologies de studio une pièce et deux pièces sont au nombre de 107, répartis dans les trois bâtiments. Ils se trouvent principalement dans la partie centrale du bâti, et permettent de composer l'étage, en combinaison avec les T4 ou T5. Ils font environ de 30 à 45m<sup>2</sup> pour les studios deux pièces, et 18m<sup>2</sup> pour le studio une pièce. Dans les typologies Studio b et c, la chambre et la salle de bain sont séparées du séjour et de la cuisine, tandis que pour la typologie a, seul un placard permet de faire la séparation. Dans le studio une pièce, l'espace est réduit à cumuler chambre et séjour. Les trois studios deux pièces varient en fonction de leur situation dans l'étage. La typologie de type c se trouve généralement face à l'ascenseur, entre les deux typologies T4, alors que les deux autres, a et b, conjuguent avec le studio une pièce de l'autre côté de la circulation horizontale.

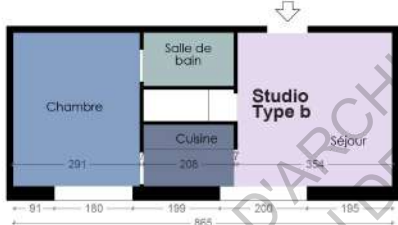
TYPLOGIE STUDIO  
1 pièce



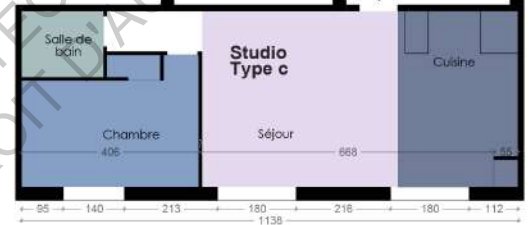
TYPLOGIE STUDIO  
Type a



TYPLOGIE STUDIO  
Type b



TYPLOGIE STUDIO  
Type c

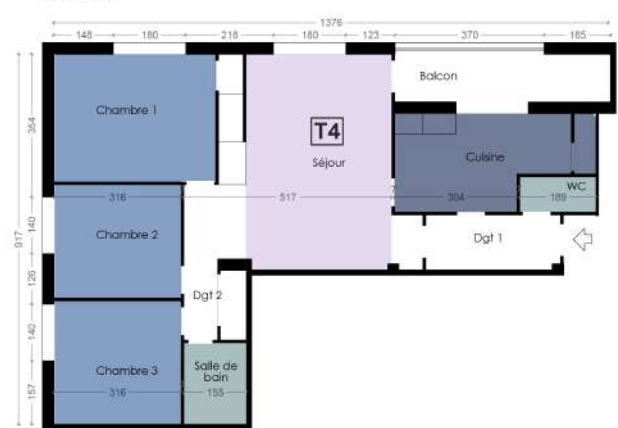


Les typologies T4 ont une surface de 75m<sup>2</sup>. On les retrouve au nombre de deux par étage dans le bâtiment A, de part et d'autre de la circulation horizontale, et une seule typologie par étage dans le bâtiment C, à la jonction avec le bâtiment B. En fin, elles suivent le même schéma que le bâtiment A dans le bâtiment B. Ainsi, on les retrouve au nombre de 61 dans l'ensemble des logements. Le séjour occupe la place centrale du logement, avec la cuisine et les sanitaires à l'entrée, et les chambres à l'opposé. Dans chacune des typologies, un balcon est accessible depuis la cuisine et le salon. Leurs formes respectives sont dues à la composition de deux logements accolés : studio 1 pièce + T4 bâtiment A et B, Studio deux pièces Type c + T4 bâtiment C. Les T4 dans les bâtiments A et B sont traversants (Nord/Sud), alors que les T4 dans le bâtiment C ont une double orientation Ouest/Sud, et n'ont pas accès à la vue sur la place commerciale.

TYPLOGIE T4  
Bâtiment A et B



TYPLOGIE T4  
Bâtiment C





Les typologies T5 se trouvent uniquement dans le bâtiment C (du fait de sa forme particulière, accolée au bâtiment A) et sont ainsi 15 dans l'ensemble du bâtiment, à raison d'une par étage. Elles ont une surface de 93m<sup>2</sup> et bénéficient d'une triple orientation, et trois balcons. Le séjour ainsi que la première chambre sont tournés vers la place principale, tandis que les trois autres chambres et la

cuisine profitent de l'orientation Ouest et de l'ouverture sur la ville. La particularité de cette typologie est la présence d'un deuxième point d'eau, dans la troisième chambre, même s'il ne s'agit que d'un lavabo, cette chambre profite d'une petite indépendance vis à vis des autres.

Les pièces telles que les cuisines, salles de bain et WC ont la même superficie, quelque soit la typologie de logement : les cuisines font 9m<sup>2</sup>, les salles de bains 3m<sup>2</sup> et enfin les WC, lorsqu'ils sont séparés de la salle de bain, 1,30m<sup>2</sup>. Les salons quant à eux sont davantage spacieux dans les studios, avec environ 28m<sup>2</sup>, contre environ 20m<sup>2</sup> (18 pour les plus petits, 22 pour les plus grands) pour ceux des T4 et T5 (du fait d'un plus grand nombre de chambres). En fin, les chambres varient de 9m<sup>2</sup> pour la plus petite à 15m<sup>2</sup> pour la plus grande (chambre du T5 recevant un point d'eau). La dimension des balcons varient en fonction de leur situation, d'environ 3 à 5m<sup>2</sup>.

## b. Approche de l'intimité à travers les paroles d'habitants

Après avoir analysé les compositions et organisations de l'ensemble des logements, nous nous sommes attachés à réaliser des entretiens avec les habitants pour comprendre leur mode de vie, et s'approcher un peu plus de leur intimité. A travers un questionnaire reprenant les échelles de l'intimité, observées dans le premier chapitre, nous avons organisé nos entretiens autour de ces questions. La volonté est d'analyser ce logement collectif, à travers les habitants, pour observer si il répond aux hypothèses que nous avons pu émettre au début de nos recherches.

La première démarche opérée a été d'aller au contact des habitants, pour leur faire par de la recherche, de l'intérêt que nous apportons à leur logement, à travers la problématique de l'intimité. L'idée était en premier lieu d'établir un contact, et de convenir d'un entretien avec eux, pour qu'ils soient entièrement disponibles, mais aussi, pour leur laisser quelques temps pour réfléchir sur le thème abordé.

Durant cette première phase, nous nous sommes aperçus d'un phénomène représentatif des ressentis que les habitants pouvaient avoir vis-à-vis de leur intimité. En effet, tous les habitants ne sont pas réceptifs à cette démarche, et certains éprouvent une gêne, se traduisant soit par un refus de convenir d'un entretien, soit en évoquant une quelconque raison pour éviter le sujet et ne pas avoir à répondre aux questions. Mais ces refus nous parlent aussi finalement autant que certains entretiens, puisqu'ils symbolisent un malaise, une gêne des habitants, qui semblent réfractaires à toutes intrusions dans leur vie privée. Il existe alors plusieurs cas de figure : les personnes n'acceptant en aucun cas de discuter autour du sujet, d'autres refusant seulement l'accès au logement mais favorable à un entretien rapide au pied de l'immeuble. Le plus souvent ces personnes, lorsqu'elles acceptent un furtif entretien, s'expriment facilement sur les gênes occasionnées dans leur logement, en énumérant le plus souvent les points négatifs. En fin d'autres, davantage enjoués et volontaires, acceptent volontiers de nous inviter à poursuivre l'entretien chez eux. Même si tous les entretiens ne nous mènent pas à de longues discussions, chacun d'entre eux parlent de l'intimité de façon différente, et nourrissent ainsi nos recherches. Nous en apprenons davantage sur les modes de vie dans ces logements collectifs des années 60 et l'intimité en générale.

Ce premier corpus a été choisis pour une raison toute particulière : un témoignage familial. Ce premier entretien nous a permis d'apprendre comment les habitants vivaient à l'époque de la construction de cette résidence. Vivant dans un des T4 du bâtiment A, ils nous ont fait part de leur mode d'habiter, de leurs conditions de vie, dans ce logement, avec l'accès aux commerces, la proximité avec la ville, l'ouverture sur les champs (qui ont peu à peu accueilli d'autres logements). Nous avons pu retrouver quelques diapositives qui illustreront cet entretien.

*« Quand on est arrivé à Toulouse, on a d'abord habité dans un F2. C'était un peu petit, mais on était content d'être là, c'était notre chez nous. »*



Cuisine chez mes grands parents.

Cette histoire témoigne des années 60, ce qui est intéressant pour nous est de réaliser les changements qu'il y a pu avoir entre cette époque et aujourd'hui, et d'observer les possibilités de changements de modes d'habiter. Premièrement, ce témoignage nous a fait part de quelques particularités du logement dans lequel ils habitaient au tout début de leur arrivée à Toulouse. L'espace leur semblait assez petit, mais confortable et surtout, il possédait tous les équipements nécessaires au confort : la cuisine était un peu équipée, le frigo n'est arrivé qu'après leur premier temps dans l'appartement, plusieurs placards leur permettaient de ranger le nécessaire, et en fin, la cuisine n'était séparée du salon que par un rideau, par soucis d'économie de place. Le logement se trouvait dans le bâtiment B.

« Après, quand les jumeaux sont arrivés, on a déménagé au quinzième étage, dans un F4 ». Leurs besoins ayant changé, et le manque d'espace se faisant, ils ont dû aménager dans un autre appartement. Ce dont ils se souviennent est le soleil qui entraînait dans le salon, par les fenêtres qui donnaient sur le balcon. Ils nous ont fait part de leur vie dans ce logement, avec la grandeur des chambres, la présence de nombreux placards, la cuisine séparée du salon par deux portes, qu'ils préféraient d'ailleurs, par rapport à l'ancien logement (« c'était plus propre »). Ce qui les avait attiré dans cet appartement était la présence d'un balcon, où



Mr Francois, sur son balcon, en hiver.

les enfants aimer jouer, faisant tomber leurs jouets par les trous dans le garde corps. En bas, la commerçante les ramassaient, et les ramenait tous les soirs. Ils connaissaient bien les commerçants du rez de chaussée, ils allaient souvent à l'épicerie pour y faire les courses. Pendant ce temps la, ils laissaient les enfants à la voisine, le temps de descendre : « on s'entraidait et on discutait souvent sur le palier ».

En leur parlant d'intimité, ils nous ont fait part d'une règle de copropriété concernant l'espace du balcon. En effet, il était interdit (et c'est encore aujourd'hui une réalité) de l'utiliser pour étendre son linge, seuls étaient acceptés les fils le long du garde corps, à l'abri des regards. Le balcon est considéré comme un espace commun privatif, tout n'est donc pas autorisé : rien ne doit dépasser la hauteur du garde corps. Il ne doit en aucun cas servir de garde meuble. Nous verrons, par la suite des entretiens, que ces règles ne sont pas toujours respectées par les habitants.

Après avoir réalisé le premier entretien, nous en avons appris davantage sur la résidence de l'Observatoire, et nous avons pu nous servir de ce témoignage familial, comme un lien avec les nouveaux habitants. L'analyse des bâtiments nous a permis de préparer un questionnaire adéquat, répondant à nos attentes avec les habitants. Ce questionnaire, reprenant chaque échelle de l'intimité, de l'espace public à l'intérieur du logement, nous permettra de questionner l'ensemble des bâtiments.

Pour notre premier entretien, nous avons rencontré une habitante du troisième étage du bâtiment A, depuis la construction des logements, dans les années 1960. Cette habitante a pu nous apporter de nombreuses connaissances autour de ces constructions, notamment lorsqu'il existait encore les commerces de proximité, sur la place commerciale.. Aujourd'hui, il ne s'agit plus que de services, et nous verrons que cela impacte la vie et le rapport des habitants à cet espace public.

## PREMIER ENTRETIEN

Témoignage d'une habitante de longue date...

Cet entretien a été le point de départ de nos recherches sur les témoignages d'habitant. Il se trouve, qu'habitant ici depuis de nombreuses années, Mme Perez a pu nous évoquer d'une part de nombreux souvenirs de l'époque de la construction, mais aussi d'autre part, nous apprendre beaucoup sur la vie des occupants de cette résidence.

- **Environnement et relation public/privé**

Le premier point que nous avons évoqué ensemble est celui du rapport à l'espace public de la place commerciale : comprendre si celui-ci influençait un mode de vie particulier dans le logement, par rapport au vis à vis, à la présence de nombreuses personnes, et aux différents passages. Autour de cette question, cette habitante nous a surtout évoqué sa nostalgie des temps passés, où les commerces participaient à une vie de voisinage, où tout le monde se connaissait, et où finalement, l'habitat collectif était maintenu par cette relation des uns aux autres. Les gens se croisaient sur la place, mais aussi dans le bâtiment, ils discutaient entre eux, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. Il ne s'agit plus que de services, et les habitants ne prennent plus le temps d'avoir des rapports les uns aux autres, ce qui n'est pas favorable à la mixité. Actuellement, ce qui intéresse les habitants est plutôt la proximité avec la ville.



Intérieur du logement. Espace du salon

Les commerces et services sont donc situés en rez de chaussée et les logements commencent au premier étage. Son logement donne à la fois sur la place commerciale, mais aussi sur l'avenue Léon Blum. Il s'agit d'un appartement traversant. Nous nous sommes attachés, au vu de sa situation, à évoquer les questions de vis à vis, avec le repli du bâtiment sur la place commerciale (par sa forme de U), et ainsi du face à face des bâtiments entre eux. Elle explique que le vis-à-vis ne la dérange pas, puisque d'une part les bâtiments se situent

loin les uns des autres, et la frondaison des arbres occulte la vue sur les habitations. En deuxième temps, elle profite d'une mise à distance avec la place commerciale en habitant au troisième étage. Si elle avait habité au premier étage, Mme Perez confirme qu'elle n'aurait certainement pas vécu de la même manière. En y repensant, elle explique s'être rendu dans un appartement qu'elle possède au premier étage, pour un changement de locataire. En observant la proximité avec la place commerciale, elle pense que la vie quotidienne au sein de ce logement est moins attrayante que celle dans les étages

supérieurs. Aujourd'hui, elle n'aimerait pas habiter au premier niveau, alors qu'elle en a été résidente étant jeune, avec ses parents, qui tenaient les commerces en rez de chaussée. Le palier était habité par sa famille, de ses grands parents, en passant par ses oncles et tantes.

- **Parties communes**

Lors de l'entretien, nous avons évoqué avec cette habitante, des questionnements autour des parties communes. Premièrement, elle exprime se sentir chez elle sur le seuil de sa porte, ainsi, le hall d'entrée, les couloirs, ne participent pas au sentiment d'appartenance : il s'agit d'espaces partagés, qu'elle ne considère pas comme chez elle. Avant, lorsque les commerces étaient encore présents, tout le monde se connaissait, les couloirs étaient investis par les habitants pour discuter. Aujourd'hui, plus personne ne se connaît réellement, il n'y a plus de lien social. Elle pense que cela est dû au changement fréquent des locations, et aux évolutions des modes de vie. Pour elle, les parties communes ne se composent que de couloirs, escaliers, hall d'entrée, d'espaces vides et sans réel intérêt que celui de circuler.

Cependant, ce qui est intéressant est qu'elle ajoute à la liste des espaces communs, celui des balcons. En effet, les balcons sont des espaces communs privatifs, mais sont eux aussi soumis aux règles de copropriétés, et doivent donc respecter certaines règles, comme évoqué précédemment. Pour autant, en parlant d'intimité, elle estime qu'étant au troisième étage, elle se sent privilégiée puisqu'elle n'a aucun vis-à-vis, contrairement au premier. Même si il s'agit d'un espace commun (privatif), elle a su se l'approprier, notamment avec plusieurs plantations, dont elle aime s'occuper. Elle s'en sert aussi pour mettre ses machines à laver, pour gagner de la place dans la cuisine.



Figure 1 : Vue sur le balcon

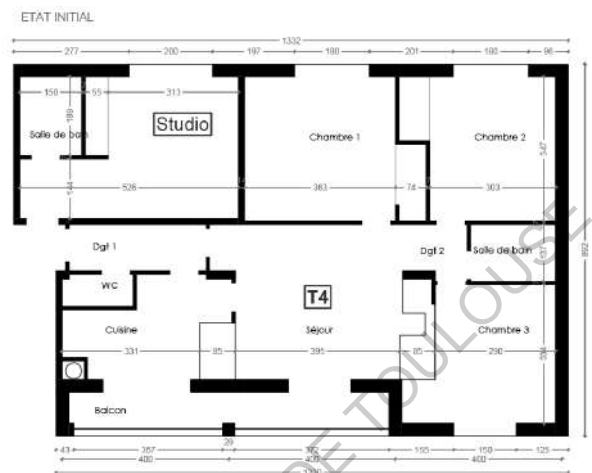


Figure 2 : Vue depuis le balcon

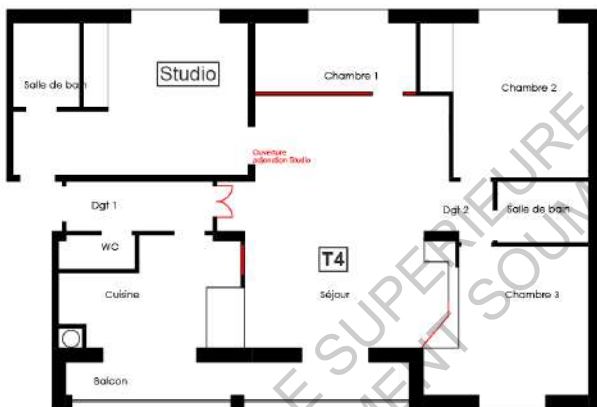
Pour cette habitante, le balcon est une pièce en plus non négligeable. C'est un espace qu'elle peut s'approprier, dans la limite des réglementations, mais s'y sent tout de même chez elle. Son mari aime boire le café sur la petite table installée en prolongement de la cuisine : il peut être dehors tout en ayant le sentiment d'être protégé, chez lui, dans son intimité. C'est un espace pratique et agréable, qui se prolonge de la cuisine au salon. Il participe aussi à un espace de transition, entre le dehors et le dedans.

- **Intérieur du logement : évolution de la cellule**

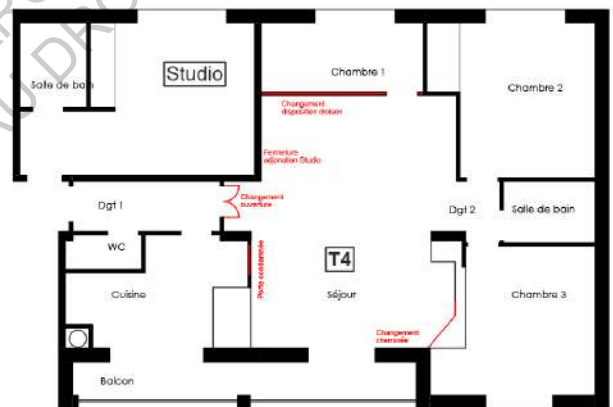
Mme Perez habite depuis plusieurs années dans ce T4 du 3ème étage. Une fois mariée, cette habitante et son mari ont décidé d'acheter ce T4 ainsi que le studio situé juste à côté. Lorsqu'ils ont eu leurs enfants, ils ont décidé de profiter de cet espace en plus, en l'incluant à leur logement: la cloison séparative qui se tenait entre les deux logements a donc été ouverte pour permettre la circulation. Ainsi, ils ont bénéficié d'une chambre en plus mais aussi d'une salle de bain. Elle explique qu'il était difficile pour une famille de cinq de s'organiser autour d'une seule salle de bain. Ce studio a par la suite permis aux enfants de prendre davantage d'indépendance et d'avoir davantage d'intimité. Aujourd'hui, la cloison est de nouveau présente et les logements sont séparés. Mme Perez et son mari habitent toujours le T4, et louent le studio à des étudiants.



PREMIERE MODIFICATION



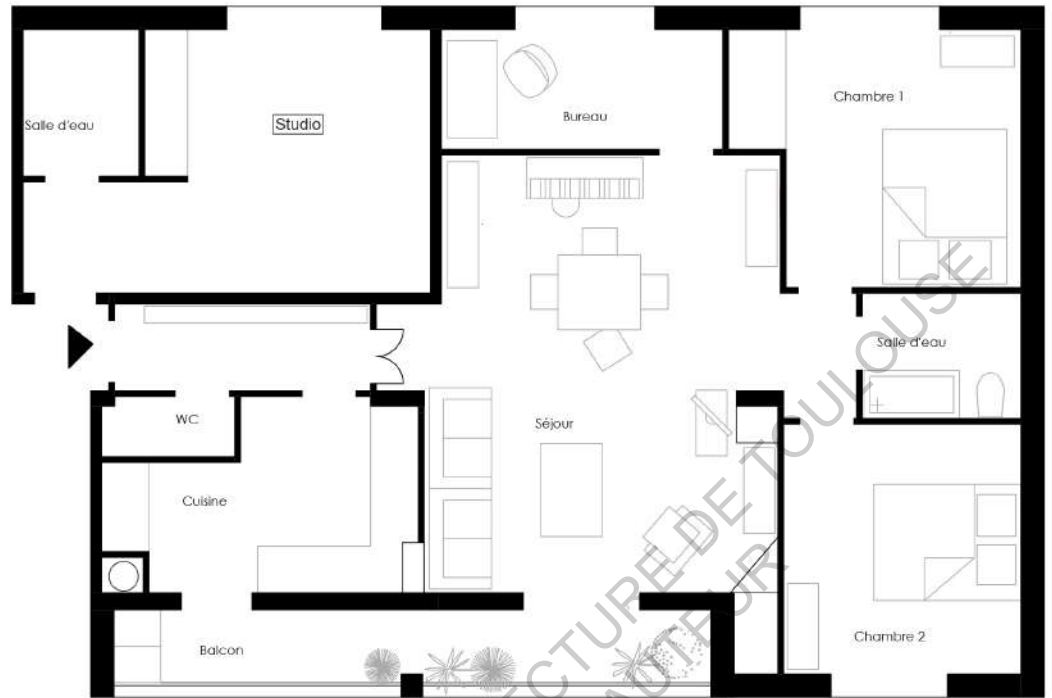
DEUXIEME MODIFICATION  
ETAT ACTUEL



- **Relevé d'habité : modes de vie et usages**

Pour l'habitante, lors de leur construction, ces logements étaient une aubaine pour les futures propriétaires, car ils allaient bénéficier d'une grande modernité face aux habitations du centre ville par exemple. Les logements offraient de nouvelles commodités et de nouveaux confort, comme le chauffage collectif, la présence d'équipements sanitaires pour tous, une cuisine moderne, ce qui permettait aux habitants de vivre plus confortablement. Ainsi, nous en sommes arrivé à nous entretenir sur la perception qu'elle pouvait avoir de son logement, et comment elle et ses enfants vivaient au sein de cet appartement. A travers les différentes pièces, nous avons tenté de comprendre ce qui pouvait traduire un sentiment d'intimité.

Le premier élément que Mme Perez exprime pour parler d'intimité dans son logement est le fait qu'elle se sente pleinement chez elle, comme dans un cocon. En habitant au troisième étage, elle n'a pas l'impression d'être observée. Elle se sent libre.



- **Perceptions et ressentis**

Pour expliquer ce sentiment, l'habitante nous explique qu'elle est aussi propriétaire de deux autres habitations, une à l'océan, l'autre à la montagne. Elle fait alors une comparaison de ces trois logements.

« La maison à l'océan est entourée d'arbres, celle de la montagne, c'est une maison de village. Je ne fais pas trop la différence, il y a des voisins, un peu de bruit, à la montagne on a même une cour en commun. A l'océan, c'est entouré d'arbres, il y a les voisins, mais il y a une obligation de voisinage : couper les haies, les arbres... La seule chose c'est que je ne suis pas tenue aux dépenses communes. A moins d'habiter en haut d'une colline, la petite maison dans la prairie, tout seul, on ne peut pas faire de bruit, et on aura toujours du monde autour. C'est vrai qu'on peut manger dehors, avec un jardin avec des arbres...mais il faut les tailler (rire). C'est d'autres contraintes [...] ici je me sens bien, comme dans un cocon. Si je devais choisir entre mes trois logements, pour ma vieillesse, je choisirais l'appartement ».

On observe ici que l'habitante trouve une certaine qualité d'habitat dans son appartement, semblable aux maisons individuelles, dont elle est propriétaire. Elle explique que la seule chose finalement qu'elle n'a pas dans cet appartement, c'est la végétation. Mais elle investit le balcon, pour toutes ses plantations, et recrée la végétation qui l'entoure comme à l'océan. Pour le reste, Mme Perez et son mari expliquent qu'ils ont une réelle intimité dans ce logement, grâce à ses dispositions et localisation au sein de la résidence.



Après avoir interrogé Mme Perez et son mari, nous nous sommes rendu à de nombreuses reprises sur le site pour essayer d'entrer en contact avec des habitants, et ainsi poursuivre nos entretiens. Cependant, n'étant pas beaucoup réceptif et volontaire à nos attentes, il nous a été difficile de trouver des habitants, voulant bien répondre à nos questions, tout du moins, jusqu'à entrer dans leur logement. Nous avons réalisé quelques entretiens « minutes », avec lesquels nous nous sommes rendu compte qu'il était difficile pour les habitants de parler d'intimité. La plus part du temps, ils parlaient de la résidence en générale, avec tous les avantages et inconvénients, de la personne au quatorzième, qui utilise son balcon comme « dépotoir », ou ceux du bâtiment B, qui mettent la musique trop forte, ou encore, des problèmes d'électricité, auxquels il faudrait réaliser des travaux, et plus encore. Il était intéressant de voir de quoi les habitants nous parlaient au premier abord, tout en ayant préalablement parlé d'intimité, en leur expliquant la thématique du mémoire. Finalement, après plusieurs jours, nous sommes parvenu à avoir un entretien avec deux habitantes, qui occupaient un studio, toujours dans le bâtiment A...

## DEUXIEME ENTRETIEN

A deux dans un studio...

Les deux habitantes occupent donc un studio au sixième étage du bâtiment A, donnant sur l'avenue Léon Blum. Elles sont locataires de cet appartement depuis un an, et ont été placées par les services de la DAS. Il était intéressant de réaliser un entretien avec ces habitantes car elles ont pu nous en apprendre davantage sur les habitants d'avant, mais aussi ceux d'après, puisque ce logement reçoit seulement des jeunes comme elles.

- **Environnement et relation public/privé**

Contrairement à Mme Perez, pour le premier entretien, ces deux habitantes n'ont pas la même relation à l'espace public. Le premier point auquel elles nous ont fait part est que la résidence n'est pour elles qu'un endroit où dormir, chacune d'entre elles travaille, ou poursuit ses études la journée, et ne rentre que le soir. Elles n'ont donc aucun contact avec les autres habitants, et ne sont pas présentes la journée. Leur logement est orienté vers le boulevard, elles ne profitent donc pas de la place commerciale, mais plutôt d'un belvédère sur la ville.

De plus, en rentrant tard le soir, elles ne voient pas les mêmes personnes sur l'espace public, il s'agit davantage de jeunes, ou de personnes n'habitant pas dans la résidence. Elles estiment que cet espace n'est pas sécurisant.

- **Parties communes**

Ne connaissant pas beaucoup d'habitants dans la résidence, les parties communes ne sont pas sujettes à discussion ni rencontre pour ces habitantes, mais plutôt de simples circulations, à emprunter pour sortir ou rentrer. Elles se sentent chez elles une fois passée la porte de leur logement. Elles ont de bonne relation avec leur voisine du T4 à côté : elle a l'habitude d'avoir des locataires différents à côté de chez elle, et s'est souvent liée d'amitié avec ces jeunes. Cependant, les deux habitantes nous expliquent que la voisine avait refait l'isolation du mur qui la sépare du studio, pour des questions de bruit. En effet, les murs séparatifs n'étant pas très épais, elle entendait le son du radio réveil d'anciens locataires, mais aussi la musique, les va-et-vient de la porte d'entrée, ce qui la gênait beaucoup. D'ailleurs, les deux habitantes essaient toujours aujourd'hui de respecter les horaires pour ne pas déranger leur voisine.

- **Intérieur du logement : Perceptions et ressentis**

A l'intérieur du logement, les meubles appartiennent aux autres jeunes de cette organisation, qui sont mis à disposition pour chaque locataire. L'espace n'est pas grand, et les meubles prennent beaucoup de place, c'est ce que regrettent les deux habitantes. Vivre à deux dans un studio n'est pas facile et le manque d'espace se fait ressentir. La cuisine est standard, et la salle de bain est restée comme celle d'il y a cinquante ans, avec la baignoire sabot. Les locataires expliquent qu'aucuns travaux n'ont été faits pour rendre l'appartement plus agréable, mais c'est surtout les meubles qui les dérangent le plus.

*« Ce ne sont pas nos meubles, on avait demandé à ce qu'ils soient enlevés, pour avoir nos meubles à nous. Là, on a l'impression de vivre chez quelqu'un d'autre ».*

Pour elles, en plus du manque d'espace, il ne peut pas y avoir tellement d'intimité, par le fait qu'avant tout, elles ne se sentent pas chez elles. Les murs, les meubles, sont marqués par la présence des anciens locataires, ce qui rend difficile le sentiment d'appartenance à l'espace. De plus, il ne s'agit pour elles que d'un logement provisoire.

La question du vis-à-vis n'a pas lieu d'être posée, puisqu'elles n'ont aucun bâtiment en face de chez elles. Leur fenêtre donne sur les toits de la ville.

A travers ces deux entretiens, de nouvelles questions se sont posées vis à vis de l'intimité dans le logement collectif, et comment les habitants pouvaient vivre ces espaces. Ce dernier entretien a notamment attiré notre attention sur la nécessité de se sentir chez soi, par l'investissement des lieux, avec l'ameublement, les usages de chaque pièce, les possibilités de faire de ces appartements des lieux à soi. Dans le premier entretien, nous avons pu observer que les habitants avaient réalisé des travaux et modifications au sein de leur logement, pour répondre à leur besoin d'une part d'espace, mais d'autre par aussi d'intimité. Nous nous sommes alors aperçus que l'appropriation des espaces, par quelconque dispositif, pouvait être garant de l'intimité dans le logement. Nous allons voir, à travers la suite du premier entretien, en quoi les modifications faites dans l'appartement, ont été nécessaires pour les habitants, et les impacts qu'ils ont eu sur leur mode de vie et d'habiter.

- **Appropriation du logement**

Comme nous l'avons montré précédemment avec l'évolution des plans de l'appartement, le premier grand changement des habitants du T4 a été d'ouvrir l'espace au studio d'à côté, pour bénéficier d'un plus grand espace, et notamment d'une pièce en plus. L'une des volontés premières était surtout de pouvoir avoir une autre chambre, mais aussi une deuxième salle de bain. Avec trois enfants, ils voulaient avoir la possibilité d'établir un rapport bien distinct entre parent/enfant, avec une séparation des pièces de douche.

Par la suite, considérant que la dimension des chambre avaient été, lors de la conception, privilégiée au dépend de celle du séjour, les occupants avaient alors décidé de modifier le cloisonnement entre la première chambre et le salon, pour donner davantage de spatialité à

ce dernier. Ainsi, ils pouvaient avoir un coin salon et un coin salle à manger. Dans cette répartition, la première chambre était donc plus petite que les autres, ce qui l'amènera plus tard à être utilisée comme chambre d'enfant, et ensuite bureau. Il n'y a pas eu de travaux dans les autres chambres, puisque leurs dimensions correspondaient aux besoins de la famille.

Dans cette répartition de l'appartement, et avec l'ouverture sur une pièce en plus, les habitants avaient une volonté d'offrir à chacun une pièce à lui. Les chambres étant de bonne dimension, ils auraient pu avoir deux enfants dans une même chambre, et ainsi garder le studio en location. Mais ils ont préféré faire le choix d'avoir une chambre pour chaque enfant, pour que chacun puisse s'y développer à sa façon, avec ses choix, ses envies. L'appartement a su évoluer au fil du temps, pour que les enfants puissent grandir.

D'autres modifications ont été apportées au logement, mais elles sont moindres, vis-à-vis des premières. Lors de la construction, la cuisine bénéficiait de deux ouvertures, une sur le couloir, la deuxième sur le salon. Les occupants ont décidé de condamner la porte s'ouvrant sur le salon, pour profiter d'une meilleure séparation « sale/propre », et toujours dans un souci de profiter d'un salon de grande dimension, sans obstacle. Cela permettait aussi à Mme Perez de se retrouver dans la cuisine, pour faire ses préparations. La dimension de la pièce étant trop petite pour manger à cinq, la famille prenait alors le repas dans la salle à manger. Ainsi, la cuisine était uniquement fonctionnelle pour les préparations des repas.

En fin, la dernière modification, a été celle de la porte donnant sur le salon, depuis le couloir. Ce dernier accueille à l'entrée les sanitaires, ainsi, cette porte permet de faire la séparation entre cet espace, et le salon. C'est pour cette nécessité d'intimité, que les habitants ont décidé de garder la porte, en changeant seulement ses dimensions. Ils auraient pu la supprimer, et avoir des circulations plus fluides dans l'appartement, mais ils ont décidé de la garder, seulement pour faire séparation entre les toilettes et le salon, surtout, lorsqu'ils reçoivent. La porte simple a été modifiée en porte à doubles vantaux, pour diminuer son emprise sur le salon lorsqu'elle est ouverte. Elle permet de diminuer l'effet de gêne qui peut s'opérer vis à vis des toilettes. Aussi, ils ont décidé de la garder pour bloquer les odeurs de cuisine, qui sont inconvenantes dans les pièces de jour ou de nuit.



Mme Perez nous explique alors que certains habitants ont décidé de modifier totalement l'appartement, avec en premier lieu, l'ouverture de la cuisine sur le reste du logement. D'autres ont supprimé un placard dans une chambre pour pouvoir faire une salle d'eau, notamment dans la chambre parentale. Ou encore, certains ont préféré transformer le T4 en T3, en supprimant la chambre donnant sur le salon, et ainsi agrandir l'espace considérablement.

Toutes ces modifications sont apportées par les habitants (propriétaires) pour répondre à leurs besoins. Le caractère flexible de ces appartements, grâce à la structure poteaux/poutres, est un véritable avantage pour les occupants : ils peuvent ainsi modifier à leur gré chaque pièce, pour créer un environnement qui leur convient, dans lequel ils puissent se sentir chez eux. L'organisation n'est pas fixée, et permet d'être modifiée à chaque nouvel habitant. C'est une histoire qui peut se réécrire à chaque fois, et permet aux habitants d'avoir un logement à eux, sans avoir la sensation, comme chez les jeunes occupantes du studio au sixième étage, d'habiter chez quelqu'un d'autre. Cette notion de « chez soi » est, nous l'avons vu dans le premier chapitre, possible par l'appropriation des lieux, et ainsi, garant d'une certaine intimité.

Finalement, cette première analyse nous a permis de définir les relations entre architecture et habitants, mais aussi de comprendre le rôle qu'elle peut avoir au-delà de la fonction « d'abriter ». Nous avons pu mettre en relation les systèmes de composition de ces logements, appris lors du premier chapitre de cette recherche (le standard des années 60) avec les modes de vie qu'ils impliquent ou qu'ils permettent. Les notions de flexibilités et modularités nous ont permis de compléter ces connaissances. Cette analyse nous a permis d'établir un premier contact avec des habitants des logements des années 60, avec lesquels nous avons pu approfondir les questionnements, et en trouver de nouveaux. C'est à partir de ces premiers entretiens, que vont se baser les prochains, pour l'étude du deuxième corpus : l'ensemble des Y.

Il nous a en effet semblé intéressant et enrichissant d'étendre nos recherches à travers deux corpus des années 60, d'une part pour étudier les disparités et similitudes qui peuvent exister entre ces deux logements collectifs, dans leur composition, l'organisation des circulations et des bâtiments entre eux, les espaces publics et collectifs, mais aussi pour profiter de deux échelles différentes (en occupation de sol, en nombres de logement,...) et ainsi observer comment ces échelles peuvent influencer les modes de vie des habitants. Comme évoqué au début de notre recherche, l'hypothèse qui tend à mettre en relation intimité et espace collectif va pouvoir être vérifiée et illustrée durant l'analyse des bâtiments en Y. L'échelle plus importante de ce deuxième corpus nous amène à analyser des logements se rapprochant de l'échelle du grand ensemble, avec 431 logements.

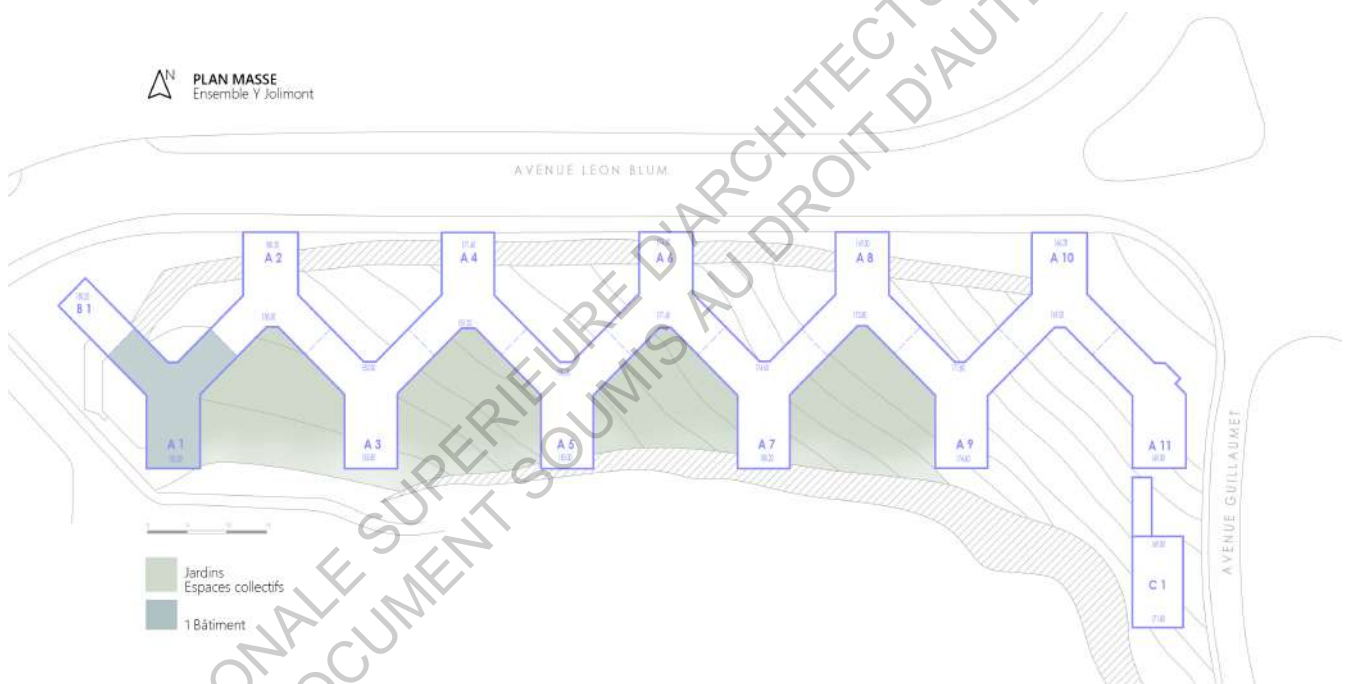
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

## B. L'intimité à l'échelle du grand ensemble : Analyses des immeubles en Y à Toulouse

### a. Compositions et caractéristiques du logement : comprendre ses principes de conception

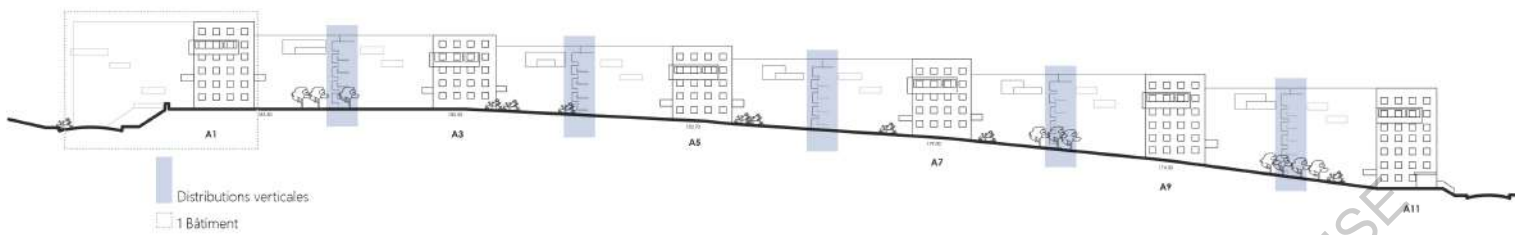
#### Ensemble de logements : Les Y à Jolimont 1954 – 1961 Pierre et Joachim Génard

L'ensemble de logements des Y a été construit dans les années 1954-1961 par les frères Génard. Il se compose de 431 logements, regroupant cinq typologies différentes. Au total, les bâtiments regroupent entre 5 et 10 étages, composés chacun par 13 bâtiments : onze Y, auxquels viennent s'ajouter deux autres bâtiments (C et B).

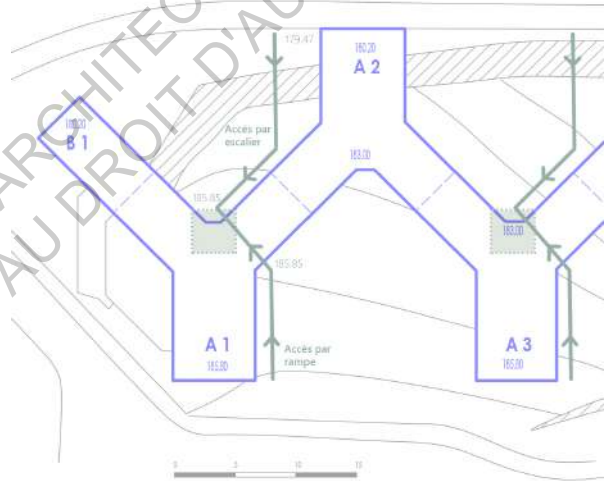


La particularité de cet ensemble vient du dénivelé sur lequel il a été construit, produisant ainsi ses formes particulières de Y. En effet, Joachim et Pierre Génard ont décidé, lors de la conception, de proposer un maximum de logements, en évitant l'effet de « barre », qui était le plus souvent assimilé aux typologies de grands ensembles. De plus, par ce dénivelé important, ils ont voulu profiter du relief pour proposer une autre écriture : celle des Y. Chaque bâtiment se décompose en six étages, avec pour chaque niveau six cellules différentes. Pour épouser la forme de la parcelle, chaque bâtiment est décalé d'un étage par rapport au précédent. Le dernier quant à lui, repose sur sept étages (Façades ci dessous).

### Façades SUD Développé + dénivelé



Cette forme de Y a été choisie dans un désir de respecter les distances entre chaque bâtiment et ainsi de pallier aux problèmes de vis à vis. Contrairement à la forme d'un Y, où les angles sont tous égaux ( $120^\circ$ ), le Y formé par les architectes proposent deux angles davantage ouvert ( $135^\circ$ ) pour répondre à cette problématique de visibilité (d'après les recherches d'Audrey Courbebaisse pour sa thèse sur les grands ensembles). L'angle ayant le plus petit degré ( $90^\circ$ ) est utilisé, dans l'organisation des bâtiments, pour les distributions verticales. Ainsi, chaque bâtiment est desservi par sa propre cage d'escalier, comptabilisant treize distributions au total. Les bâtiments n'ont aucune possibilité d'accès l'un à l'autre, ils fonctionnent indépendamment. L'entrée dans chaque Y est quant à elle accessible depuis l'Avenue Léon Blum au Nord ou la Rue Kepler au Sud. Les halls d'entrée des Y impairs (A1, A3, A5, A7 et A9) sont traversants et ainsi accessibles depuis les deux rues (image ci contre). La déclivité du terrain permet cette adaptation. De plus, les parkings sont situés de part et d'autre des bâtiments, l'accès aux halls est alors facilité par cette double entrée. Seuls les bâtiments pairs n'ont qu'un seul accès, depuis l'avenue Léon Blum.



L'ensemble des immeubles Y offre donc 431 logements, répartis sur 13 bâtiments. Les niveaux ne sont pas tous répétitifs, même si ils conservent les mêmes formes et travées. Chaque Y se compose de six logements, et varie selon les niveaux.



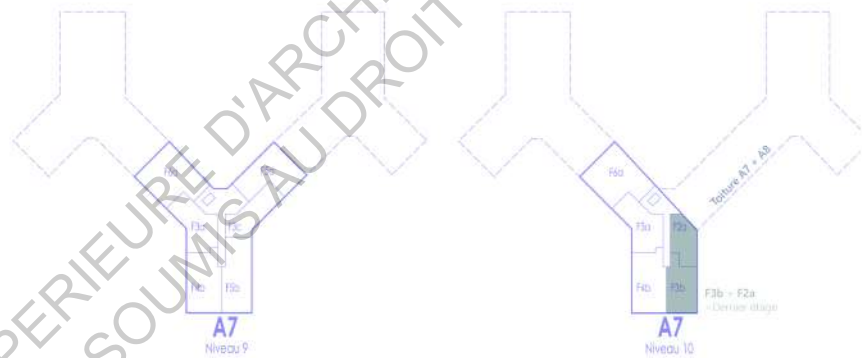


TYPOLOGIE T3



Les typologies F3 ont elles une superficie d'environ 60m<sup>2</sup>. Ces typologies, tout comme les F2, permettent de faire les changements de niveaux entre chaque bâtiment et d'articuler ainsi différentes typologies. La deuxième typologie (au centre) s'agit en réalité d'un F4, auquel une chambre a été prise pour un cellier (principalement présent dans le bloc C).

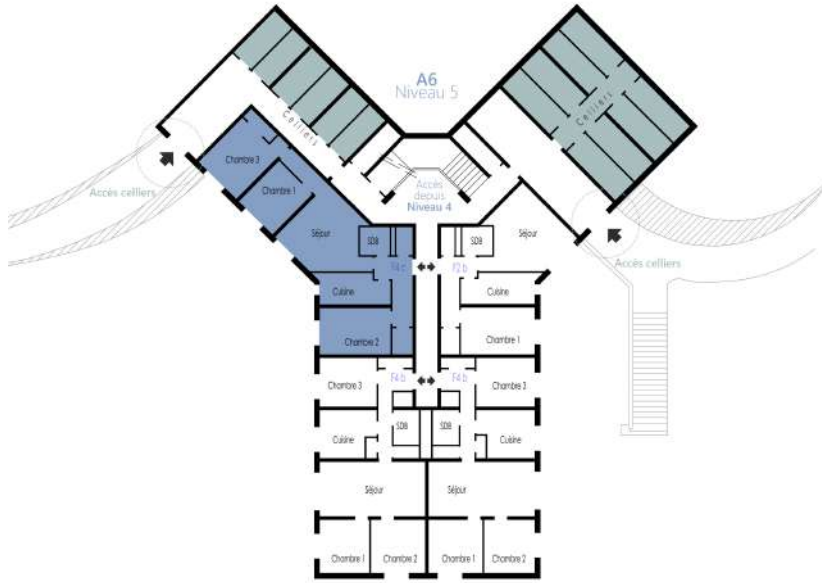
Pour les autres bâtiments, cette typologie est utilisée pour permettre le décalage d'un étage à un autre, notamment au niveau des appartements au centre du Y, assemblé à un F2 (comme le plan ci dessous). Les deux autres variantes sont organisées autour des deux angles 135° des Y. Les F3a (première typologie) sont associés aux F4 dans les Y pairs, permettant ainsi d'avoir 4 F4 et 2 F3. Pour les Y impairs, une association F3a + F3c permet d'avoir un F4 ainsi qu'un F5, comme on peut le voir si contre avec le plan du niveau 9 du bloc A7.



TYPOLOGIE T4



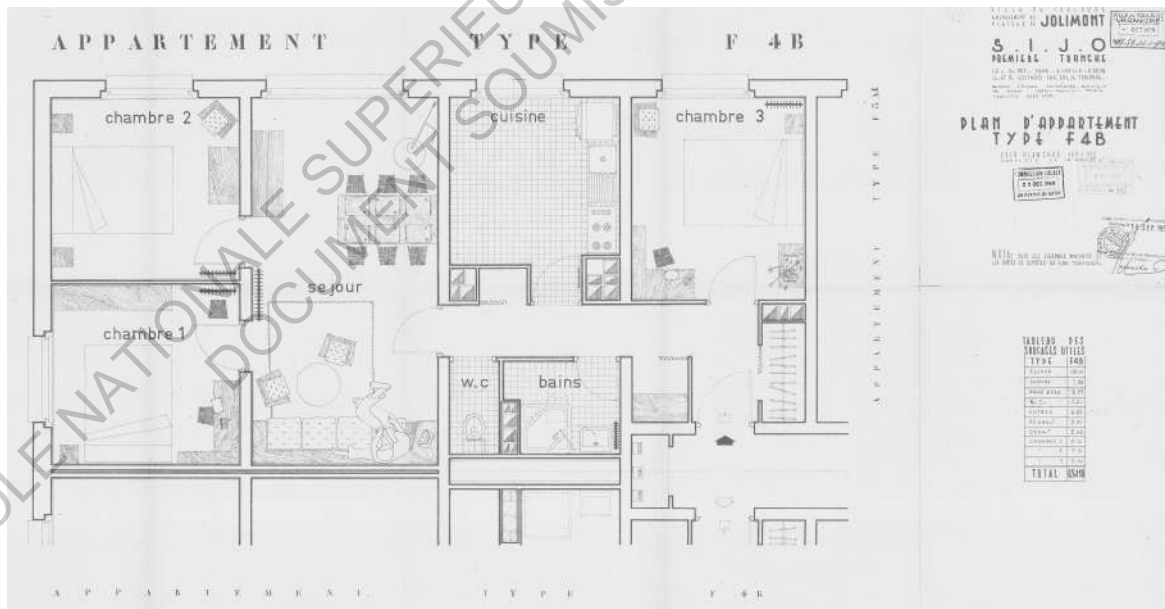
Les typologies F4 font environ 70m<sup>2</sup>. Il s'agit de la typologie la plus présente de l'ensemble des logements. Ils composent la plus part des parties Nord des blocs pairs (F4b), ainsi que les parties centrales (F4a). Ils s'associent aussi aux F3 pour le bâtiment C.



Les typologies F4c sont seulement au nombre de 3, dans les blocs A4, A6, A8. Ils permettent les organisations particulières des étages comprenant des entrées différentes des autres. Par exemple pour le bloc A6, il y a deux entrées secondaires qui permettent au niveau 5 (celliers et locaux poubelles). Dans cette situation particulière, il y a la présence de deux F4b, un F4c et un F2. Ils sont accessibles soit depuis le

rez de chaussée, soit par les entrées secondaires des celliers (voir plan ci contre). Il s'agit des mêmes particularités pour les deux autres blocs (A4 et A8).

Aménagement type F4b Y Jolimont – Frères Génard (cote 580W430)



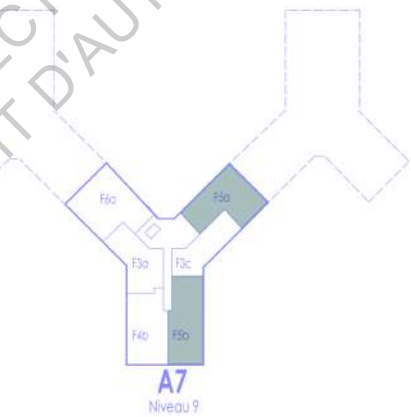
### TYPOLOGIE T5



Les typologies F5 ont une surface d'environ 80m<sup>2</sup>. Elles se situent seulement dans les blocs impairs de l'ensemble des bâtiments. Trois typologies permettent de réaliser plusieurs combinaisons, en fonctions des étages. Au rez de chaussée, on trouvera seulement des

F5c, dont leur typologie permet d'être accolée aux halls d'entrée. Il s'agit d'un F4a auquel est ajouté une travée de chambre.

Pour les typologies F5a et F5b, elles se situent uniquement dans les étages : les F5b occupent les parties Sud des blocs impairs, avec les F4b, tandis que les F5a se trouvent plutôt dans la partie centrale (leur forme permet d'être cumulée aux F3c. Ci contre plan A7 niveau 9). Les blocs impairs proposent, contrairement aux blocs pairs, une plus grande variété de typologies, avec pour la plus part des étages deux F3, un F4, deux F5 et un F6.



### TYPOLOGIE T6



Les typologies F6 ont une surface d'environ 90m<sup>2</sup>. Tout comme les F5, elles se trouvent seulement dans les blocs pairs de l'ensemble ainsi que dans le bâtiment B. Présentes à chaque étage, ces typologies se situent dans la partie centrale des blocs, et permettent l'association avec les F3a (voir plan ci

dessus A7 niveau 9). Une travée de plus que le F5c vient former les deux variantes. Seule la typologie F6b est présente que dans le bloc B.

## Organisation et structure

Après avoir observé les typologies présentes dans l'ensemble des Y, nous pouvons à présent les analyser et comprendre leur composition. Structurellement, chaque logement est organisé autour de refends transversaux porteurs, qui viennent rythmer d'une part les logements, mais aussi les façades (avec seulement trois tailles de menuiseries différentes). La grande particularité de cet ensemble est la présence, par les refends porteurs, de travées qui définissent chacune un espace. Il s'agit de trois travées : une de 3,20m qui constitue les séjours, une travée de 3,00m dans laquelle viennent se positionner les chambres, et en fin une dernière de 2,80m où se situent les cuisines et salles de bain. Cette décomposition a permis aux architectes de composer les logements à partir d'une trame prédéfinie, en fonction de la forme des Y.

Ainsi, chaque logement vient se composer autour de ces trois travées, en ajoutant ou non une travée pour former une pièce supplémentaire. En effet, après avoir observé chaque typologie, nous pouvons apercevoir que certaines se ressemblent : les variante « a » et « b » sont organisées autour d'une même composition, à laquelle les architectes sont venus ajouter une travée supplémentaire (voir plans ci dessous).

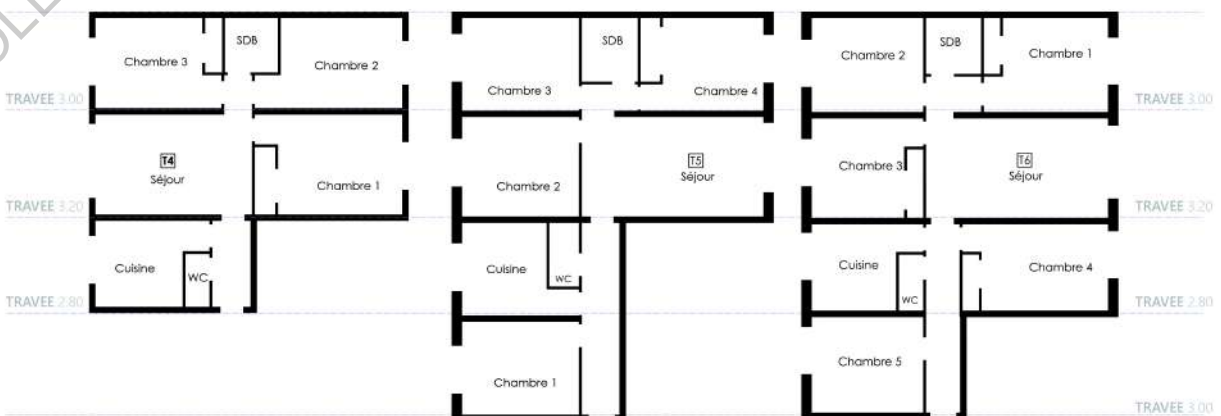
### Evolutions des typologies

Modularité et répétitions  
(T3b, T4b et T5b)



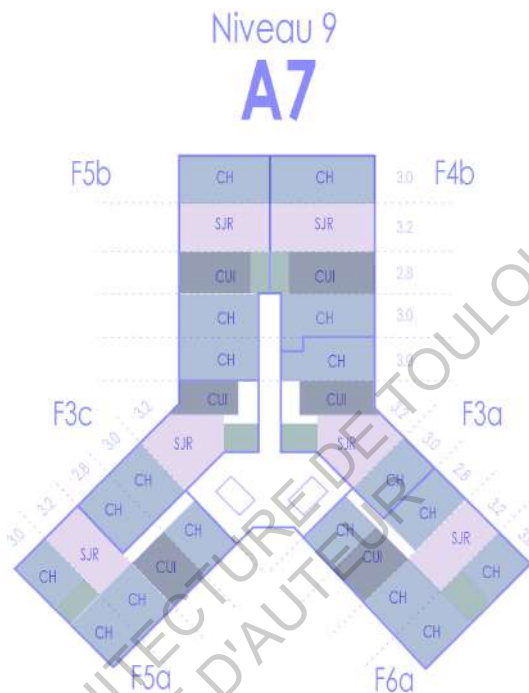
### Evolutions des typologies

Modularité et répétitions  
(T4a, T5a et T6a)



Cette particularité a permis aux architectes de composer chaque étage de façon différente, en variant les typologies pour s'adapter aux niveaux, notamment avec les rez de chaussée et dernière étage. Le jeu des travées permet d'associer des cellules entre elle, en offrant pour chaque logement les mêmes espaces en fonction des pièces. Ainsi, cette organisation facilite les structures et descentes de gaines, tout en permettant la modularité des étages.

Nous pouvons voir sur le plan ci contre l'organisation type d'un Y impair, avec la présence de 6 typologies différentes. Cette combinaison est possible par la complémentarité des cellules, grâce au jeu des travées.



### L'ensemble des Y : répond t-il au standard des années 60 ?

Nous avons pu, dans le premier chapitre, évoquer le standard du logement collectif des années 60, à travers plusieurs facteurs. La question que nous nous posons au vu de ce corpus de Jolimont, est de savoir si il correspond à ce standard, et si il regroupe tous ces facteurs.

- **Répétition**

Premièrement, nous avons observé le caractère répétitif de l'ensemble : des bâtiments en Y répétés, au nombre de 11, avec pour chaque étage six logements, autour d'un noyau central qui accueille les circulations verticales. Les structures en béton permettent la rapidité des constructions, mais surtout la standardisation. Grâce aux structures porteuses, avec les refends transversaux, l'organisation aussi bien dans le horizontal que vertical (des gaines techniques) est facilitée, et permet surtout de réaliser des variations suivant les étages en fonction d'une trame prédéfinie.

- **Modularité et flexibilité**

L'utilisation des trois travées permet de composer chaque logement autour d'une même organisation, avec des espaces égaux pour toutes les typologies, en fonction des besoins. Les architectes ont répondu à la question de la modularité grâce à des logements semblables. Cependant, contrairement aux logements de masse des années 60, la flexibilité reste difficile à envisager, du fait des structures, avec de refends porteurs qui ne peuvent être facilement supprimés (si volonté d'agrandir sur un autre logement).

Mais pour pallier à cette difficulté, les frères Génard ont su proposer un grand nombre de logements, avec des étages variés, où les typologies sont réparties sur l'ensemble des bâtiments. Seuls les studios ne sont pas présents.

- **Confort et hygiène**

Le standard des années 60 a su rendre l'accès au confort au plus grand nombre. Dans l'ensemble des Y, tous les équipements nécessaires sont présents grâce à la modernité apportée aux logements. Étant davantage spacieux, la salle de bain a pu être mise en place dans tous les logements, avec une salle d'eau en plus pour les F6. Ce qui peut nous sembler anodin aujourd'hui, était en réalité un plus considérable pour l'époque et les Y ont profité de ces innovations.

De plus, en supprimant les studios des typologies, la volonté était de pouvoir apporter des superficies plus importantes au sein des logements, jusqu'à surpasser les standards fixés :

- les F2 des Y ont une surface d'environ 50m<sup>2</sup>, alors que le standard était fixé à 34m<sup>2</sup>,
- les F3 60m<sup>2</sup> pour 45m<sup>2</sup>,
- les F4 70m<sup>2</sup> pour 50m<sup>2</sup>,
- les F5 80m<sup>2</sup> pour 63m<sup>2</sup>,
- et en fin les F6 à 90m<sup>2</sup> pour 77m<sup>2</sup>.

- **Vers une individualité**

Grâce à ces augmentations de superficie, les habitants ont pu bénéficier de tout le confort possible à l'intérieur de leur logement, avec les équipements nécessaires, mais aussi de pièces davantage importantes, notamment pour les chambres. En effet, dans les logements en Y, les chambres font de 9 à 14m<sup>2</sup> pour les plus grandes, ce qui est un facteur considérable pour le confort des habitants, dans une recherche d'individualité. Comme nous avons pu le voir précédemment dans le chapitre sur les chambres, elles représentent un lieu important au sein d'une habitation, puisqu'elle est le lieu du soi, et seul espace non partagé du logement. La pièce de nuit, de repos, de retrait, ou de jeux a su prendre de l'ampleur dans les typologies d'habitat, et les logements en Y nous montrent cette évolution.



## **b. Entretien avec les habitants : quelles appropriations du logement en vue d'une intimité ?**

Après avoir réalisé les premiers entretiens avec les habitants de la résidence de l'Observatoire, nous nous sommes attachés à en réaliser avec l'ensemble des logements en Y, pour analyser l'intimité à l'échelle du grand ensemble. Avec ces treize bâtiments, et les 431 logements qui le compose, nous considérons ce site comme un grand ensemble, aussi par ses dispositions, avec des espaces collectifs, différents halls d'entrée, de nettes séparations entre organisations de chaque bâtiment. De plus, nous avons pu observer dans l'analyse précédente, que ces logements ainsi que l'ensemble des bâtiments correspondaient aux compositions des grands ensembles des années 60, davantage que la résidence de l'Observatoire notamment.

Nous avons pu étudier qu'il existait différentes typologies dans cet ensemble, avec pour chacune, différentes variantes, correspondant à des nécessités de composition. A travers ces différentes typologies, notre volonté était de pouvoir aller à la rencontre des habitants, et d'observer, en fonction de ces variantes, comment l'intimité était perçue au sein des logements. Contrairement à la résidence de l'Observatoire, qui ne se compose que de trois différentes typologies (hors différences de studio), nous avons la possibilité, à travers l'ensemble des Y, d'observer les différences qui pouvaient exister en vu de ces variations, au sein par exemple d'une même typologie. Les organisations intérieures des logements, les compositions ainsi que les schémas de cellule proposant trois variantes, pour une même typologie, étant intéressant pour nous permettre de nous rendre compte de l'influence des organisations des logements, au delà de leur typologie (qu'il soit T4, T5 ou encore T6), et des effets quelles apportaient au sein d'un ménage, vis à vis d'une intimité.

Nous avons pu réaliser plusieurs entretiens, sur différentes typologies et bâtiments, en variant ainsi les orientations et donc les vues. A travers ces entretiens, toutes les typologies de famille ne sont pas représentées, puisque nous n'avons pu réaliser des entretiens avec les 431 logements et donc avoir des ménages variés. Cependant, nous avons tout de même réalisé plusieurs entretiens, avec un panel de différentes typologies, au sein desquelles nous avons pu observer des différences de mode d'habiter et de relation à l'intimité. L'histoire de chaque habitant témoigne d'un passé vécu, avec des évolutions au sein de la famille, qui nous parlent des usages du logement, et des perceptions de chaque pièce vis à vis de différents contextes familiaux. Les entretiens nous ont permis de répondre aux différentes hypothèses que nous avons formulé au début de cette recherche, à savoir comment l'appropriation nous parle de l'intimité, à travers les modes d'habiter et comment la sphère privée du logement du grand ensemble est vécue au travers des espaces collectifs.

A travers les différentes échelles de l'intimité, nous avons décidé de mettre en parallèle les entretiens que nous avons pu réaliser, pour observer les différences et variantes de modes d'habiter dans ces logements des années 60. L'utilisation de plans, coupes, schémas et photographies viendra illustrer nos propos, pour tenter de comprendre comment l'intimité se traduit-elle au sein des habitations.

Les premiers entretiens réalisés avec les habitants nous ont permis d'établir une première approche avec ces logements. Ayant préalablement analysé l'ensemble, nous étions en mesure d'entreprendre les premiers entretiens, avec la connaissance de chaque logement.

Les entretiens des logements en Y ont débuté par quelques discussions auprès des habitants, dans les jardins collectifs. Tout comme pour la résidence de l'Observatoire, nous avons pu entamer quelques entretiens, cependant, les habitants ne souhaitaient pas que l'on accède à leur logement. Nous avons alors décidé de les questionner dans ce lieu collectif des jardins.

- **Premier contact : typologies de famille et situations**

Le premier entretien s'est réalisé avec un habitant du bâtiment A5. Il habite un T3c au quatrième étage, avec sa femme et son petit garçon. Ils sont locataires depuis quatre ans, et ont choisi cet appartement pour l'environnement agréable et la proximité avec le centre de Toulouse. De plus, en étant locataire, l'attraction du loyer modéré a favorisé leur choix. Durant cet entretien, nous avons pu le questionner sur ses modes de vie, ainsi que les perceptions qu'il pouvait avoir de son logement. Cependant, nous n'avons pas pu accéder à ce dernier, pour réaliser un relevé d'habiter. Nous verrons plus tard qu'il a pu tout de même nous apporter plusieurs réponses concernant l'intimité dans son logement. Le deuxième entretien s'est opéré de la même façon : nous avons rencontré une habitante du bâtiment A7, au sein des jardins, surveillant ses enfants qui jouaient. Cette habitante et son mari sont propriétaires d'un T4b depuis deux ans, au quatrième étage. Ils habitaient ici depuis plusieurs années, en tant que locataires, et se sont par la suite décidés à acheter leur appartement. Elle travaille en tant que garde d'enfants à domicile, et reçoit donc plusieurs familles dans son logement. Nous avons pu réaliser notre entretien en bas de l'immeuble, l'habitante ne souhaitant pas non plus nous laisser accéder à son logement.

A travers ces deux premiers entretiens, le refus de nous laisser pénétrer dans les appartements, montre une certaine gêne de « l'intrusion » et de l'inconnu. Cependant, nous avons tout de même pu en savoir davantage sur leur vie au sein de cette habitation, et des relations qu'ils pouvaient entretenir, entre le monde extérieur et la sphère privée, ainsi que leur intimité. Il est intéressant d'observer que finalement, parmi tous les entretiens réalisés sur ce corpus, seul ces deux habitants n'ont pas souhaité nous montrer leur logement. Il s'agit des deux seules typologies de famille composées d'un couple avec des enfants.

En effet, suite à l'entretien avec la deuxième habitante, nous avons pu réaliser un troisième avec une occupante du bâtiment A5. Mme Belinga habite au rez de chaussée de ce bâtiment. Elle y vit seule depuis que ses enfants sont partis. Elle vivait avec son fils et ses deux filles. Tout comme la dernière habitante, elle est assistante maternelle, et reçoit donc tous les jours des enfants et parents au sein de son logement. Elle habite dans ce T5c depuis 1999. Avant, elle habitait dans la même résidence, mais au quatrième étage, dans un T4. Elle connaît beaucoup de voisins, elle a pu, tout au long de ces années, tisser des liens avec certaines personnes, ce qui l'a convaincu de rester habiter ici.



Mme Belinga a accepté de réaliser l'entretien au sein de son logement, dans lequel nous avons pu faire un relevé d'habiter, prendre plusieurs photos, et aussi nous confronter à l'habitation, vis à vis de sa situation en rez de chaussée. Pour cet entretien, les grands thèmes évoqués nous ont permis d'établir avec cette habitante quelles relations pouvaient exister entre l'espace du logement et le monde extérieur. Il nous a semblé important d'explorer avec elle, par sa situation en rez de chaussée, les questionnements autour de l'intimité, et d'observer, à travers ses réponses, ses modes de vie dans son habitat. Nous verrons que l'entretien s'est organisé autour de trois thèmes : le rapport au monde extérieur, avec la relation qu'elle entretient avec l'espace collectif qui l'entoure, en deuxième temps la perception qu'elle se fait des espaces communs partagés, comme celui du palier par exemple, et en fin, nous nous sommes entretenus davantage sur son espace habité. Ce qui nous a semblé intéressant avec cette habitante était de comprendre comment elle pouvait conjuguer la proximité de l'espace public, avec l'intimité dans sa sphère privée.

A la suite de cet entretien, nous avons rencontré Mme Moison, habitante du bâtiment A8, au neuvième étage, soit le dernier de ce bâtiment. Elle est propriétaire d'un T4b depuis 1992, où elle a vécu avec ses deux enfants, un garçon et une fille. Aujourd'hui, elle décide de garder cet appartement pour pouvoir recevoir ses petits enfants, malgré le manque de place qu'elle peut y ressentir. Elle a toujours vécu seule avec ses enfants, et l'achat de ce logement n'était pas une volonté première, mais son organisation ainsi que sa localisation l'ont convaincu d'en devenir propriétaire. Nous verrons par la suite que les particularités de cet appartement, avec notamment sa situation au dernier étage, sont des facteurs primordiaux pour l'intimité de cette habitante. Tout comme Mme Belinga, ces deux habitantes vivent seules aujourd'hui au sein de leur logement, et ce qui est intéressant pour nous est d'analyser les différences qui peuvent exister suivant l'évolution de leur cellule familiale. De plus, une habitant au rez de chaussée, et la deuxième au dernier étage, nous allons pouvoir réaliser des comparaisons et parallèles entre ces deux situations, que nous avons évoqué dans le premier chapitre comme pouvant être facteurs de l'intimité.

Mme Moison a été pendant plusieurs années présidente du conseil syndical de cet ensemble de logements. Elle connaît donc plusieurs habitants, et nous a alors orienté vers une habitante du bâtiment A1, Mme Fadel, habitant dans un T6 au cinquième étage. La particularité avec cette habitante est qu'elle héberge en location, au sein de son logement, des étudiants étrangers. Ce qui est intéressant dans cet entretien est d'observer comment est possible l'intimité de cette habitante, ainsi que celle des étudiants qu'elle reçoit, en cohabitant dans un même logement. Elle habite dans cet appartement depuis plus de dix huit ans et y vivait avec son mari ainsi que ses enfants. Depuis près de quinze ans, à la suite du départ de leurs enfants, Mme Fadel et son mari ont décidé d'opter pour une autre mode de vie, avec la location de ces différentes chambres, à des étudiants ne faisant, en premier lieu, pas partie de leur sphère familiale. Nous verrons à travers l'entretien combien cette expérience a été bénéfique pour cette habitante, ainsi que pour les étudiants.

Faisant partie du conseil syndical, tout comme Mme Moison d'ailleurs, Mme Fadel a su m'orienter vers une autre habitante de son bâtiment, Mme Roch, qui occupe le T5 au rez de chaussée. Elle m'explique alors que cette habitante travaillait pour le constructeur

qui a édifié ces bâtiments, ainsi que ceux de la place commerciale par ailleurs. Nous nous sommes alors tourné vers cette habitante, pour en apprendre peut être davantage sur la construction, mais aussi et surtout, tout comme pour Mme Belinga, comprendre ses modes de vie au plus proche de l'espace collectif. Mme Roch habitant dans cet immeuble depuis les années 70. Au départ locataire d'un T3 dans le même bâtiment, elle et son mari ont décidé de devenir propriétaire du T5c en 1973. Ils y habitaient avec leurs deux enfants, et aujourd'hui, Mme Roch vit seule, mais nombreux membres de sa famille lui rendent souvent visite, et restent pour quelques jours au sein du logement. Cette habitante fait donc partie des premières habitantes des Y, puisqu'ils ont été construits, rappelons nous, dans les années 60. Elle nous explique alors durant l'entretien toute l'organisation ainsi que son rôle dans l'entreprise de construction, et la demande de la municipalité à travers La Société Immobilière de Jolimont (la SIJO), qui ont permis la construction de cet ensemble de logements.

D'ailleurs, un autre habitant, Mr Boyer, habitant dans un T5a au quatrième étage du bâtiment A6, s'est lancé, lors de notre entretien, dans l'histoire et la chronologie de l'ensemble, à travers les différentes phases, de la commande jusqu'à l'exécution. Cet habitant s'intéresse énormément à l'histoire du lieu dans lequel il vit aujourd'hui, et se présente comme un membre très actif du conseil syndical. Il nous explique alors que l'ensemble de Jolimont a été une demande de la municipalité pour l'amélioration de l'habitat. Mr Boyer s'intéresse aux frères Génard, et leur rapport proche avec Candilis par exemple, en nous expliquant qu'il ne lui semble pas anodin que les bâtiments des Y ressemblent pour beaucoup à ceux du Mirail. L'entretien avec cet habitant nous en a appris davantage sur l'ensemble du bâtiment, et nous avons grandement apprécié les réponses aux questions que nous lui avons soumis vis à vis de l'intimité dans le logement collectif, puisqu'il a su, à travers son goût pour l'architecture, nous répondre de façon très méthodique et avec un regard très intéressant...

Parmi tous ces entretiens, nous avons pu analyser trois typologies différentes, avec les T4, les T5 et les T6. Après l'entretien réalisé avec Mme Fadel, nous avons rencontré un habitant du bâtiment A1 propriétaire d'un T3c au quatrième étage. Mr Dusser-Lauge vit seul dans cet appartement depuis un an et demi. La proximité avec les transports en commun et le centre ville ont été des avantages intéressants pour l'achat de ce logement. Nous avons réalisé un entretien pour lequel nous avons pu accéder à son logement, et ainsi réaliser quelques photos nous permettant d'illustrer plus tard ses réponses à nos questionnements. La volonté d'établir des entretiens au sein des différentes typologies était d'analyser les modes de vie qu'ils peuvent engendrer, et comment, par leur disposition dans l'ensemble, peuvent ils répondre à l'intimité des habitants, tout en ayant des organisations différentes.

A travers ces différents entretiens, nous allons à présent, par l'intermédiaire des thèmes que nous avons évoqués précédemment, faire part des témoignages de ces habitants. Les relevés d'habité ainsi que différentes pièces graphiques illustreront ce chapitre et nous permettront de mettre en avant la relation de l'architecture aux modes de vie. Suite au premier chapitre, où nous avons tenté de définir ce qu'était l'intimité, nous nous sommes donc aperçu de la présence d'échelles de l'intimité, à travers différentes transitions et limites, sur lesquelles nous nous sommes appuyés durant ces entretiens. Premièrement, nous nous sommes attachés au caractère collectif de cet ensemble de

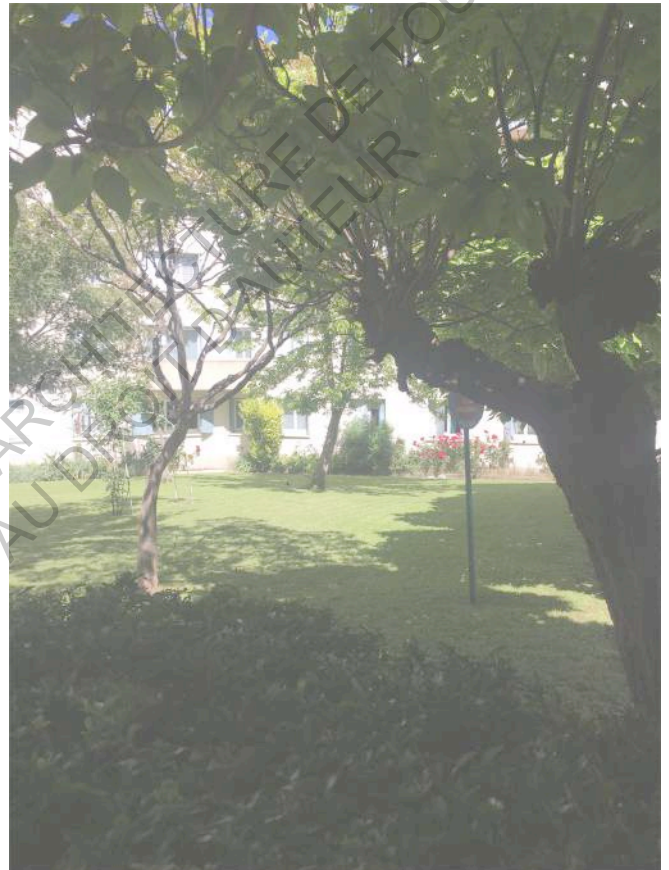
logements, à travers notamment les espaces partagés, publics, et collectifs, se situant en extérieur de cette résidence. Les boulevards ainsi que les espaces verts ont été sujets aux différents questionnements, et constituent ainsi le premier thème de chaque entretien. Nous avons procédé, avec les habitants, à un cheminement partant du plus collectif au plus singulier, nous permettant de balayer avec eux chaque espace des ensembles de logements. Des espaces extérieurs, aux parties communes, à l'intérieur du logement, ces transitions et passages nous ont aidé à amener l'habitant à parler petit à petit de choses davantage personnelles, et donc intimes.

- **Espaces collectifs et relation de voisinage**

En commençant nos entretiens avec deux habitants dans le domaine public, sur les espaces verts se trouvant dans chaque alcôve des bâtiments impairs, nous nous sommes rendu compte de l'importance de ces espaces pour eux, et de ce qu'ils pouvaient apporter au sein de leur logement. La végétation, les distances, le caractère partagé/collectif et non public semble être un réel avantage pour le bon fonctionnement de cette résidence et le confort des habitants.

Ce qui nous a semblé important d'analyser à travers ces entretiens est aussi le rapport que les habitants peuvent avoir avec le voisinage, les occupants qui les entourent.

Avec 431 logements, cet ensemble repose sur une certaine mixité, et un grand nombre d'habitant. La vie en « collectivité », par les espaces partagés comme les jardins par exemple, est un facteur des logements collectifs des années 60, et des grands ensembles. Comme pour le premier corpus, avec la place commerciale, ces espaces participent à la vie des habitants, et font partie leur quotidien. Il était alors nécessaire pour notre recherche d'inclure ces rapports dans notre questionnement et analyse.



Jardin de deux bâtiments impairs

Lors de nos premiers entretiens dans ces espaces verts, nous avons pu demander aux habitants si ils profitaient de ces espaces, et si ils s'y rendaient souvent. Le premier, habitant au quatrième étage, nous affirme que ces espaces ont été un atout dans le choix d'habiter ici, même si aujourd'hui, ils n'en profitent pas pleinement. Ils l'utilisent peu, et la frondaison des arbres, comme il explique être un avantage comme brise vue, n'est pas un plus pour eux, puisqu'en habitant au quatrième, ils n'en bénéficient pas. Au contraire l'habitante du T4 de l'autre bâtiment, nous affirme profiter régulièrement de ces espaces, avec les enfants qu'elle garde et permet de former un lieu de rencontre, avec les autres

habitants. Pour elle, il est important d'avoir un lieu où se rencontrer, entre voisins, dans un espace partagé qui leur « appartient », puisqu'il ne fait pas parti du domaine public, comme peut l'être la place commerciale de la résidence de l'Observatoire par exemple. Cependant, tout comme le premier habitant, elle estime ne pas bénéficier de la présence de la végétation pour garantir un brise vue, et la visibilité sur son appartement la dérange.

En effet, cette habitante introduit un premier facteur intéressant pour notre recherche, celui de la vue. Elle explique être dérangée par le vis à vis des logements entre eux. Les volets sont bien souvent fermés, pour pallier à cette gêne de proximité. Il est vrai que dans cette résidence, on observe bien souvent que les volets sont fermés, tout au long de la journée. En étant intervenu à des horaires et journées différentes, le constat a toujours été le même, celui de se trouver face à des habitations « cloîtrées » derrière leurs volets. Nous verrons plus tard, à travers l'espace intérieur et les questions autour des modes d'habiter, que cette pratique témoigne d'un besoin d'intimité.



Accès au hall d'entrée, depuis le jardin.

Pour la suite des entretiens, la relation à l'espace public nous semblait important à questionner avec l'habitante du rez de chaussée, Mme Belinga. Finalement, c'est davantage de son logement que nous sommes posés les questions des rapports à l'espace extérieur, puisque son appartement se situe dans le prolongement de l'espace collectif.

Cette habitante nous a expliqué n'avoir aucune gêne vis à vis de sa proximité avec l'espace collectif. Pour elle, il constitue un atout, d'une part pour les enfants qu'elle garde, tout comme l'habitante du T4, mais aussi avec la présence de la végétation, qui est pour elle une réponse pour pallier aux problématiques visuelles. Cet espace collectif découle de la forme de l'ensemble des bâtiments entre eux, et permet ainsi de mettre à distance chaque

« branche » des Y. Comme nous avons pu le voir lors du chapitre sur la composition des logements, ces espaces sont formés par les bâtiments, et accueillent de la végétation plus ou moins abondante, en fonction des alcôves. Certains sont clôturés, d'autres en libre accès. De ce côté des Y, la rue Kepler est peu passante, seuls les habitants y accèdent.

Elle connaît beaucoup d'habitants dans cette résidence, ce qui lui permet de ne pas avoir cette sensation de « peur » de l'inconnu, et de la curiosité. Les habitants la connaissent, et respectent son intimité. Elle avoue même avoir moins peur de l'intrusion en habitant au rez de chaussée, que si elle habitait à l'étage (intrusion au sens de l'insécurité, la possibilité d'effraction), puisqu'elle est aux vues de tous. Nous verrons avec le relevé d'habité, que l'organisation du logement permet de ne pas avoir cette sensation de trop grande proximité avec l'espace collectif, et que les pièces sont organisées autour de cette problématique.

Tout comme cette habitante, Mme Roch habitant aussi au rez de chaussée, nous explique n'avoir aucun gêne vis à vis de la proximité avec l'espace collectif. Elle a toujours habité ici, elle a pu voir l'évolution qui s'est opérée à travers les familles et ainsi l'occupation des logements. Si auparavant les enfants étaient très présents dans l'espace collectif, à jouer au ballon dans les jardins, à s'amuser dans la pente du cheminement

piéton, aujourd'hui, tout cela lui semble un peu révolu, et les vas et vient sont moins fréquents. Elle explique cela par la présence aujourd'hui de portes d'accès limitées. Auparavant, l'accès au hall était libre, il n'y avait pas de porte, comme nous avant pu le voir dans la partie précédente, et les enfants aimaient occuper ces espaces. Lorsqu'elle travaillait, elle aimait savoir que ses enfants pouvaient jouer avec les autres, et qu'ils avaient un espace libre. Aujourd'hui, elle ne voit plus beaucoup d'enfants, et c'est en cela aussi, qu'elle estime ne pas être dérangée par les visibilités inhérentes à sa présence en rez de chaussée, tout du moins, encore moins dérangée qu'avant. La présence de la végétation de part et d'autre de son logement semble être un atout pour elle, notamment du côté Nord (vers le boulevard Léon Blum). De l'autre côté, les jardins sont peu fréquentés, et tout comme Mme Belinga, une chambre met à distance les pièces où elle vit le plus, du cheminement piéton. Elle nous explique d'ailleurs avoir été dérangée par contre par les nuisances sonores, induites par le hall d'entrée, et les portes d'accès. Elle a donc décidé que ce serait son fils qui dormirait dans le chambre à l'entrée, puisque lui, n'était pas dérangé par ces différents bruits.

Il est intéressant, grâce aux entretiens, d'avoir deux contextes totalement opposés, notamment entre ces habitantes du rez de chaussée, et Mme Moison, habitant au dernier étage. Au début de nos recherches, les logements en rez de chaussée étaient ceux qui nous posaient davantage de questions, par rapport aux vis à vis notamment, aux différentes proximités avec les bâtiments, la rue, l'espace collectif. Et finalement, nous voyons à travers ces deux entretiens avec Mme Belinga et Mme Roch, que les perceptions sont totalement différentes d'une personne à une autre. Ce que nous aurions pensé comme étant un problème, s'est avéré pour ces habitantes être un atout pour leur logement.

Pour Mme Moison, la perception est différente, mais sa volonté d'habiter au dernier étage témoigne d'un autre besoin. Par exemple, elle n'aurait pas pu habiter au rez de chaussée, n'ont pas pour des soucis de visibilité, mais plutôt une problématique sonore. Nous verrons cela lorsque nous parlerons des perceptions à l'intérieur du logement.

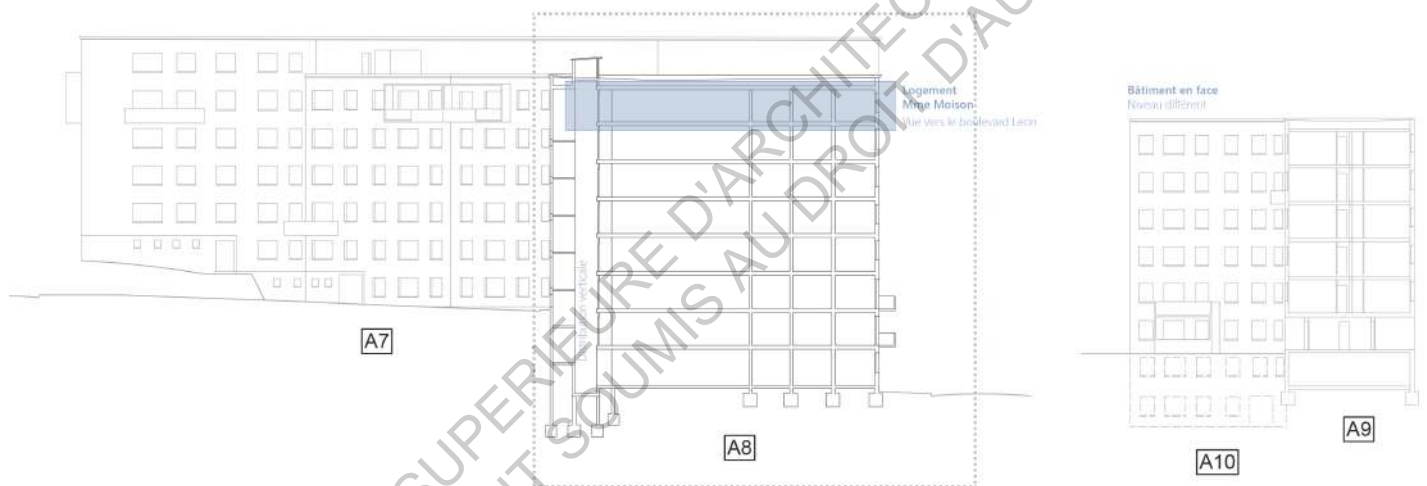


Vue sur les bâtiments A9 et A10 depuis la cuisine

Mme Moison est depuis plusieurs années membre actif du conseil syndical de la résidence, et connaît ainsi de nombreux habitants. Elle ne s'est pas réellement prononcée sur les relations qu'elle pouvait entretenir avec ses voisins et sur l'espace extérieur, mais elle a pour autant insisté sur d'autres points, qui lui semblaient essentiels pour le bon vivre ensemble dans ces espaces collectifs.

Habitant au dernier étage, nous nous sommes questionnés sur les relations qu'elle pouvait avoir avec l'espace public extérieur. La situation de son logement lui permet d'avoir très peu de vis à vis, d'une

part depuis l'espace public et collectif vers son logement, et d'autre part, des autres bâtiments sur le sien. Contrairement aux deux habitants des T4 de l'autre côté des bâtiments, Mme Moison n'a pas de problème de vis à vis, même si elle nous raconte avoir eu quelques problèmes avec un voisin du bâtiment lui faisant face. En effet, elle nous explique avoir eu recours à l'installation de voilages sur ses fenêtres car un voisin regardait à l'intérieur de chez elle avec des jumelles... Le vis à vis ne la dérange pas, mais l'observer avec des jumelles, relève plutôt de l'intrusion ! Les plantes aussi lui ont permis de faire office de brise vue, face aux habitants trop intrusifs. Cependant, la vue directe de son logement depuis l'espace public la dérange moins que celle venant des étages au dessus, si elle avait un balcon ou une terrasse par exemple. Habiter au rez de chaussée comme Mme Belinga ne la dérangerait pas, par rapport aux vis à vis, mais l'idée d'avoir des habitants au dessus d'elle n'est pas concevable. Pour elle, les gens sont parfois irrespectueux et insouciant vis à vis des logements en dessous (comme jeter des débris par la fenêtre par exemple). Il s'agit plutôt de l'irrespect des gens vis à vis des autres, leur façon de vivre, d'habiter, qui dérange cette habitante, que la vue qu'ils peuvent avoir sur son logement.



Coupe sur bâtiment A8 : Logement Mme Moison

Sur cette coupe, nous pouvons observer la distance entre le logement de cette habitante et l'espace public en rez de chaussée : sept étages les séparent l'un de l'autre. De l'autre côté, grâce aux dénivellations du terrain, son logement donne vue sur les toits des bâtiments A9 et A10. Ainsi, elle bénéficie de peu de vis à vis.

Finalement, pour Mme Moison, le confort de l'habitat réside quelque part dans le bon fonctionnement de la résidence, par l'implication de chacun sur l'espace qui l'entoure, notamment avec les parties communes et collectives. Elle estime que le respect des voisins entre eux devrait empêcher de se sentir sans intimité, aux yeux de tous. Il est intéressant de voir, quand habitant aux étages opposés, les deux habitantes du rez de chaussée et Mme Moison partagent la même perception de l'espace collectif, et des vis à vis qu'engendre la vie en collectivité.

Pour Mr Dusser-laue, habitant au quatrième étage, il s'agit pourtant d'un tout autre sentiment. Par exemple, il explique que la condition pour qu'il puisse habiter en rez de chaussée aurait été la présence d'un espace extérieur, qui permette de le mettre à distance de l'espace public, comme un jardin avec une clôture par exemple. Pour lui, la proximité avec l'espace extérieur amène à plusieurs nuisances, ainsi que la perte du sentiment d'intimité. Les vues, ainsi que la peur de l'intrusion sont deux facteurs défavorables à l'habitation en rez de chaussée. On voit ici, qu'il peut exister des différences de perceptions vis à vis de l'intimité qui varient en fonction de plusieurs données : le sentiment d'intimité est, comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, une notion singulière et très personnelle, chacun réagit différemment face à l'espace qui l'entoure. Si pour Mme Belinga, Mme Roch et Mme Moison, le vis à vis n'impacte pas, ou peu, leurs modes d'habiter, pour d'autres, comme cet habitant ou les deux habitants des T4 des bâtiments impairs, il peut constituer une barrière au bon vivre et au confort dans son appartement.

Concernant Mme Fadel, les perceptions semblent différentes. Lorsque nous avons commencé notre entretien sur la thématique du « collectif », cette habitante nous a premièrement parlé de ses voisins, des relations qu'elle entretient avec eux, avec les autres habitants de la résidence. Par le conseil syndical de copropriétaires, Mme Fadel connaît beaucoup d'habitants, et depuis plusieurs années, elle a su tisser des liens de qualité avec eux. A travers cela, nous pouvons observer que pour cette habitante, vivre dans un logement collectif induit de savoir vivre en communauté, d'entretenir des relations avec les habitants qui l'entourent, et ainsi de profiter de ces proximités. En effet, par le biais du conseil syndical, elle a voulu proposer des idées pour entretenir les relations entre voisins, pour se retrouver, discuter et faire des activités ensemble. Elle avait proposé d'utiliser les espaces collectifs, comme les jardins pour réaliser des repas de quartiers, pour installer une sorte de tradition, et permettre ainsi aux habitants d'être toujours en lien (mais aussi aux nouveaux occupants de connaître davantage leurs voisins). Cependant, avec les problèmes de fréquentation liés à la situation de la résidence, et le grand nombre d'habitants, aux alentours, les habitants qui étaient pour autant partant au début, ont peu à peu abandonné cette idée, par peur de possibles débordements. Elle assure pourtant que nombreux avaient pour volonté de réaliser ces regroupements, d'autres avaient même proposé d'utiliser les toits terrasses des bâtiments pour ce genre d'événement, où pour des jardins partagés par exemple. L'idée avait aussi été abandonnée, mais pour des questions de sécurité : les toitures ne possédant pas de garde corps, il était difficile d'envisager ces pratiques. De plus, la logistique de ces espaces semblait compliquée à gérer, avec plus de 430 logements, et donc le double au moins d'habitants...

Mais il est intéressant, à travers ce témoignage, d'observer que les habitants de cette résidence ont le souhait de se retrouver, d'entretenir des relations, de pouvoir se regrouper autour d'espaces communs, et profiter des espaces collectifs qui leur sont mis à disposition. On retrouve ici la volonté première des habitations de masse des années 1960, pour laquelle architectes et politiques avaient pour envie de pouvoir offrir une vie en collectivité à de nombreuses personnes, préconisant ainsi l'entraide, la rencontre, les relations entre voisinage. Ici, ils semblent avoir conscience qu'habiter en logement collectif c'est avant tout avoir des espaces communs, de partage, dont ils peuvent pleinement

profiter. Jusqu'à présent, les problèmes de sécurité ont souvent écarté leurs idées, mais chaque année, d'autres volontés sont proposées par les habitants. Mme Fadel espère qu'un jour, ils trouveront une solution pour se retrouver, tout du moins, petit à petit, adhérant par adhérent, créer un voisinage proche.



Vue sur la résidence de l'Observatoire, depuis le salon

le vis à vis, elle ajoute tout de même qu'il peut s'agir d'un réel problème pour elle, notamment si elle devait habiter au rez de chaussée. Elle connaît très bien Mme Belinga, et elle explique qu'elle ne pourrait pas vivre dans le même logement qu'elle, avec toutes les nuisances qu'il peut engendrer.

Avec Mr Boyer, le constat de la visibilité a été le même, il n'est pas dérangé par le vis à vis, et estime que la forme des bâtiments ainsi que la présence de végétation permettent de pallier à ces problématiques. Il ajoute « qu'il n'y a pas plus de vis à vis que sur la rue Alsace Lorraine, ou même que la rue Pharaon ». Pour cet habitant, l'emplacement des Y est stratégique et bien pensé, la proximité avec le centre ville est un point qui l'a conforté pour devenir propriétaire de ce logement, tout en étant dans les hauteurs de Toulouse, et profiter ainsi des différentes vues.

Il nous explique alors que pour lui, la résidence est riche de ses espaces verts et qu'il faut les respecter, et ne pas les envahir. Ils permettent un espace tampon entre les rues et les bâtiments, et permettent ainsi un espace de tranquillité et de calme, non négligeable. Même si il ne profite pas physiquement de ces espaces, ils sont pour autant important pour lui vis à vis de la qualité des environnements qu'ils génèrent. Leur aménagement, notamment avec les cheminements lui semble bien pensé, puisqu'ils ne sont pas simplement rectilignes, mais par leur forme, ils apportent une perception davantage de « petites promenades » que de simple accès. Il ajoute tout de même qu'à la livraison de l'ensemble en 1964, la végétation n'était pas aussi présente qu'aujourd'hui, et il apprécie à présent avoir de grands peupliers devant ses fenêtres. Il peut comprendre que pour plusieurs raisons, lorsque certains arbres ont du être enlevés notamment sur les jardins, les habitants ont été quelque peu déroutés et gênés par ce renouveau de visibilité. Pour autant, même si la végétation est présente et que les séparations sont bien faites, il



n'aurait pas pu habiter en rez de chaussée. Ce n'est pas pour un problème de visibilité, mais plutôt de bruit ou peut être d'insécurité.

Mr Boyer ajoute un élément intéressant : pour lui, la séparation de chaque bâtiment est un atout majeur. L'indépendance de chaque cage d'escalier et bâtiment ne lui donne « pas l'impression d'être plus de 430 ! ». Même si certains espaces sont partagés, la disposition de l'ensemble permet une certaine indépendance et ainsi un meilleur fonctionnement autour des 430 logements.

L'espace collectif ne constitue pas le seul espace partagé de la résidence, et des habitats collectifs en général. Dans le processus de l'habitat, et le cheminement vers son intérieur, les parties communes correspondent à un second passage, une transition de l'extérieur vers l'intérieur. Toujours dans la volonté de comprendre les échelles de l'intimité, nous avons questionné les habitants sur l'usage des parties communes, et du passage de l'espace collectif à l'espace privé de leur logement. Si pour quelques uns les parties communes constituent un premier pas vers le sentiment du « chez soi », pour d'autres, leur caractère trop collectif ne leur permet pas de ressentir un sentiment d'appartenance. Nous allons voir, toujours à travers les entretiens réalisés avec les quelques habitants de l'ensemble, comment ils considèrent ces espaces et à quoi correspondent-ils vis à vis de leur logement. Cette partie va introduire la notion de seuil, et de transition, qui semble être symbolique pour plusieurs habitants.

- **Parties communes : passage du public au privé**

Les premiers entretiens réalisés au sein de cet ensemble de logements ne nous avez pas permis d'entrer dans les appartements des habitants. Au vu de leurs rapports à l'espace extérieur, et les relations qu'ils y entretenaient, la notion de gêne et d'inconfort était apparue comme bien présente dans leur témoignage, contrairement aux autres habitants.

Par rapport aux problématiques des parties communes, les réponses de la deuxième habitante ne nous avez pas surpris : elle expliquait que le hall d'entrée ne faisait pas partie d'un espace « privé », qu'il s'agissait seulement d'un passage entre extérieur et intérieur. Lorsque nous lui avons posé la question concernant le moment à partir du quel elle se sentait chez elle, elle nous a alors répondu « j'ouvre ma porte, et je suis chez moi ». Les parties communes ne font pas partie de chez elle, elle ne se sent pas y appartenir. Ici, c'est le seuil qui détermine le passage du public au privé : la porte d'entrée est symbole d'appartenance et de sentiment d'intimité. Le caractère collectif induit le sentiment de partage d'un espace, ce qui ne correspond pas à sa définition du privé : le « chez soi » pour cette habitante est lieu de la famille, seulement vécu par ses membres et l'entourage proche.

Si ce premier témoignage ne nous a pas surpris, au vu de ses réponses concernant l'espace collectif, le premier habitant a quant à lui faussé nos intuitions : pour lui, le passage dans le hall d'entrée signe le domaine du privé. Il se sent chez lui dans les parties communes, et la porte d'entrée n'est pas réellement une symbolique, il s'agit seulement d'un passage supplémentaire, d'un état privé à davantage privé. Il explique ne pas rencontrer beaucoup de personnes dans les couloirs, ou le hall d'entrée, et quand c'est le

cas, les échanges sont brefs et polis, ils ne participent pas à un sentiment de gêne ou d'inconfort. L'accès limité, par la porte à code dans le hall d'entrée, leur confère un caractère sécurisant. Ils ne sont accessibles qu'aux habitants, ainsi, il se sent protégé, comme à l'intérieur de chez lui, où il peut contrôler les entrées et sorties.

Dans cette gradation de l'espace extérieur, à celui du logement, certains considèrent donc être chez eux qu'une fois la porte passée, et d'autres, comme Mr Dusser-lauge, explique se sentir entièrement chez lui une fois dans l'appartement. Il ajoute pourtant commencer à être chez lui lorsqu'il « pose le pied sur le trottoir, donnant sur la résidence ». Le « chez-soi » va bien au delà des espaces communs et semi privé pour cet habitant.

Tout comme Mme Moison par ailleurs. Pour elle, il est important de se sentir chez soi dès l'espace du quartier, et d'apprécier être dans un environnement propre. Étant présidente du syndicat pendant plusieurs années, elle a toujours eu pour volonté de demander d'avoir un environnement végétalisé, et pas seulement des voiries. Le fait de se soucier de ces espaces est pour elle une sensation d'appartenance.

Vis à vis des parties communes, il en va de même pour cette habitante. Avec son implication au conseil, elle exprime avoir toujours insisté sur les améliorations du quotidien visant à la réalisation de certains travaux dans les communs, puisqu'elle considère qu'il s'agit en réalité d'un prolongement des logements, qui appartient à tous, mais dans lequel chacun doit s'investir pour qu'ils soient toujours propres, entretenus et agréables. Les ensembles de logements collectifs des années 60 ont été construit autour d'une recherche de collectivité, mixité et de partage. Même si aujourd'hui, l'individualisme est de plus en plus présent, pour cette habitante, il est important de prendre en compte ces espaces et de les investir. C'est d'ailleurs par ces investissements que Mme Moison se sent chez elle depuis le seuil du hall d'entrée. Sur son palier, elle a pris le soin d'y déposer quelques fleurs, et même une affiche, pour rendre plus conviviale l'espace. De plus, situé au dernier étage, il n'y a seulement que les habitants de l'étage, qui circulent sur son palier.

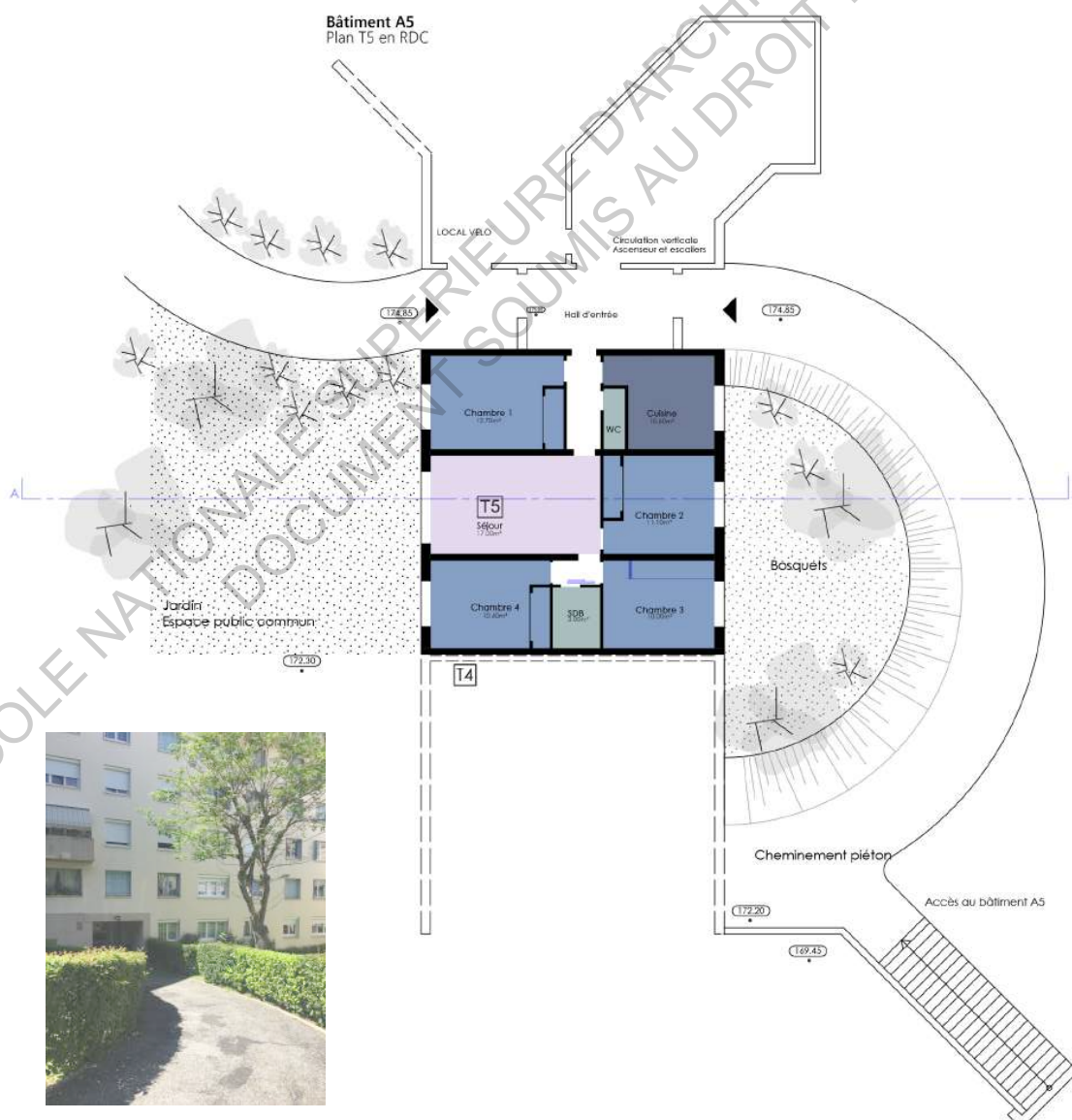
Chaque habitant exprime un sentiment différent vis à vis des espaces communs. Ils ont tous choisis d'habiter en logements collectifs, et profitent, comme ils le souhaitent des espaces communs et partagés. Parmi ces entretiens, chaque habitant partage son palier avec ses voisins, qu'ils connaissent pour certains, avec qui ils entretiennent des relations amicales, ou parfois seulement de courtoisie. Ces relations semblent leur permettre de se sentir chez eux, dans un environnement qu'ils connaissent, auquel ils s'identifient. Pour la plus part d'ailleurs, le hall d'entrée signe clairement la transition, du monde extérieur, à l'espace connu, privé.

Il en va de même pour Mme Belinga, qui, habitant au rez de chaussée, a sa porte donnant directement sur le hall d'entrée et les parties communes. Elle se sent alors chez elle dès l'entrée du hall. Elle explique d'ailleurs, que sur son palier, il n'y a aucun autre logement, il s'agit seulement de locaux vélos, et accès aux circulations verticales. Les habitants ne font que passer, ils ne s'arrêtent que pour prendre leur courrier. La particularité de son hall d'entrée est qu'il est accessible par les deux cotés du bâtiment :

depuis l'avenue Léon Blum, et la rue Kepler. Alors composé de deux portes d'entrée, elle explique que ce hall ne se présente pas comme une pièce en tant que telle, mais plutôt comme un passage, auquel vont et viennent les habitants. Leur passage est rapide, et ne constitue en aucun cas une gêne pour cette habitante. D'ailleurs, elle nous raconte même que pendant les fêtes de Noël, elle faisait la décoration du hall d'entrée, comme si il s'agit d'une pièce en plus, un prolongement de son appartement. Elle s'appropriait le hall d'entrée, ce qui témoigne d'un réel sentiment d'appartenance, qui lui permet de se sentir chez elle. Cette pratique renseigne sur le caractère confiant de Mme Belinga, qui, dans son logement, et son environnement, semble avoir confiance en ses voisins, au respect des habitants ou autres personnes qui peuvent passer près de chez elle. Elle explique tout de même qu'elle ne décore plus aujourd'hui le hall d'entrée, puisqu'elle s'est fait voler ses affaires. Elle nous affirme qu'elle pourrait continuer à le faire, pour elle, pour les habitants de l'immeuble, qui appréciaient cela, mais que finalement, aujourd'hui, certaines personnes ne sont pas « compatibles » avec ces pratiques.

#### Plan Typologie T5 : logement de Mme Belinga

On peut voir à travers ce plan, la situation du logement de Mme Belinga, vis à vis des deux entrées du bâtiment : à gauche, l'entrée depuis les jardins, à droite, depuis l'avenue Léon Blum. De part et d'autre, la végétation permet de mettre à distance les différents cheminements. Nous verrons plus tard que ces dispositions témoignent d'une recherche pour l'intimité des habitants.



Tout comme cette dernière habitante, Mme Fadel apprécie investir les lieux communs, notamment le palier, devant sa porte. Nous avons pu observer que le long du mur menant à sa porte, de nombreuses plantes prenaient places. Elle nous explique d'ailleurs que ses fleurs sont grandement appréciées par ses voisins de palier, puisque chacun d'entre eux lui proposent souvent de s'en occuper, et lorsqu'ils en ont l'occasion, ils les arrosent, comme si il s'agissait de leurs propres plantations. Mme Fadel semble considérer l'espace du couloir comme un prolongement de chez elle, à travers cet investissement, mais aussi, toujours dans l'optique de se réunir de temps en temps, par la volonté de créer une activité commune, propre au cinquième étage. Le repas de quartier n'étant pas envisageable, Mme Fadel avait proposé à ses voisins de palier de se réunir autour d'un repas, un brunch, dans une sphère un peu plus privée, davantage restreinte que celle de l'ensemble des Y. La volonté étant de pouvoir investir les lieux, où chacun puisse amener un petit quelque chose, ou que chacun s'invite, à tour de rôle, au sein de leur logement. Elle nous explique que tous semblaient partants et enjoués pour cette expérience, et qu'ils ne tarderaient pas à débiter ces petits regroupements.

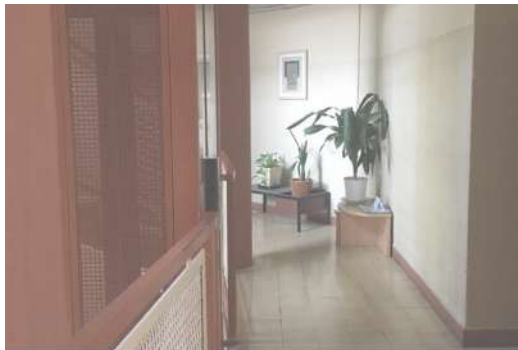


Palier du cinquième étage, devant chez Mme Fadel

Mme Fadel est appréciée de ses voisins, et inversement. C'est à travers cela qu'elle estime se sentir chez elle depuis l'espace du hall d'entrée, où les voisins l'arrêtent pour discuter le temps d'un instant entre deux paliers. Ce sentiment de reconnaissance, d'appartenance à un lieu, par le biais de connaissances, lui procure la sensation de se sentir chez elle dès le seuil du hall d'entrée.

Pour Mr Boyer, les bonnes relations entre les bâtiments et les habitants est une chose qui lui semble primordiale pour le bon fonctionnement de la copropriété. Il explique cependant que les mentalités ont quelque peu changé, et que les relations ne sont plus tout à fait les mêmes qu'auparavant. Finalement, pour lui, la relation se fait de façon générationnelle : les habitants qui occupent ces logements depuis longtemps aiment se retrouver, discuter, notamment aux halls d'entrée et boîtes aux lettres. Il ajoute même avec un certain sourire qu'il pense que certains habitants descendent exprès pour discuter, et non pas pour prendre leur courrier. Mais c'est à travers cela que les relations perdurent. Pour autant, cette génération, avec le temps, laisse place aux descendants et depuis près de dix ou quinze ans, il explique ressentir un certain changement de mentalité et de relation. Les enfants des anciens propriétaires ne semblent pas vouloir garder et occuper les lieux, alors ils vendent et de plus en plus de sociétés telles que Orpy par exemple, rachètent ces logements, pour en faire des locations, et collocations.

Ce qui pose problème à Mr Boyer, c'est ce changement entre propriétaire et locataire, qui ne semblent pas voir les choses de la même manière. Pour lui, le respect n'est pas tout à fait le même, les locataires sont là pour un temps seulement, et ne s'investissent pas autant que les propriétaires, ce qui altère peu à peu les relations... L'individualisme semble être pour cet habitant un tournant pour les logements collectifs. Par exemple, dans son bâtiment, ils restent tout de même deux tiers de propriétaires résidents, ils se connaissent depuis plus de trente ans et ont l'habitude de vivre « ensemble ». Mais dans les autres bâtiments, cela semble différent. Il déplore l'irrespect que certains habitants peuvent avoir et il trouve qu'à travers cela, l'ensemble des Y et les relations internes ont changé. Il se sent chez lui aussi grâce à ses connaissances, et aujourd'hui, cela change quelque peu..



Investissement des parties communes

Mr Boyer aime investir les halls d'entrée, pour le bien de toute la copropriété. Par exemple, il a installé, avec l'approbation de tous, des tableaux dans le hall d'entrée et les couloirs, comme Mme Fadel, il a disposé quelques plantes sur son palier. Il explique d'ailleurs que les tableaux dans le hall d'entrée sont restés plus de quinze ans sans jamais avoir été dérobés. Aujourd'hui, cela a changé, et il a installé des systèmes pour que personnes ne puissent les enlever. A travers cela, on voit que Mr Boyer apprécie rendre les lieux communs agréables et conviviales, et aspire à ce qu'ils le restent (il aurait pu par exemple les enlever pour que personne ne soit plus tenté, mais au contraire, il a trouvé un système pour s'adapter à cela). D'ailleurs cet habitant est grandement investi dans la collectivité puisqu'il a par exemple entrepris de réaliser entièrement la mise à jour du règlement de copropriété, qui avait été inchangé depuis 1959... Grâce aux archives et hypothèques, il a pu analyser les différents changements opérés dans les bâtiments pour adapter le nouveau règlement. Mr Boyer a tenu aussi, avec le règlement de copropriété, à réaliser une notice d'information pour les nouveaux résidents, afin de leur faire par de quelques règles à respecter, notamment pour le bon fonctionnement de la copropriété. Aussi, un mot de bienvenu avec l'histoire du bâtiment et du site sur lequel il se trouve a été rédigé par ce même habitant, pour souhaiter d'une part un bon accueil aux résidents et entretenir les connaissances autour du quartier. A travers tous ces écrits, Mr Boyer nous montre qu'habiter en logement collectif n'est pas seulement un partage de lieux communs, mais bien au delà, de rapport et de connaissances. Il se sent investis dans la copropriété, tout en étant, lorsqu'il le souhaite, en retrait et toute intimité dans son intérieur.

En effet, même s'il apprécie les lieux communs pour les rencontres et discussions, cet habitant se sent chez lui une fois la porte de son logement fermée. Le passage symbolique d'un intérieur collectif à un intérieur privé signe l'entrée dans sa sphère privée et intime. En fin, Mr Boyer est le seul habitant que nous avons rencontré à bénéficier d'un balcon. Lors de l'achat de ce logement, sa présence s'est avérée être un plus pour cet habitant. Il

en jouit comme une pièce en plus de son appartement, et respecte toutes les règles en vigueur. La visibilité sur son balcon des autres habitants ne le dérange pas, les arbres sont toujours présents pour occulter un peu la vue. Il a pu y disposer quelques fleurs pour y faire son jardinage.

A travers ces entretiens, nous avons pu analyser en quoi les parties communes participent au fonctionnement des bâtiments, et comment leur caractère collectif peut en réalité, dans la perception des habitants, se traduire en espace plutôt privatif. A première vue, on pourrait penser que le passage des parties communes au logement lui-même signe la transition entre l'espace public et le privé. Finalement, on voit à travers les entretiens que les parties communes sont assimilées par les habitants, n'ont pas uniquement comme un passage, mais bien comme une continuité de leur logement, certes partagé, mais le sentiment du « chez-soi » est tout de même bien présent. Cependant, à la différence de la résidence de l'Observatoire par exemple, l'ensemble des Y compte treize halls d'entrée, avec pour chaque bâtiment, une circulation verticale. Ainsi, les paliers comptabilisant seulement six logements par étage, le sentiment du chez-soi est davantage possible que pour le premier corpus, avec seulement trois distributions, pour la totalité de logements, donnant accès aux quatorze étages. Pour les logements en Y, la répartition est différente, il y a seulement cinq étages pour les bâtiments comptant le moins de logements, jusqu'à dix pour les plus importants. La présence de ces nombreux halls d'entrée permet quelque part la privatisation des parties communes, davantage que si il existait seulement une distribution pour deux bâtiments par exemple.

Le passage de l'espace collectif à l'espace privé se faisant en premier lieu par ces espaces communs, l'entrée dans le logement reste tout de même une symbolique importante pour les habitants. Il signe l'entrée dans un espace contrôlé, privé et intime, celui de la famille, de la sphère privée. Après avoir questionné les habitants sur leur rapport avec les espaces collectifs, nous nous sommes attachés avec eux, dans leur logement, à comprendre leur mode d'habiter, les usages de leur habitation et ainsi l'intimité qu'ils pouvaient avoir. Toujours dans la volonté de suivre les transitions de lieux qui définissent l'intimité, nous allons à présent observer l'intérieur des logements, et par l'intermédiaire des relevés d'habité, témoigner du mode de vivre des habitants.

- **L'intérieur du logement : au plus intime de l'habitat**

Pour cette troisième partie des entretiens, nous nous sommes attachés à observer les logements dans leur totalité, à travers chaque pièce, chaque espace, en réalisant d'une part un relevé d'habité mais aussi, d'autre part, avec les habitants, comprendre leur mode de vie, les usages qu'ils ont de chaque lieu, mais aussi les répartitions, vis à vis de la cellule familiale : à qui appartient cette chambre, comment investissez vous cette pièce, quel rapport à l'extérieur depuis cette fenêtre, ... Tous ces questionnements nous ont permis d'analyser les logements en mettant en lien l'architecture et le social, au sens des modes de vie.



Volets fermés du bâtiment A5.

Les premiers entretiens réalisés en bas de l'immeuble avec les deux premiers habitants ne nous ont pas permis d'accéder au logement, ce qui a compromis nos questionnements vis à vis de leur intérieur. Malgré tout, nous avons pu, à travers quelques questions, en apprendre davantage sur les perceptions qu'ils pouvaient avoir au sein de leur habitation.

Le premier habitant nous a surtout parlé de la visibilité avec les autres bâtiments, qui pouvait le gêner par certains moments. En effet, il explique que les espaces collectifs végétalisés (les jardins) offrent d'une part un avantage pour les habitants, celui de constituer une limite visuelle, puisque la végétation permet de faire obstacle à la vue, mais cependant, concernant son logement, ils ne permettent pas de garantir cette limite. Pour lui, à partir du quatrième étage,

la végétation n'est plus assez présente pour faire brise vue, et se sent à découvert vis à vis des autres logements. Les étages inférieurs quant à eux, profitent de cette présence végétale. D'ailleurs, il nous fait remarquer que tous les volets sont fermés ou à demi fermés, il ne s'agit pas pour lui d'un brise soleil, mais bien d'un dispositif de brise vue très utilisé. Il est vrai qu'à tous les étages, notamment au rez de chaussée et premier étage, tous les volets sont quasiment fermés. Le deuxième et le troisième sont camouflés par les arbres, et les volets sont davantage ouverts, ainsi que les fenêtres par ailleurs.

Contrairement à la deuxième habitante du quatrième étage que nous avons interrogé, il ne s'agit pas d'une gêne occasionnée par la vue depuis la rue, mais bien de la visibilité horizontale : du logement à un autre, situé au même étage sur un autre bâtiment. Cet habitant ajoute aussi que si il avait du habiter en rez de chaussée, il n'aurait pas pu habiter ici. La proximité avec l'espace public le dérange, et même si l'ensemble reste calme, et qu'il y a peu de passage, la visibilité est trop présente, et donc défavorable. Comme nous pouvons le voir sur la photo ci dessus, les ouvertures en façade se trouvent proches des cheminements extérieurs. Ici, les pièces se trouvant derrière ces volets sont les salons et cuisines, des pièces pourtant peu intimes. Pour autant, l'habitant affirme qu'il ne pourrait pas habiter dans ces logements.

Concernant les dispositions intérieures, il explique ne pas avoir de problème vis à vis de l'intimité, mise à part la visibilité avec les autres logements. Il ajoute cependant qu'il aurait préféré ne pas avoir les chambres proche du salon. Rappelons que cet habitant est locataire d'un T3c, et contrairement au T3b, les chambres ne donnent pas directement sur le salon, mais sont situées un peu en retrait. Pourtant, il explique avoir tout de même une gêne vis à vis de cette proximité avec le salon, mais aussi, avec la chambre des enfants. Le T3a conviendrait peut être davantage aux besoins de cette famille, comme nous pouvons l'observer sur les plans ci contre.

De plus, il considère que les dimensions des chambres ont été favorisées, vis à vis de celle du salon. Il s'agit en réalité d'un standard des logements des années 60, où comme nous l'avons étudié dans le premier chapitre, les chambres, pour des questions d'individualité, avaient bénéficié de plus grandes dimensions.

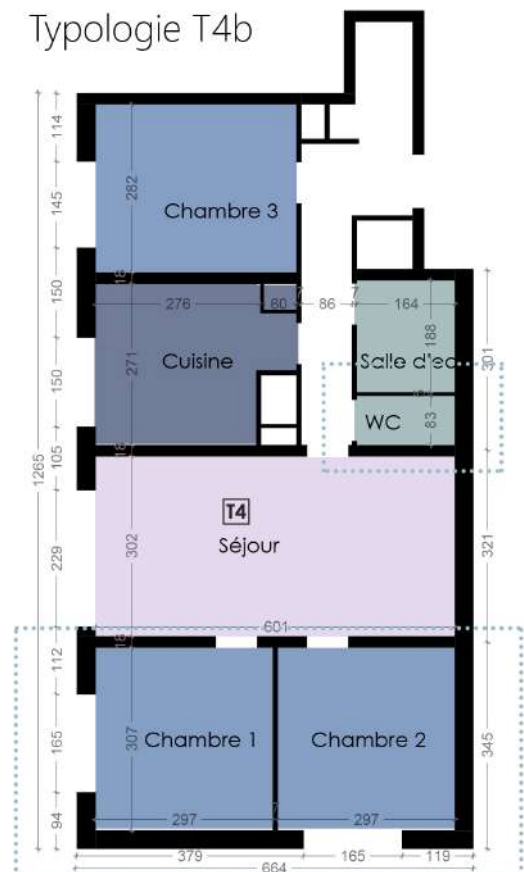
TYPOLOGIE T3



Pour la deuxième habitante, tout comme pour le premier, elle s'exprime sur l'inconfort et la gêne générée par le vis à vis. Elle évoque quelques années plus tôt, où il y avait un arbre en face de son logement, qui permettait de faire obstacle à la vue. Il empêchait la vue sur l'intérieur de leur appartement, mais aussi, la vue sur ceux des autres habitants. Aujourd'hui, il n'existe plus, il a été coupé, et ne lui offre donc plus cette possibilité de brise vue. Finalement, avec cette habitante, on observe que la végétation est un point positif de cet ensemble de logements, et qu'il peut s'avérer être une solution aux problèmes de visibilité. La forme des Y étant conçue pour pallier à cette problématique, la végétation est une seconde réponse non négligeable.

Semblable au premier entretien, cette habitante affirme ne pas pouvoir vivre en rez de chaussée, puisqu'elle vivrait cette proximité avec l'espace collectif comme une intrusion dans sa vie privée. Rappelons que cette habitante se sent chez elle seulement une fois le seuil de sa porte franchie, ce qui indique que les communs ne sont pas un espace privatif pour elle, et les espaces extérieurs collectifs en sont donc encore moins... Elle ajoute une notion significative, celle

Typologie T4b





de la liberté. Le sentiment d'inconfort pour cette habitante se traduit pas le manque de liberté, comme si elle était finalement un facteur d'intimité. Le fait d'habiter au quatrième étage permet de s'absenter, les fenêtres ouvertes, sans avoir peur de l'intrusion, et de l'irrespect des gens. La peur du regard et de l'intrusion sont alors pour cette habitante deux composants qui sembleraient compromettre l'intimité dans le logement collectif.

A l'intérieur, en parlant d'intimité, les premières explications de l'habitante tentent d'interroger les dispositions du logement, notamment concernant la place des toilettes. La proximité avec le salon et la mince cloison qui les séparent de l'espace de vie la dérange. Elle explique que lorsqu'elle reçoit, les bruits sont gênants. Elle aurait préféré qu'ils se situent dans l'entrée, au niveau du grand placard en long, plutôt qu'en face de la cuisine et proche du salon. Il en va de même pour la salle de bain. Il s'agit pour elle d'espaces d'intimité purs ; en se situant proche des espaces de vie, ils participent à un inconfort et une gêne particulière.

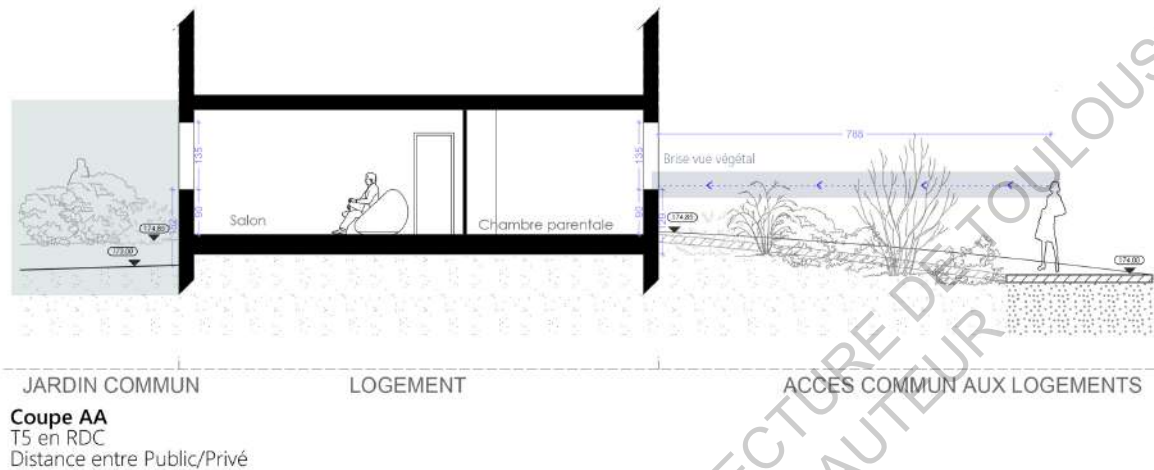
Il en va de même pour la séparation jour/nuit : il n'y a pas de mise à distance entre les chambres et le salon. Même si une chambre se situe à l'écart des autres, dans l'entrée, sa place n'est pas réellement adéquate pour cette habitante.

A travers cet entretien, elle nous en apprend davantage sur l'intimité, et notamment, en citant pour elle, quels sont les lieux de l'intimité, à savoir : les chambres et la salles d'eau. Leur disposition affecte les modes de vie de sa famille, et le regard qu'elle peut avoir sur ce qui l'entoure. Ce qui est intéressant est d'observer, à travers l'entretien avec cette habitante, quels rapports vis à vis de l'intimité, sont comparables en fonction des différentes échelles : depuis l'espace extérieur jusqu'à son logement, cette habitante a besoin de son intimité, d'être libre de ses mouvements, et de se sentir protégée par un intérieur qui lui appartient. Tout comme le premier habitant, qui a moindre mesure, nous a expliqué avoir des difficultés concernant les espaces extérieurs, il nous a exprimé avoir quelques problèmes quant à l'organisation de son logement, vis à vis de son intimité, notamment de couple.

Avec les prochains entretiens, notamment celui de Mme Belinga, Mme Roch et Mme Moison, les perceptions intérieures du logement vont être plutôt différentes de celles de ces deux derniers entretiens. Comme nous avons pu le voir précédemment, elles expriment peu de gêne vis à vis des espaces extérieurs, et de l'intrusion sur leur intimité. Nous allons observer si il en va de même au sein de leur logement et à travers les différentes pièces.

Face à la proximité de son logement avec l'espace extérieur, nous nous sommes alors posés quelques questions sur ses modes de vie au sein de l'habitation, et comment Mme Belinga pouvait-elle pallier à un manque d'intimité. Avec ses premières réponses concernant les espaces collectifs qui se situent de part et d'autre de son logement, nous avons été agréablement surpris par la liberté qu'elle exprimait à vivre dans ce T5. Nous voulions alors en savoir davantage sur les dispositifs qui lui permettaient, à l'intérieur, de disposer d'une intimité.

Premièrement, nous avons évoqué avec la problématique de la visibilité. N'éprouvant alors aucune gêne par rapport aux vis à vis présents, seuls des rideaux aux fenêtres lui permettent de répondre à ses besoins d'intimité. Aussi, l'utilisation des différentes pièces, par rapport à leur emplacement dans le logement lui permet d'accéder à davantage de privé.



Avec cette coupe, nous pouvons observer que la composition de l'ensemble lui permet de mettre à distance son appartement avec les différents cheminements extérieurs. La végétation, de part et d'autre du logement, lui confère une certaine intimité, un brise vue naturel, qu'elle considère comme étant un réel avantage. Le relief du terrain est aussi une solution adoptée par les architectes pour composer les logements et les distances entre les différents passages. Finalement, grâce à la topologie du terrain, l'habitante se trouve au rez de chaussée, mais à des niveaux différents des cheminements piétons, jardins, et autres espaces collectifs.



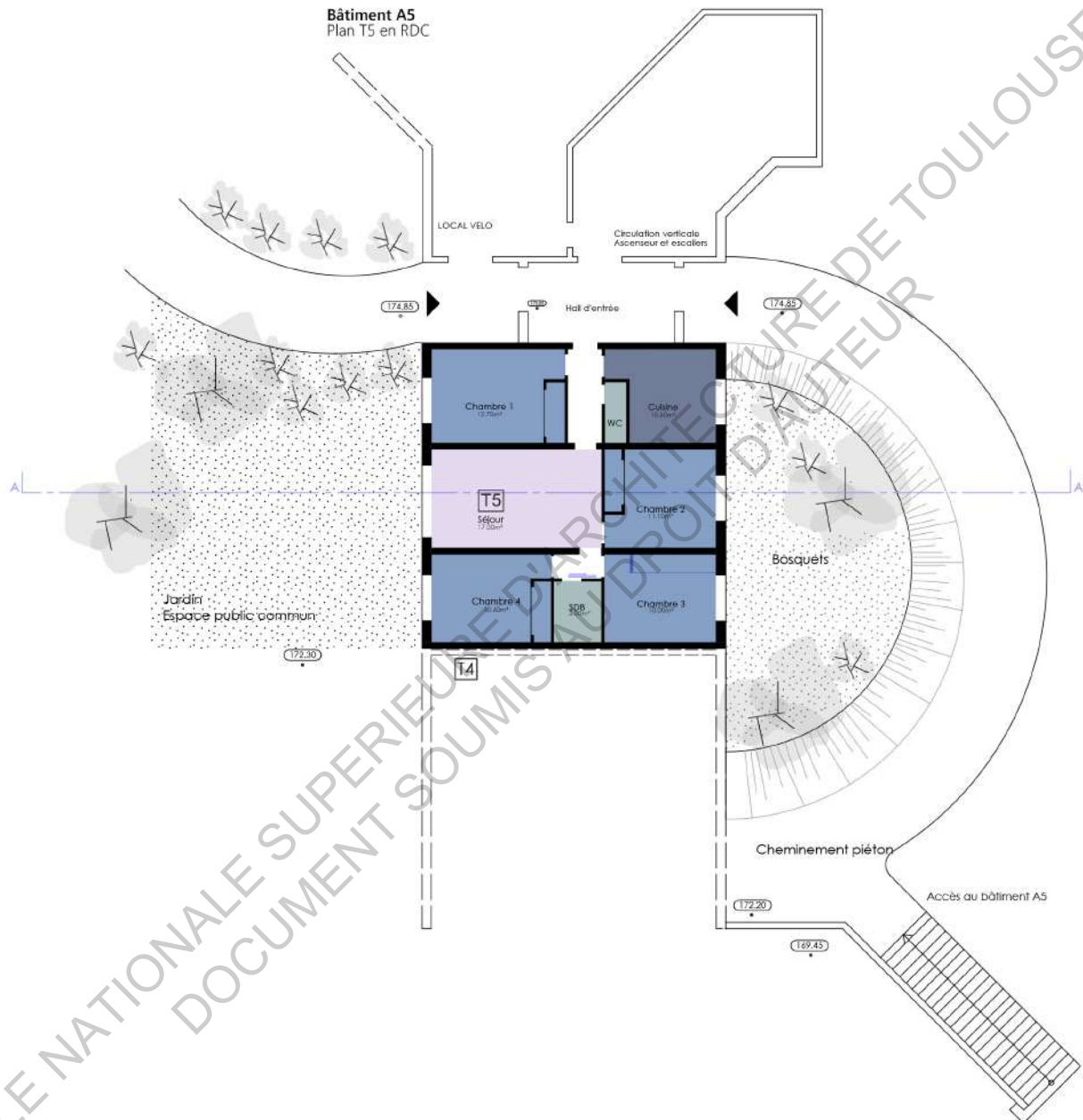
Accès au hall d'entrée depuis le jardin.



Fenêtre de la cuisine donnant sur l'accès piéton

A travers ces deux photos, prises depuis le cheminement piéton qui permet l'accès au hall d'entrée, nous observons que la fenêtre de la cuisine du logement de Mme Belinga ne donne pas directement sur le passage, grâce à la végétation qui permet la mise à

distance. Les deux autres fenêtres que nous observons, sont celles des deux premières chambres. La visibilité à l'intérieur du logement n'est pas permise par cette disposition. Les architectes, lors de la conception des logements, ont su prendre en compte la disposition des cellules, et l'organisation des typologies pour pallier aux différents problèmes qui pouvaient avoir lieu, en habitant au rez de chaussée notamment.



Grâce aux permis de construire que nous avons pu trouver aux archives de Toulouse, nous avons pu effectuer le re-dessin des plans des logements, et illustrer ainsi les entretiens des habitants.

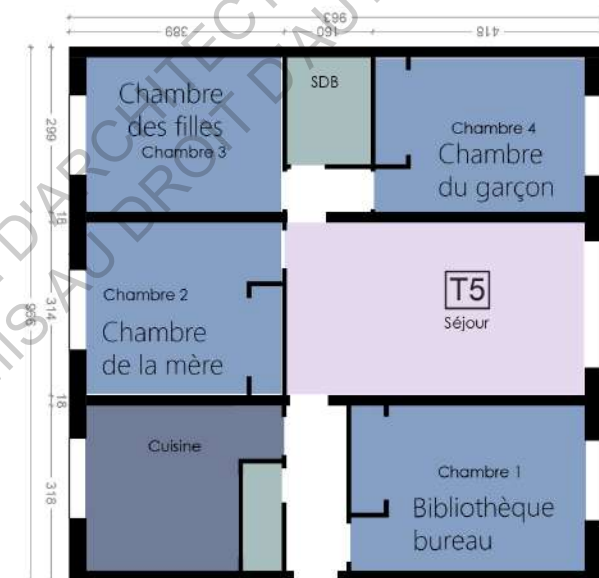
Ici, nous pouvons observer le plan de l'appartement de Mme Belinga. Il s'agit donc d'un T5c, seul logement du rez de chaussée du bâtiment A5. La cuisine ainsi qu'une première chambre se situent proche de l'entrée, suivie d'une seconde chambre, de l'espace de salon, pour finir par les deux dernières chambres ainsi que la salle de bain.

Aujourd'hui Mme Belinga vit seule dans ce T5, l'espace ne lui semble pas trop important pour elle seule, puisque étant assistante maternelle, elle reçoit tous les jours des enfants ainsi que leurs parents, et les chambres sont alors toujours occupées. Avant, elle y vivait avec ces trois enfants, qui sont aujourd'hui partis pour leurs études respectives. Elle raconte alors comment se passait la vie de famille dans ce logement. Premièrement, elle nous apprend que ses deux filles aimaient être ensemble, et se partageaient donc une des deux chambres du fond. Son garçon quant à lui, se trouvait dans la deuxième. Mme Belinga occupait, et occupe toujours, la chambre du milieu, donnant directement sur le salon. Il est intéressant de voir ici, qu'avec quatre chambres permettant à chacun d'avoir un espace à lui, les deux filles préféraient rester dans une même chambre, et ainsi tout partager. L'habitante nous explique alors que la première chambre de l'appartement, celle située en face de la cuisine dans l'entrée, n'a jamais servi de chambre, il y a toujours eu une bibliothèque ainsi qu'un bureau. Les filles n'ont jamais voulu avoir cette chambre, si bien qu'elles ont attendu que le plus grand des enfants, parte pour ses études, pour libérer la deuxième chambre du fond. Ainsi, en grandissant, elles se sont séparées pour avoir plus d'espace, et d'intimité pour recevoir chacune d'elle leurs ami(e)s.

Au vu des dispositions de l'appartement, et celles des jardins à l'extérieur, on peut alors se demander si cette habitante, ainsi que ses enfants, ne voulaient pas, dans leur mode d'habiter, avoir une réelle séparation entre les pièces de jour et de nuit, en investissant la première chambre comme une pièce de jour. De plus, se situant au plus proche de l'espace collectif, elle permettait de mettre à distance le reste des pièces, avec une activité moins fréquente et moins intime que celle des chambres. L'usage du logement nous fait plutôt penser à celui d'un T4a, auquel on a ajouté une pièce en plus, comme on peut le voir ci contre.

Aujourd'hui, l'utilisation des pièces est différente. Les chambres sont investies par les différents enfants qu'elle garde au sein de son logement, et la bibliothèque s'est peu à peu transformée en salle de jeu. Finalement, son logement et son lieu de travail sont les mêmes, et c'est peut être pour cela qu'elle n'éprouve pas de gêne vis à vis de son intimité, et de la proximité avec les espaces

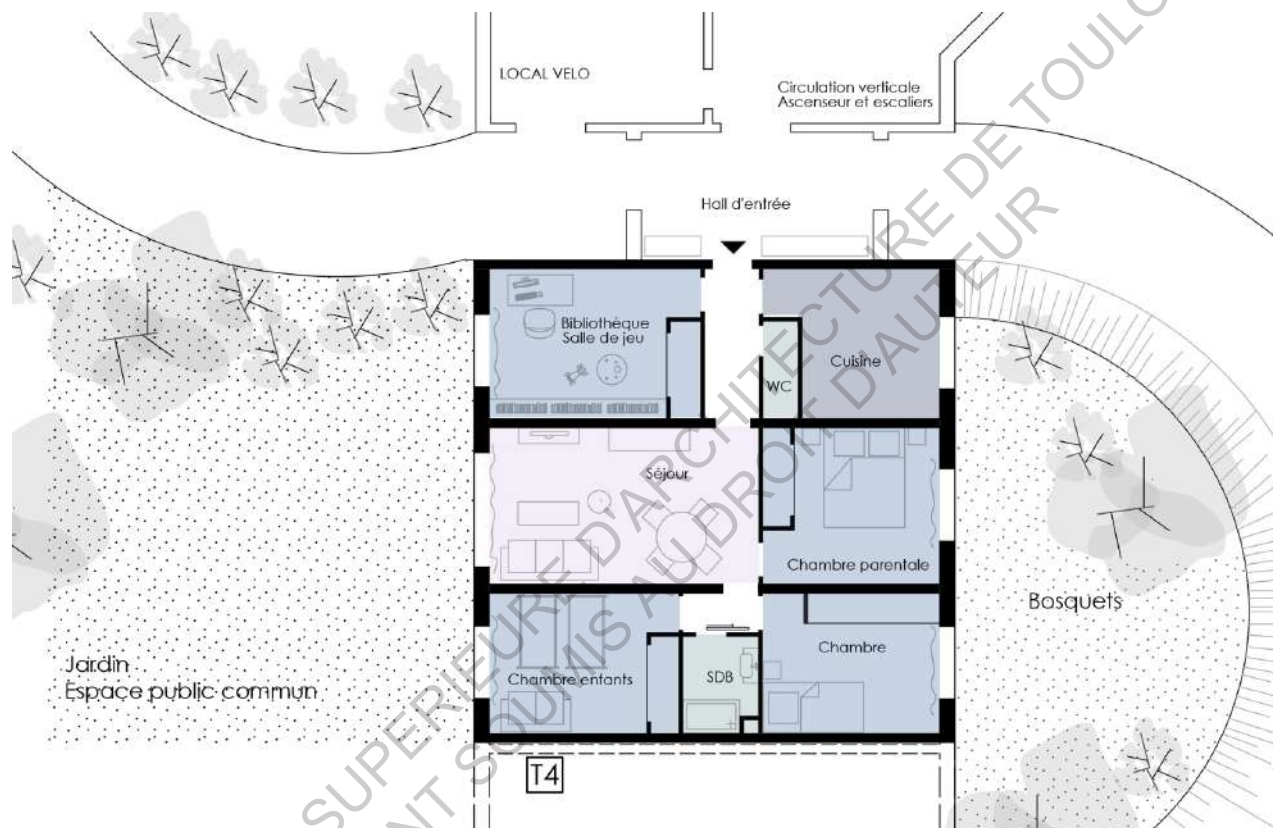
Typologie T5 c



Typologie T4 a

collectifs. Dans la journée, il s'agit plutôt d'un avantage d'ailleurs, puisqu'elle peut faire jouer les enfants dans le jardin, sans avoir à traverser tout l'immeuble, et descendre chaque étage avec les enfants en bas âge. Elle expliquait que ce jardin, était finalement comme le sien, elle s'y retrouve souvent, et son logement se situant en rez de chaussée, elle a su se l'approprier plus facilement peut être que les autres habitants.

Une fois les enfants partis, Mme Belinga se retrouve seule dans cet appartement, et la disposition des pièces lui permet d'être dans son intimité, surtout vis à vis de la chambre. Pour cela, observons le relevé d'habité effectué lors de notre entretien.



Comme nous pouvons le voir, la chambre se situe coté rue, avec l'avenue Léon Blum, et le cheminement piéton qui donne accès au hall d'entrée. Comme nous l'avons évoqué précédemment, le relief du terrain, ainsi que la présence de végétation permet la mise à distance d'une part horizontale, et d'autre part verticale. Ainsi, la chambre de Mme Belinga n'est pas aux vues des autres habitants, et sa situation est adéquate. De l'autre coté, c'est le salon qui se trouve au plus proche de l'espace collectif, il s'agit pour elle d'une pièce peu intime, où elle y regarde seulement la télévision, où elle reçoit quelques fois, mais elle explique que la présence de rideau et des volets permet d'occulter la vue, lorsque c'est nécessaire. Pour le reste, les deux autres chambres ne sont pas utilisées la nuit, puisqu'il ne s'agit plus que des pièces pour les enfants. La salle de bain est idéalement située, puisqu'elle se situe proche de sa chambre, et dans l'espace « nuit » de l'appartement.

De l'autre coté, nous observons la salle de jeu, bibliothèque, bureau, dont la fenêtre donne des vues sur le cheminement piéton, et en face, la cuisine. Ces deux pièces, peu intimes, permettent de faire la gradation au sein même du logement : espace d'usage, puis espace de détente, pour en fin arriver aux lieux de l'intimité : les chambres et la salle de bain.

A travers les différentes photographies prises sur les lieux, nous observons que la visibilité sur l'extérieur depuis le logement, et inversement, est gérée par la présence des rideaux de Mme Belinga, qui servent de brise vue, mais qui permettent de laisser pénétrer la lumière. Il s'agit seulement de voilages, mais pour l'habitante, ils lui suffisent pour se sentir chez elle, en tout intimité.



La première photographie est celle du salon, on peut observer que la visibilité sur l'extérieur n'est pas si présente, et que l'on ne ressent pas la proximité avec l'espace collectif. Depuis cet extérieur d'ailleurs, la présence des rideaux diminue la visibilité sur l'espace intérieur.

La deuxième photographie montre la fenêtre de la cuisine. Avec sa faible dimension, les regards indiscrets venant de l'extérieur ne peuvent pas atteindre l'intérieur du logement. La troisième photographie montre la chambre des enfants, coté jardin. Il s'agit du même constat que pour le salon : les rideaux occultent la vue.

Pour les quatrième et cinquième photographies, il s'agit de la pièce de bibliothèque. Cet espace est celui situé le plus proche du cheminement piéton et de l'entrée du hall. Pour autant, que les rideaux soient ouverts ou fermés, la visibilité ne permet pas de voir nettement le passage des habitants. La végétation ainsi que la distance entre cette fenêtre et l'accès sont suffisantes pour l'habitante, pour se sentir chez elle, en sécurité et dans son intimité.

Mme Belinga a su s'approprier son logement, par l'usage différent des pièces, la mise en place de dispositifs de brise vue, mais aussi par plusieurs petits travaux, lui permettant d'adapter le logement à ses besoins. Par exemple, elle a voulu réaliser des travaux dans la salle de bain : pour gagner de l'espace, elle a remplacé la porte par une porte coulissante, permettant un meilleur passage dans le dégagement, avec les différentes chambres. Deuxièmement, elle a transformé la baignoire par une douche, davantage utile pour elle. Elle a aussi ajouté un placard dans la chambre de ses filles, qui n'existait pas. La chambre est donc réduite mais plus fonctionnelle pour cette habitante.

Finalement, ce qu'il faut retenir de l'entretien avec cette habitante est qu'elle se sent bien chez elle, malgré la proximité avec l'espace collectif, elle est au calme. Elle explique que sur les espaces verts, il n'y a pas beaucoup de monde la semaine, c'est plutôt le week end que les enfants viennent jouer, ou des fois, des étudiants qui viennent profiter du soleil et révisent dans le jardin. Elle apprécie cette proximité avec la végétation. Finalement, c'est assez calme, il y a peu de bruit et elle est seule sur le palier, ce qui est une bonne chose pour elle.

Son logement, par sa situation dans l'ensemble et ses dispositions intérieures, correspond à ses besoins, et lui permet de se sentir chez elle, en toute intimité. Contrairement à d'autres habitants, il est vrai que Mme Belinga n'éprouve pas de grande gêne vis à vis du monde extérieur, des autres habitants, des nuisances qu'ils peuvent apporter, alors il est plutôt facile pour elle de se sentir chez elle.

Pour la deuxième habitante du rez de chaussée, Mme Roch, le constat est le même. A l'intérieur de son habitation, cette habitante se sent chez elle est en toute intimité. Tout comme Mme Belinga, elle a su utiliser les différentes pièces en fonction de ses besoins, et adapter leurs usages en fonction de ses attentes. Par exemple, la première chambre donnant sur l'entrée était celle de son fils, qui contrairement à elle, n'avait pas de problème quant aux nuisances sonores que pouvait générer le hall d'entrée. Les deux autres chambres, étaient occupées par leur fille (donnant sur le jardin) et par l'habitante et son mari (coté boulevard Léon Blum).



Vue sur le jardin

Cependant, contrairement à Mme Belinga, cette habitante a réalisé quelques travaux dans son appartement, notamment dans le salon. En effet, pour des raisons de confort et de modes de vie, Mme Roch et son mari ont décidé d'ôter la cloison séparative entre le salon et la chambre attenante, pour réaliser une salle à manger. Ne nécessitant pas de quatre chambres, leur choix s'est porté sur cette modification pour profiter d'un espace de vie davantage important. Le salon donne alors sur le jardin, et la salle à manger de l'autre côté. Elle nous explique cependant qu'elle aurait apprécié effectuer cette modification de façon différente, comme par exemple supprimer la cloison entre la chambre de l'entrée (celle de son fils) et le salon, pour avoir un accès direct de la cuisine à la salle à manger (voir plan ci contre). Malheureusement, la présence des refends porteurs ne leur a pas permis de réaliser cette modification, et cela aurait demandé trop de travaux. Ainsi, l'appartement aurait été scindé en deux parties : partie jour à l'entrée avec la cuisine, le salon et la salle à manger, et enfin la partie nuit, avec les trois chambres et la salle de bain.

La deuxième modification du logement a été apportée à l'entrée. En effet, Mme Roch avait décidé d'agrandir l'espace de l'entrée, pour avoir une réelle pièce, où disposer une grande armoire, et ne pas avoir seulement un couloir. La chambre attenante n'avait alors plus de placard, mais sa dimension suffisait à son fils pour y ranger ses affaires.



Accès aux chambres depuis la salon.



Salon et salle à manger de Mme Roch.



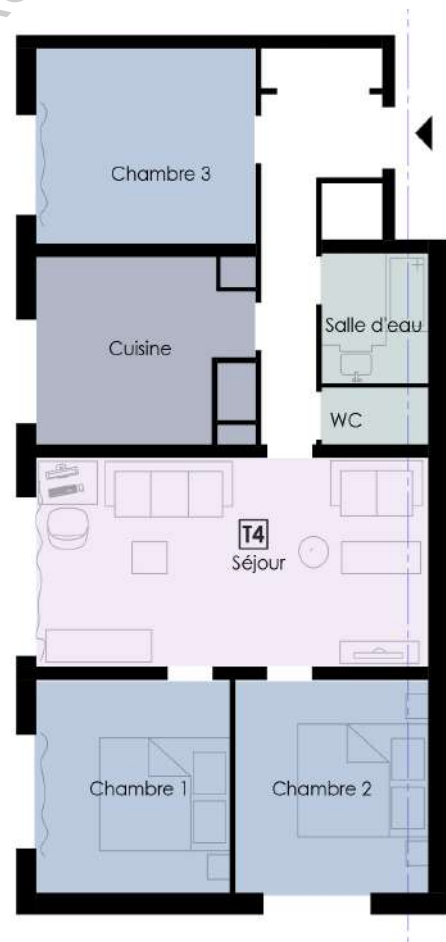
Aujourd'hui, cette chambre est appelée « garage » par cette habitante et sa famille, puisqu'il s'agit d'un espace davantage de rangement.

Avec ces entretiens et celui de Mme Moison, habitante du dernier étage, il est intéressant pour nous d'observer les variations de mode d'habiter, si il en existe, et d'analyser les différences de perceptions de l'intérieur du logement, par rapport à leur relation respective avec l'espace collectif. Avec la même typologie de famille, à savoir une cellule mono parentale, avec deux ou trois enfants, les vies quotidiennes de Mme Belinga, Mme Roch et Mme Moison peuvent se ressembler, du temps où les enfants étaient encore présents. Nous allons, à travers leurs entretiens, observer les similitudes et divergences quant aux usages des pièces, et de la vie en générale dans leur logement.

Pour Mme Moison, le logement est avant tout un habitat familial, où les enfants allaient et venaient, avec leurs amis. Elle appréciait ce mouvement de va et vient, qui donnait vie à l'intérieur de l'appartement. A trois dans un T4, le manque d'espace ne la dérangeait pas, alors qu'aujourd'hui, elle se sent à l'étroit, pourtant seule. Elle aurait besoin de retrouver un peu d'espace. Elle explique pourtant que ses enfants ne sont pas de son avis, en expliquant qu'ils étaient parfois plus d'une dizaine dans l'appartement, que cela ne posait pas de problème, qu'elle était même contente d'avoir tout ce monde, et qu'aujourd'hui, tout cela ne va plus. Lorsqu'elle recevait les amis de ses enfants, elle aimait faire à manger pour tout le monde, se retrouver tous ensemble.

Aujourd'hui, lorsque ses enfants viennent avec leurs propres enfants, le manque d'espace se fait ressentir, et les dispositions des pièces gênent Mme Moison. Ces histoires témoignent des changements de vie qui peuvent s'opérer au sein d'une famille, et d'un même logement. Tout était auparavant envahissant mais pourtant, rien ne dérangeait. Pour cette habitante, l'habitude de vivre ensemble était agréable, ils pouvaient manger dans le salon tous en même temps, mais aujourd'hui, il est plus difficile pour elle d'accepter d'avoir de nouveau du monde dans l'appartement.

Elle explique que tout cela avait un rapport avec ses changements de rythme de vie. Même si elle travaillait beaucoup, lorsqu'elle rentrait le soir, cela ne la dérangeait pas d'avoir des invités, des amis de ses enfants, faire à manger pour tout le monde. Elle gérait son intérieur et les mouvements qu'il pouvait y avoir. Actuellement seule, l'envie ne se fait plus ressentir. Ce qui lui correspondait autrefois, n'est plus le cas aujourd'hui. Nous verrons plus tard comment cette habitante a décidé d'adapter son logement à ses besoins.



Mais attachons nous tout d'abord à l'intérieur du logement et aux usages des différentes pièces. Se situant au dernier étage, elle profite d'une vue sur la ville et d'un vision dégagée en face de son logement. Les bâtiments lui faisant face ne sont pas réellement une source de gêne, comme nous avons plus l'expliquer précédemment. Alors nous n'avons pas insisté sur ce point, mais davantage sur les dispositions intérieures.

Premièrement, en parlant d'intimité, nous nous sommes d'abord penché sur les chambres. Leur situation donnant directement sur le salon ne la dérange pas. Elle explique qu'à l'origine, elle avait choisis de s'installer dans la chambre à l'entrée, pour laisser ses enfants ensemble dans les chambres du fond. Mais elle n'a duré que quelques jours, l'espace étant trop petit pour elle et ses nombreux meubles, elle a décidé d'échanger avec sa fille. Ainsi, sa fille bénéficiait de la chambre donnant directement sur l'entrée, ce qui lui laissait davantage de liberté pour sortir et rentrer... Puis finalement, Mme Moison a essayé les trois chambres, pour savoir dans laquelle elle se sentait le mieux. Actuellement, elle se trouve dans la deuxième chambre donnant sur le salon, elle est plus grande, et la température y est plus favorable pour cette habitante, ainsi que la luminosité. Il est intéressant d'observer que le choix de la chambre ne se fait pas par besoin d'intimité, mais par soucis de bien être, de se sentir bien dans son environnement, dans son espace à elle. De plus, elle vivait seule avec ses enfants, elle explique donc que la question d'intimité du couple ne se posait pas réellement. Mais elle affirme tout de même que la disposition de la chambre à l'entrée est un atout pour les couples, qui leur permet d'être quelque peu à distance vis à vis des enfants. Elle, a décidé de faire le choix de la donner à sa fille, pour plus de liberté, et avantager son intimité.



Le salon, la fenêtre ouverte.

Elle nous raconte d'ailleurs, qu'avant d'acheter cet appartement, il s'agissait de celui du gardien, où ils vivaient à sept dans le même logement. Les filles étaient à trois dans une chambre, les deux garçons dans l'autre. Malgré le manque d'espace et la promiscuité, cela ne les a pas empêché de vivre souligne t-elle...

Aujourd'hui, la chambre de l'entrée sert plutôt de rangement/stockage des meubles accumulés au fil des années, et qu'elle ne peut pas mettre ailleurs, tant que les travaux ne sont pas réalisés.

Après avoir parlé des différentes chambres du logement, et de leur situation vis à vis des usages, Mme Moison introduit l'espace de la salle de bain. Elle a déjà réalisé quelques travaux dans cet espace, pour cette fois ci, modifier la douche en baignoire (contrairement à Mme Belinga...).

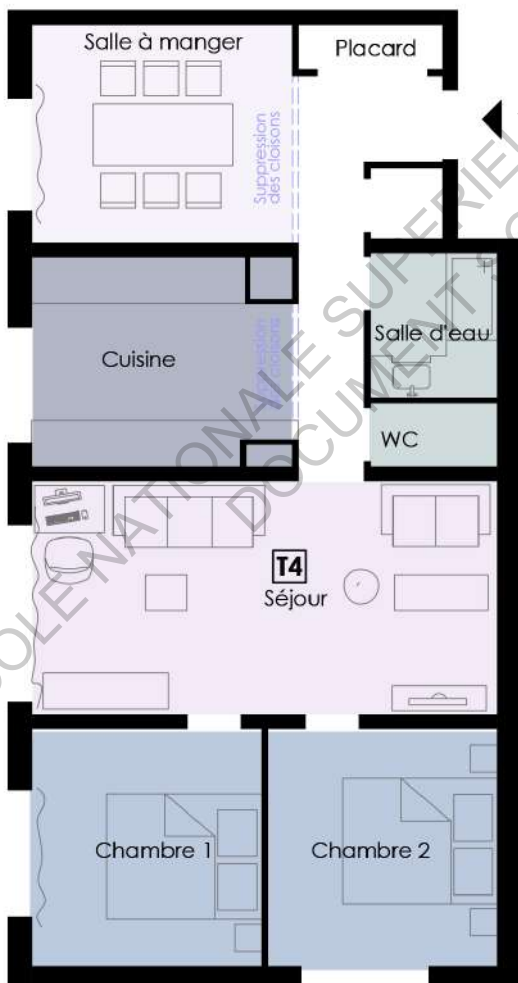
*« C'est petit mais ça me suffit, c'est qu'une salle de bain... Je ne vis pas à quatre dedans, c'est chacun son tour. Je ne supporterai pas d'avoir quelqu'un dans ma salle de bain quand j'y suis ».*

Finalement, la salle de bain semble être la seule pièce du logement où elle n'a pas besoin de temps d'espace. Elle ajoute qu'il s'agit d'une pièce, où elle se retrouve seule, sans personne.

Avec cette explication, Mme Moison montre un aspect plus intime de son appartement, un lieu qui lui appartient, où chacun se doit d'y être seul, face à soi-même. Dans le premier chapitre, nous avons évoqué cette particularité qu'induit l'espace de la salle de bain. Il s'agit du lieu du corps, nu, mais aussi un lieu de détente, de calme. Il s'agit alors pour cette habitante de l'endroit le plus intime de son logement. Sa situation ne la dérange pas, c'est le besoin d'être seule à l'intérieur qui l'intéresse et qu'elle apprécie. Devoir traverser le salon pour aller dans la salle de bain, depuis la chambre, n'est pas un problème. Tout comme les toilettes, leur place ne la dérange pas, contrairement à certain habitant, comme nous avons pu le voir précédemment.

Comme nous l'avons exprimé lors des questionnements sur les relations avec le collectif, l'aspect le plus important pour cette habitante est de pouvoir être au dernier étage. Elle explique avoir besoin de hauteur, pour avoir de l'air, et ajoute ne pas supporter d'avoir quelqu'un qui habite au dessus de chez elle, notamment pour le bruit. Le bruit de l'extérieur ne la dérange pas (mise à part les volets qui claquent) mais celui des logements du dessus n'est pas envisageable.

*« Les talons sur le carrelage m'est insupportable. Je suis discrète, je respecte les gens, alors je ne veux pas qu'ils fassent l'inverse ».*



Toujours dans cette notion de respect, cher à Mme Moison, elle estime que les gens qui habitent en logement collectif se doivent de se respecter entre eux. Avec les bruits du logement du dessus, elle explique connaître toute la vie des habitants, et cela la dérange. Elle habitait avant un autre logement qu'elle avait en location, et c'est pour cette raison qu'elle en est partie.

Elle explique avoir besoin d'air, de respirer, de pouvoir ainsi laisser les fenêtres ouvertes, ce qu'elle ne pourrait pas envisager au rez de chaussée. Le confort pour elle se traduit par l'espace, la possibilité de liberté, de pouvoir ouvrir et respirer. « De l'espace et personne au dessus », c'est tout ce dont elle a besoin.

Ce logement correspond à ses besoins, même si elle avoue aujourd'hui, avoir besoin de plus d'espace. L'absence de balcon ou de terrasse serait peut-être la seule raison qui la ferait partir de cette habitation, pour pouvoir y planter des fleurs, avec une pièce en plus, être dehors.

Elle a décidé de réaliser quelques travaux, pour adapter son logement à ses envies, maintenant qu'elle est seule dans cet appartement. Au vu de la structure du bâtiment (avec les refends porteurs)

elle explique ne pas pouvoir réaliser de trop importants travaux. Premièrement, elle voudrait transformer la chambre de l'entrée en salle à manger, pour avoir un salon davantage grand, et pouvoir tout de même recevoir, sans devoir tout changer de place.

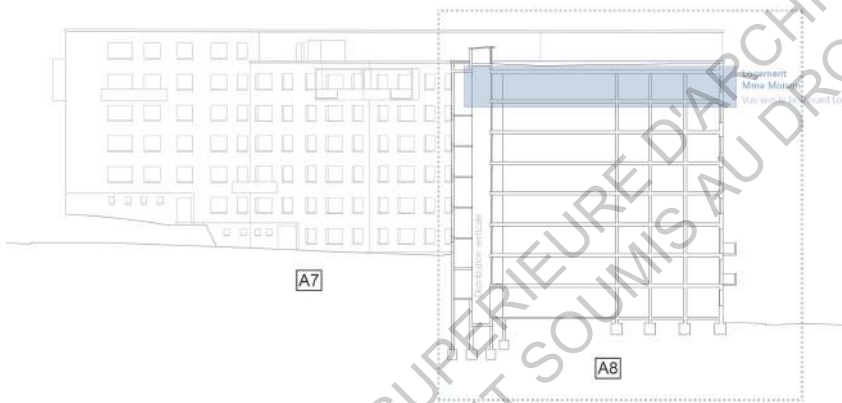
Deuxièmement, l'effet de couloir induit pas disposition des pièces ne lui convient pas. Comme elle le dit si bien, elle a besoin d'espace, d'air, de grand volume : elle voudrait supprimer la cloison de la cuisine et de future salle à manger, pour agrandir les espaces et bénéficier de plus grandes ouvertures. Elle ajoute que, pour des questions pratiques et esthétiques, elle a décidé de refaire la totalité des faux plafonds, pour y installer lumière et climatisations.

Pour cette habitante, les dimensions de ce logement permettraient davantage d'en faire un T3 plutôt qu'un T4, par rapport à la spatialité du salon notamment.

Cependant, aujourd'hui, avec les travaux en cours, Mme Moison estime que le logement correspond totalement à ses besoins, même si elle pense pourquoi pas, partir un jour à la campagne. Concernant l'intimité, elle explique que du point de vue de son logement, tous les critères sont réunis pour se sentir chez elle, le vis à vis, les proximités avec les autres bâtiments, tout semble avoir été bien pensé pour cette habitante. L'intimité réside dans le respect des gens vis à vis des autres.

*« Les fenêtres sont là pour regarder au loin, pas chez les voisins... ».*

Mme Moison apprécie la vue dont elle bénéficie depuis son salon, elle préfère d'ailleurs vivre de ce côté, côté boulevard Léon Blum, parce qu'elle a une vue plongeante sur la périphérie de Toulouse, et elle apprécie, à la période des feux d'artifices, pouvoir les observer depuis chez elle...



Pour Mme Moison comme pour Mme Belinga, l'appropriation des lieux en fonction de leur contexte familial leur a permis de se sentir chez elles, et de trouver au sein du logement, des lieux d'intimité. Finalement, le caractère collectif ne leur pose pas réellement de problème, mise à part pour Mme Moison et son besoin d'habiter en dernier étage, mais elles apprécient la vie en collectivité, dans la mesure où le respect prône sur les différentes relations avec le voisinage. Elles ont choisi d'habiter dans ces logements des années 60, car ils correspondaient, à l'époque, à leurs besoins, et l'environnement leur était favorable. Pour ces deux habitantes, le choix des architectes pour la forme de l'ensemble des logements, à savoir les Y, ont permis d'offrir à chacun des logements sans trop de vis à vis, avec des orientations différentes, en fonction des envies des habitants, et les espaces collectifs, en rez de chaussée leur semblent favorables pour le bon vivre des habitants.

Elles ont su interroger et adapter leur logement, que ce soit sous la forme de travaux, ou d'usages des différentes pièces, pour s'approprier l'espace et répondre à leurs attentes. Ce qui est intéressant de voir chez ces habitantes est le sentiment du chez-soi, un intérieur dans lequel elles se sentent bien, investies et attachées.

L'évolution de leur cellule familiale leur a permis de vivre différemment ce logement, et de l'adapter au fil du temps. Même si les structures porteuses ne permettent pas de grands travaux, le choix dans l'organisation de chaque typologie leur permet de trouver des solutions pour s'approprier les espaces, et ainsi trouver leur lieu d'intimité. Que ce soit à l'étage ou en rez de chaussée, ces deux habitantes prennent en compte les caractéristiques du logement, et adaptent leur mode de vie en fonction de leur disposition et flexibilité. Aujourd'hui seules dans leur logement, elles peuvent aspirer à de nouveaux besoins, auxquels elles peuvent subvenir grâce aux conceptions des typologies.

Pour Mr Dusser-Lauge, la perception du logement semble être peu différente. Le vis à vis avec les autres logements, nous l'avons vu précédemment, ne lui pose pas de problème. Il estime que les distances entre chaque bâtiment permet aux habitants, tout du moins à lui, de se sentir dans son intimité. Habitant seul dans cet appartement, les questions d'intimité à l'intérieur du logement ne se posent pas



Vue depuis la fenêtre du salon

réellement. Vis à vis de la proximité des chambres avec le salon, il explique ne pas avoir encore d'enfant, alors il n'est pas dérangé par cette disposition. En signalant cela, nous pouvons nous demander si cette configuration ne serait pas un point un peu négatif du logement, en vu de l'évolution de sa cellule familiale. Il ajoute que lorsqu'il reçoit des invités, il ne ressent aucune gêne non plus.

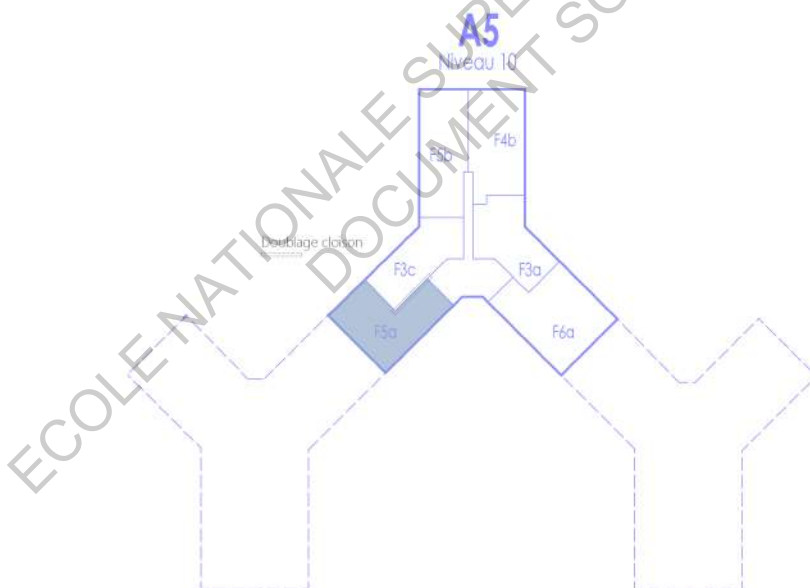
Lorsque nous lui avons demandé quels étaient les dispositifs qui lui permettaient de se sentir chez lui, sa réponse nous a quelque peu surpris : « Je dirais que parfois, le double vitrage aide ! » Finalement, pour cet habitant, les notions de « chez soi » et d'intimité semblent reposer sur la présence importante ou non de nuisances sonores dans son environnement. Par exemple, il explique être dérangé par les bruits provenant du logement d'à côté, car sa chambre donne sur le séjour de ses voisins (habitant dans d'un T5).

Il ajoute aussi que l'appropriation de son logement à travers la décoration, son vécu, son mobilier, et quelques objets lui permet de se sentir pleinement chez lui. A travers cela, nous repensons alors à l'ouvrage de Perla Serfaty-Garzon « Chez soi: territoire de l'intimité », où lors d'un chapitre, elle évoque l'ameublement et la décoration comme un moyen psychologique et mental de se sentir chez soi, grâce à des objets qui nous rappellent des souvenirs par exemple, et qui entraînent ce sentiment d'appartenance. C'est davantage dans le vécu que cet habitant se sent chez lui, plutôt que par des dispositifs qui le protègent, de quelconques nuisances par exemple. D'ailleurs, il explique ne pas avoir de problème à laisser sa porte d'entrée ouverte quelques minutes, sans forcément sentir son intimité menacée. Il ne semble pas avoir de gêne vis à vis de l'intrusion des autres habitants, quelle soit visuelle ou autre. Il est vrai qu'en habitant seul dans un logement, les dispositions intérieures ne semblent pas déranger la vie quotidienne, et les différents usages des pièces, notamment lorsque la visibilité avec les

autres logements n'est pas une réelle problématique. Finalement, habiter dans un logement collectif pour cet habitant ne rend pas difficile l'intimité dans le logement, notamment lorsque les conceptions de ce dernier, dans l'ensemble des bâtiments, offrent une certaine distance vis à vis des uns et des autres. C'est plutôt les nuisances de la collectivité, comme les nuisance sonores, ou la pollution, qui dérange cet habitant. Mais son souhait était d'habiter proche de la ville, et il est difficile, encore aujourd'hui, de pallier à ces problématiques.

Lors de l'entretien avec Mr Boyer, nous avons pu accéder à son logement, cependant, nous n'avons pas pu réaliser de photographie ni de relevé d'habité. Pour autant, nous avons tout de même pu en apprendre davantage sur les perceptions qu'il pouvait avoir de son logement et les modifications et adaptations qu'il a pu réaliser au sein de son intérieur. L'habitant nous explique que pour l'époque de construction des Y, les appartements avaient été bien constitués, et l'organisation bien pensée. Les modifications apportées à son logement ont été de supprimer la cloison séparative entre la chambre et le salon, pour, comme Mme Roch, avoir un double espace salon/salle à manger (cependant, ces travaux avaient été réalisés par les premiers propriétaires de ce logement, et Mr Boyer avait apprécié cette adaptation pour l'acheter lui même). Deuxièmement, il nous fait part de certaines gênes, ou du moins certaines remarques sur la place des pièces telles que la salle de bain et les toilettes. Par exemple, il aurait préféré avoir les toilettes à la place de la salle de bain, pour avoir un peu plus d'intimité et surtout, pour une question de praticité. Cependant, la place de la salle de bain aurait été compliquée à définir.... surtout que pour Mr Boyer, les toilettes et la salle de bain doivent obligatoirement être séparés, pour une question d'intimité. D'ailleurs, concernant la place des chambres dans le logement, cet habitant nous explique que le renforcement, créer pour l'accès à la salle de bain et les deux chambres permet de former une réelle séparation entre les pièces de nuit

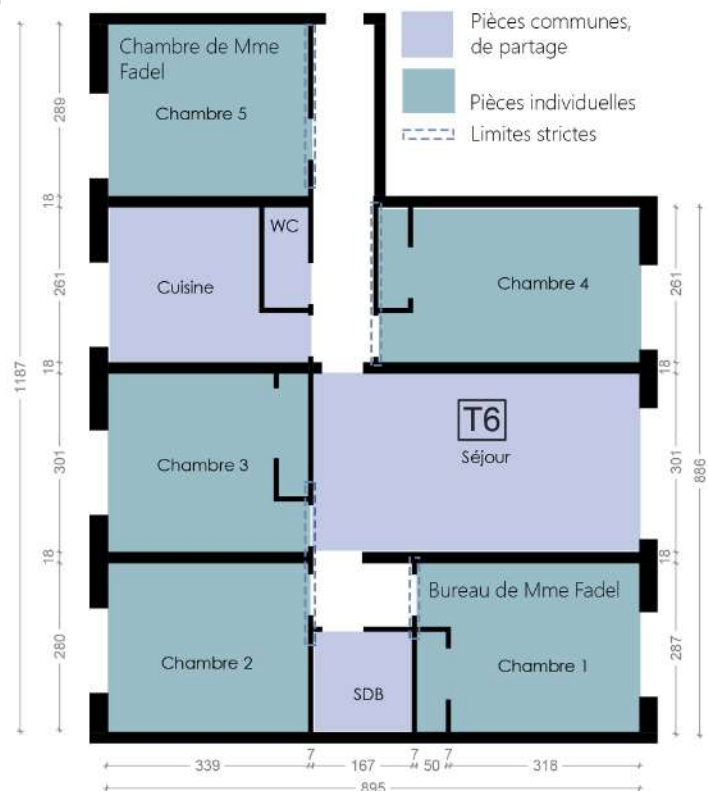
et les pièces de jours. Il ajoute qu'il aurait apprécié mettre en place une porte coulissant pour accéder à ce dégagement, depuis le salon, mais que finalement, la disposition se suffisait à elle même pour garantir l'intimité des chambres, vis à vis du salon. Étant dans un T5a, il utilise la première chambre à l'entrée comme bureau. La troisième modification apportée au logement est d'ordre acoustique. En effet, Mr Boyer a eu pour volonté de doubler la cloison du couloir pour garantir une mémoire insonorisation, et ainsi, ne pas être gêné par le bruit du logement d'à coté (F3c). (Voir ci contre plan d'étage).



Après avoir analysé, à travers ces différents entretiens, les modes de vie de ces habitants, pour la plus part vivant seul dans le logement, nous allons à présent analyser ceux de Mme Fadel. La particularité avec cette habitante, nous l'avons vu, est qu'elle cohabite au sein de son logement avec trois autres jeunes étudiants. En réalité, cette situation leur est venue en premier lieu, avec son mari, par nécessité de financement, pour subvenir aux dépenses de leur logement une fois leurs enfants partis. Louant d'abord pour une année, Mme Fadel nous explique que les étudiants finissent la plus part du temps par se sentir chez eux, tissant des liens forts avec elle et son mari, et restent ainsi plusieurs années, jusqu'à cinq ans pour certain.

Lors de notre entretien, l'habitante nous expliquait alors qu'elle entretenait une relation toute particulière avec une des étudiantes qu'elle a pu héberger autrefois, aujourd'hui repartie pour le Japon. En effet, étant restée cinq ans auprès de Mme Fadel et son mari, cette étudiante s'était liée d'amitié avec eux, jusqu'à les considérer comme ses propres parents, où plutôt comme des parents de substitution. Finalement, cette cohabitation a créé une forte relation mère/fille, important aux yeux de Mme Fadel. D'ailleurs, elle nous raconte même que lorsque l'étudiante était partie sur Paris à la fin de ses études, elle était revenue à Toulouse pour leur présenter son mari, comme si il s'agissait d'une présentation à la famille, aux parents. Elle n'était en réalité descendue que pour cette cause, parce que cela lui tenait à cœur. Cela témoigne d'un réel attachement entre ces trois personnes. Même si il s'agit d'une expérience particulière, l'habitante nous explique qu'il arrive très souvent que les étudiants prennent part à la famille, se sentant bien dans ce logement, comme si ils étaient réellement chez eux, entourés. Cette cohabitation leur permet de tisser de sincères relations, et de partager, le temps de quelques années, une partie de leur vie ensemble.

Cependant, Mme Fadel nous explique qu'à travers ces cohabitations, certaines règles et limites permettent le bon fonctionnement au sein du logement, notamment à travers le respect de chacun, pour qu'il puisse garder son intimité. Par exemple, les pièces communes telles que le salon, la cuisine et la salle de bain sont des pièces partagées, accessibles à chacun, et doivent donc rester propres, pour garantir un respect de l'autre. Il s'agit de pièces communes, contrairement aux chambres, qui quant à elles, sont strictement personnelles. Elle explique que la plus part des étudiants qu'elle héberge sont d'origine asiatique, si cela peut nous paraître à première vue anodin, il s'agit en réalité d'une population dont la culture du respect



de l'autre est très importante. Chacun bénéficie au sein du logement de son espace privé, à lui, et personne ne doit pénétrer à l'intérieur de leur espace. Dans leur coutume, même les amis les plus proches ne sont pas invités à entrer dans leur chambre. On assiste à travers cet entretien à une échelle bien plus sociologique de l'intimité, dont nous avons parlé dans le premier chapitre. Il ne s'agit pas seulement de limite, de transition, d'espace à d'autre, l'intimité est aussi une donnée personnelle, qui varie en fonction d'une part des personnalités de chacun, auxquelles viennent s'ajouter les religions, traditions, coutumes. Nous en voyons ici un bon exemple.

A travers ce respect de l'autre, et de l'espace qu'ils investissent, les règles suivent les modes de penser. Chacun doit s'occuper de sa chambre, la ranger, la nettoyer, il peut y faire ce dont il a envie, à partir du moment où il réside toujours un respect des uns et des autres. Mme Fadel ne rentre jamais dans les chambres, même si il s'agit de son logement, les chambres qu'elle loue appartiennent aux étudiants. Avec le temps, elle a su acquérir une certaine confiance envers eux. Les moments de partage, de discussion se font dans les lieux communs, neutres.

Il en va de même pour l'habitante, qui applique ses règles même pour elle. Elle ajoute que par respect pour ces étudiants, et pour la cohabitation, lorsqu'elle regarde la télévision dans le salon par exemple, elle utilise toujours des écouteurs, pour ne pas déranger, laisser échapper des sons. Pour Mme Fadel, la volonté est de pouvoir offrir à chacun un espace où se sentir bien, sans aucune nuisance, cette règle est d'ailleurs aussi semblable pour les étudiants : ils peuvent écouter de la musique, regarder des films, toujours dans le respect de l'autre, en limitant aux maximums les bruits.

Les pièces communes mais intimes comme la salle de bain, la cohabitation se fait à tour de rôle, chacun son tour, en laissant les lieux propres. Mme Fadel quant à elle occupe toujours les lieux en dernier, elle estime avoir le temps, à la retraite, de pouvoir leur laisser l'accès en premier, pour qu'ils puissent partir pour leur faculté ou école. Vis à vis de son intimité, nous lui avons demandé comment elle composait avec cette cohabitation, au sein de son propre logement. Elle nous a alors répondu qu'elle ne sortait par exemple jamais en pyjama en dehors de sa chambre, d'une part parce qu'elle ne l'a jamais fait, elle ajoute par ailleurs que si elle était seule, il en serait de même, et d'autre part, par respect pour les autres habitants, qui doivent eux même respecter cela.



Partie commune et conviviale

Toute l'organisation et les modes de vie au sein du logement tournent autour d'un grand respect de l'autre. L'habitante et son mari ont toujours voulu appliquer ces règles, même si elles ne sont pas nombreuses, elles garantissent une bonne cohabitation entre chaque occupant. Les regroupements se font de temps en temps, où ils peuvent manger ensemble, faire quelques soirées, mais la plus part du temps, chacun vit à son rythme. Nous lui avons alors demandé si il s'agit d'un choix de recevoir uniquement des étudiants



asiatiques, ou si cela avait été différent auparavant. Elle nous explique alors qu'un jour, elle a hébergé plusieurs étudiants étrangers venant de pays et cultures différentes, et la cohabitation s'est avérée très compliquée. Pour elle, les étudiants asiatiques sont de nature très calme et respectueux. Les coutumes leur permettent de vivre tous de la même manière, et certaines organisations au sein du logement sont facilitées pour la cohabitation, et l'habitante a su s'adapter à leur mode de vie. Son mari étant d'origine syrienne et ayant habitée plusieurs années au Liban, elle nous explique qu'elle avait l'habitude la bas de vivre avec des gens chez eux, des vas et vient, elle s'est habituée à vivre entourée, sans qu'il s'agisse essentiellement de sa famille.

A travers ces différents entretiens, nous avons pu observer des différences mais aussi des similitudes quant aux modes d'habiter, et aux perceptions que chacun peut avoir de l'espace dans lequel il vit. Même si nous n'avons pas pu réaliser davantage d'entretiens, aux vues des 430 logements, ce panel nous a tout de même permis d'analyser différents modes de vie, à travers des typologies de familles et de cellules diverses. Il était intéressant pour nous de rencontrer ces habitants, et avec eux, de comprendre les usages de chaque pièce de leur logement, et, par le caractère collectif de l'ensemble, comprendre ce qui les a motivé dans le choix d'habiter en logement collectif. Comme nous a avoué Mr Boyer, certains voudraient habiter dans une copropriété de cette ampleur tout en estimant être au fin fond de la campagne, pour d'autres, la collectivité semble apporter encore aujourd'hui, de nombreuses qualités. Comme nous l'avons vu dans les différents chapitre, les logements collectifs des années 1960 ont été construits suite à une forte demande de renouveau de l'habitat, et les conceptions se sont tournées vers une volonté de proposer davantage de collectivité et communauté. Si pour certains, les mentalités ont évolué et finit par changer les relations internes, pour d'autres, ces logements et ensembles représentent une réelle source de rencontres et de sociabilité, qui continue, encore aujourd'hui, de contribuer au bon vivre dans leur logement.

C'est notamment à travers ces qualités d'espaces collectifs et de rapports les uns aux autres que l'intimité est permise, dans le logement, par le respect de chacun. Il est vrai que pour la plus part des habitants, le respect était une composante du bon fonctionnement de la copropriété, et permettait de réguler les modes de vie. Certains semblent être dérangés par les problématiques de visibilité et nuisances sonores, mais pour la plus part d'entre eux, l'ensemble des Y semble avoir été bien pensé, pour garantir, leur bon vivre et l'intimité dans le logement collectif. Ils le traduisent pour autant tous de façons différentes, à l'aide de dispositifs physiques, ou simplement vis à vis d'un état d'esprit, mais leurs modes de vie ne semblent pas être compromis par les dispositions de l'ensemble. Bien au contraire, les formes et organisations internes des Y offrent une qualité de vie et d'espaces, répondant encore aux besoins d'aujourd'hui, comme ils répondaient à ceux d'hier...

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

## CONCLUSION

Le logement collectif des années 60 s'inscrit dans un tournant de l'habitat et des recherches vers une modernité. Le confort ainsi que les nouveaux modes d'habiter ont permis d'adapter les nouvelles typologies d'habitat, à travers des cellules répondant davantage aux besoins, et à la construction de masse. Il est vrai que durant les trente glorieuses, les politiques sociales prétendaient à offrir des logements de qualité au plus grand nombre, et dans un temps imparti plus que restreint. La nécessité de reconstruire rapidement et avec peu de moyen a fait émerger la standardisation et de nouveaux modes de construction. La réflexion autour des nouveaux logements ont intéressé grand nombre d'architectes et sociologues, à travers des domaines différents mais aussi complémentaires. Nous avons pu observer qu'à travers les Congrès internationaux de l'Architecture Moderne et les différents concours inhérents à l'habitat, les cellules ont su évoluer et de nouveaux modes de penser ont vu le jour. Par la recherche et l'innovation, architectes, designers et ingénieurs se sont intéressés à l'habitat partagé pour proposer des cellules davantage modernes, aux équipements sanitaires permettant un meilleur confort dans le logement, et répondant ainsi à une logique de construction de masse. Comme nous avons pu l'analyser tout au long de cette recherche, la standardisation a permis d'une part de construire plus vite, mais aussi d'autre part de proposer à tous une égalité dans les logements. Entre les ensembles à loyer modéré, ou les logements de masse comprenant des copropriétés, l'ampleur des constructions et le grand nombre de logements ont su combiner entre collectif et individualité, et proposer ainsi à chacun un logement avec tout le confort possible à cette époque et dans un soucis d'identité malgré la standardisation. La conception et le confort intérieur des logements sont donc le résultat d'un compromis entre l'architecture moderne et les demandes de construction de masse.

Au sein du logement et de l'organisation de la cellule, les nouveaux schémas se sont appuyés sur l'évolution des modes de vie, à travers la montée de l'individualisme et le changement des cellules familiales. Il ne s'agit plus de vivre tous ensemble dans un même espace, mais bien de proposer des schémas répondant à une demande d'individualité grandissante, et ainsi d'offrir à chacun un espace à soi au sein du logement. Nous avons pu voir, à travers l'ouvrage de Monique Eleb notamment, que les scénarios proposés lors du PAN de 1987, illustrant de nouvelles typologies de famille, en prenant en compte l'évolution au sein même de la sphère familiale, ont permis de répondre à certaines problématiques et ainsi de faire évoluer les typologies de logement. Il s'agit en effet de travaux réalisés tardivement par rapport aux constructions de 1960, mais les pistes de réflexions tendaient à cette démarche et méthodologie pour proposer des logements adaptés à tout type de famille, et pouvant, dans certains cas, évoluer. Nous avons vu à travers la standardisation du logement de masse, que durant les années 1960, les logements aspiraient à de nouvelles conceptions, et tendaient vers une volonté de modularité et flexibilité. Même si tous les grands ensembles ne répondent pas explicitement à cette demande, nous avons pu voir que lors des conceptions, les architectes laissaient la possibilité aux habitants de s'approprier le logement et de pouvoir les modifier, suivant certaines règles. La volonté des logements des années 1960 a été d'intégrer les besoins des habitants dès la conception des logements pour leur proposer des habitations répondant aux modes de vie et au plus grand nombre. En intégrant le

besoin d'individualité, les logements de masse, à travers leur organisation, ont permis aussi de proposer des espaces collectifs, où les relations entre les habitants pouvaient trouver un lieu de rencontre. La proximité avec les villes et les commerces ont été autant de facteurs qui ont permis d'offrir une qualité de vie aux habitants, pour garantir un environnement rendant possible les différentes activités autour de ces logements.

Si les grands ensembles répondent à une demande de logement pour un plus grand nombre, l'individualité qui est permise par leur conception répond quant à elle à une toute autre problématique. En effet, la problématique de cette recherche tendait à comprendre comment, dans un ensemble collectif de cette ampleur, la sphère privée peut-elle se développer, et ainsi comment cohabitent ces deux espaces. Si le logement collectif des années 1960 a permis l'individualité des pièces, et l'accès à des espaces personnels et singuliers, la problématique de l'intimité nous a alors paru comme intéressante à questionner. Nous avons tenté de comprendre comment l'intimité pouvait-elle se traduire dans le logement collectif des années 1960 et à travers quels dispositifs était-elle permise.

L'intimité est une notion, nous l'avons, subjective et personnelle. A travers une démarche liant le logement à cette notion, nous nous sommes alors intéressé à proposer une définition de l'intimité, par le biais de différentes échelles et degrés. Si l'histoire de la vie privée, de Philippe Ariès et George Duby nous a premièrement aidé à comprendre l'évolution de la vie privée, l'intimité quant à elle a été définie au fur et à mesure des premiers entretiens réalisés, et à travers la lecture de différents ouvrages, souvent sociologiques. Par les caractéristiques des grands ensembles, nous avons proposé l'hypothèse de l'existence d'échelles de l'intimité : ces dernières ont été induites par les différentes limites et transitions qu'impose la vie en logement collectif. Le passage d'un état collectif à un état privé nous a permis de définir trois échelles de l'intimité, allant de l'espace collectif et public, aux espaces partagés des communs, pour en fin accéder à l'intérieur du logement. Les processus et cheminements inhérents à la vie en collectivité nous ont mené à interroger les lieux à travers la parole des habitants, et ainsi comprendre comment fonctionnait le grand ensemble. Si le choix s'est tourné vers l'ensemble des Y à Jolimont, premièrement par un témoignage familial, sa forme nous a intéressé pour interroger l'intimité, puisqu'elle diffère des autres grands ensembles, souvent composés de façon rectiligne, avec l'utilisation de la barre.

Ainsi, la démarche que nous avons adoptée pour comprendre cette intimité a été de se rendre au plus proche des habitants, en réalisant des entretiens, autour des diverses hypothèses soulevées. Le cadre induit pas la présence d'échelles d'intimité et le rapport aux espaces collectifs a orienté nos entretiens pour amener les réflexions des habitants au delà de leur espace intérieur, et s'interroger sur leur rapport à l'espace collectif. En partant du constat de la subjectivité de l'intimité, nous nous sommes intéressé à proposer des questionnaires individuels, en rapport avec les typologies familiales rencontrées. En effet, nous avons pu voir avec les habitants interrogés que tous ne correspondent pas à une même typologie, et que les modes de vie sont tout autant différents que nombreux.

De plus, entretiens après entretiens, les réponses des habitants nous ont permis d'approfondir les questions, et de soulever de nouvelles problématiques. Le choix d'analyser le premier corpus avec la résidence de l'Observatoire par exemple était une méthodologie que nous avons voulu adopter pour avoir un premier contact avec les habitants, à la suite du témoignage familial. Nous connaissions le site, et les questions ont été influencées par ce témoignage. Ainsi, nous avons une première approche pour analyser l'ensemble des Y.

Si nous sommes partis, au début de cette recherche, avec plusieurs aprioris et intuitions, le déroulement des entretiens et l'apprentissage des modes de vie, que chaque habitant a pu nous témoigner, ont permis de changer notre regard sur l'ensemble des logements.

En effet, par les différents entretiens, nous avons pu trouver les réponses que nous recherchions, à travers les différentes thématiques que nous avons prédéfinies. Si le début des recherches a été compromis par l'absence d'intérêt des habitants, nous avons au fil du temps, su tisser des liens avec eux, nous permettant de continuer nos recherches. Comme nous avons pu le voir au fur et à mesure de la recherche, si certains habitants semblaient réfractaires pour répondre à nos questionnements, nous avons tout de même pu nous servir de ce refus pour comprendre les modes de vie et de penser des habitants, et ainsi, diversifier les résultats. D'autres, quant à eux, nous ont volontiers répondu et leur implication dans notre recherche a été grandement bénéfique. Il nous était important de diversifier les entretiens, en variant les typologies de logements et de ménages, pour avoir un champ de recherche plus grand.

Avec les relevés d'habiter et les réponses à nos questionnements, nous avons pu constituer une synthèse de l'intimité dans ces logements collectifs des années 1960. Si certaines réponses se sont avérées semblables, d'autres quant à elles nous ont permis d'analyser qu'il existait, comme nous l'avions imaginé, une multitude de perceptions quant à l'intimité dans le logement, en fonction de chaque échelle. En effet, à travers les réponses des habitants, nous avons pu observer que l'espace collectif de l'ensemble des Y constituait un plus non négligeable pour les habitants, et que les qualités de leur traitement (végétation, organisation) permettaient de garantir leurs intimités. Il est vrai que si pour le corpus de la résidence de l'Observatoire, la place commerciale nous semblait ne pas participer à l'intimité, dans les Y, l'espace collectif propose tout le contraire. Chaque habitant nous a expliqué que la présence de végétation était un dispositif qui permettait de pallier à la plus grande problématique des logements collectifs : le vis à vis. Ce qui est intéressant à travers leurs réponses, est qu'en fonction de leur situation dans les bâtiments, de leurs modes de vie et de leurs besoins d'intimité, la végétation de l'espace collectif est une solution pour tous les habitants interrogés. Si certains étaient un peu plus modérés que d'autres, l'hypothèse de la garantie de l'intimité par la présence d'espace collectif semble être vérifiée et approuvée par les habitants. De plus, en ayant interrogé deux habitantes du rez de chaussée, nous avons été agréablement surpris par leurs différentes réponses, qui confirmaient, davantage l'hypothèse.

Les grands ensembles, par leur caractère collectif, proposent de nombreux espaces communs, qui permettent le cheminement de l'espace extérieur à l'intérieur. Les halls d'entrée, couloirs, cages d'escaliers et paliers ont été interrogés à travers les entretiens et nous avons observés les premières divergences d'opinion. En effet, si pour certains ces espaces constituent une pièce en plus de leur logement, pour d'autres, il s'agit encore d'un espace à connotation trop collective pour s'y sentir chez eux. Il nous a semblé important, lors des entretiens, de comprendre à quel moment les habitants se sentaient-ils chez eux, et par quoi était symbolisé ce passage. Certains considèrent le hall d'entrée comme étant chez eux, d'autres nécessitent le passage du seuil de la porte de leur logement pour s'y sentir pleinement en intimité. Pour autant, l'organisation des bâtiments, et leur dépendance par des accès limités par bâtiment constituent un dispositif permettant de se sentir davantage chez soi. Comme l'exprimait un des habitants, le sentiment d'être plus de 430 dans cet ensemble ne se fait pas ressentir, grâce à l'individualité des accès. Ce qui était intéressant pour nous était d'observer les rapports entre l'architecture et les réponses des habitants, comme nous avons pu l'observer avec cette problématique.

De plus, si les espaces communs constituent pour certains habitants un prolongement de leur logement, il était intéressant pour nous d'observer à partir de quels dispositifs traduisaient-ils ce sentiment. En effet, nous avons pu voir que certains ont su s'approprier les communs, à travers la disposition de plantes ou de tableaux, mais pour d'autres, il s'agit davantage de relations. Les communs des logements collectifs ont été conçu d'une part pour les différentes distributions des logements, mais ont permis aussi de favoriser les échanges et rencontres entre habitants. Durant les entretiens, tous les habitants nous ont expliqué avoir de bonnes relations avec leur voisins, et que cela favorisait le bon fonctionnement de la copropriété. Si pour certains ces relations s'arrêtent à des rapports cordiaux de voisinage, pour d'autres, les espaces communs participent à garantir les relations, où certains se retrouvent pour discuter, arroser les plantes, ou encore sont sujets à des propositions telles que devenir des lieux de repas collectifs par exemple. Les habitants rencontrés habitent pour la plus part depuis de nombreuses années dans ces logements. Ils ont vu évoluer les mentalités et rapports dans cette copropriété, ce qui nous confirme que depuis les années 1960, les modes de vie n'ont cessé d'évoluer. Que ce soit une bonne évolution ou non, nous avons pu observer que les bâtiments ont du s'adapter aux modes de vie actuels, avec par exemple la présence d'ascenseur, des portes sécurisées ou encore la révision des règles de copropriété pour accéder à davantage de respect des habitants...

La question de l'intimité à travers ces espaces tend davantage à l'accès au privé, et comprendre, où se trouve la limite avec le public/collectif. Il était important pour nous, toujours dans l'hypothèse des l'échelles de l'intimité, d'interroger ces lieux, puisqu'ils participent à la vie en collectivités. Les différentes limites et transitions permettent aux habitants de se sentir davantage chez eux, dans leur intimité. Cela n'est possible que par le respect des espaces communs : ils induisent les distributions, relations, mais aussi certaines nuisances, comme ceux des bruits. En effet, pour certains habitants, nous l'avons vu, la problématique des nuisances sonores nuit au sentiment de confort, et quelques fois d'intimité.. Entendre la vie des autres et inversement à travers les cloisons séparatives peut être perçu comme une intrusion pour certain habitant, au delà des questions de visibilités (qui nous semblaient, au début, davantage problématiques).

Finalement, les lieux communs participent à la vie en logement collectif, par différents aspects que nous avons pu observer, mais ils procèdent aussi à une transition supplémentaire vers l'espace du logement. L'intimité du logement collectif des années 1960 nécessitait l'analyse des différents lieux du collectif, puisqu'ils influencent la vie au sein de ces ensembles, mais l'intérieur du logement était un espace davantage source de questionnements pour notre recherche. En effet, comprendre comment l'individualité et l'intimité étaient possibles au sein d'un environnement si collectif, à travers de grands nombres de logements. Si pour certain, l'accès au logement nous a été refusé, pour des questions d'intimité justement, ou de sentiment d'insécurité, pour d'autres, il nous a été bénéfique pour comprendre, in situ, l'usage de ces appartements. A travers ces derniers, nous accédions à l'avant dernière échelle de l'intimité que nous avons soulevé pour l'hypothèse. En effet, après avoir réalisé le cheminement de l'espace public à l'espace privé, nous accédons ici à l'intérieur du logement, à la sphère privée. Lors de nos recherches, nous avons défini deux échelles internes au logement : celle de la famille, à travers l'espace extérieur, mais aussi celle du corps, au sein de la famille elle-même. Si pour cette dernière, les entretiens n'ont pas permis d'en apprendre beaucoup sur les ressentis des habitants, nous avons tout de même pu, avec certains, analyser quelques principes.

Les premiers questionnements autour de l'intimité que nous avons pu poser aux habitants ont été ceux des vis à vis. Il est vrai que vivre en logement collectif, peut induire des problématiques de visibilité qui peuvent engendrer certaines gênes. Pour la plupart, nous avons eu nos réponses au début des entretiens, notamment avec l'espace public et collectif. Quant aux dispositifs qui leur permettaient d'y pallier, nous en avons pas encore eu les réponses...

Le sentiment du chez soi et de l'intimité semblait être traduit par l'appropriation des lieux. En effet, nous avons soulevé cette hypothèse lors de notre premier chapitre, et durant les premiers entretiens avec les habitants de la résidence de l'Observatoire. Les relevés d'habiter nous ont permis d'analyser l'usage des pièces de chaque logement et comment s'organisait la vie au sein de ces cellules. Pour certains, ces appropriations sont nettement visibles, grâce aux travaux réalisés pour adapter le logement au besoin. Pour d'autres, il s'agit davantage de l'utilisation des pièces et leur hiérarchie dans l'intimité. Nous avons pu observer, qu'en fonction des typologies de logement, certains habitants utilisaient les pièces de façon différentes, et les répartitions de chacun au sein des chambres pouvaient elles aussi varier. Pour les deux habitantes du rez de chaussée par exemple, nous avons vu qu'elles utilisaient la chambre de l'entrée des T5 comme des pièces en plus, bibliothèque, ou « garage » car elles se situent au plus proche du domaine collectif. Ces utilisations témoignent d'une gêne, vis à vis des nuisances sonores pour certaines, de visibilité pour d'autres. Ces utilisations traduisent les besoins des habitants. Aussi, la répartition des chambres en fonction de la famille nous parle de leurs besoins : une grande chambre, un accès direct à l'entrée, une distance vis à vis des enfants, une proximité avec la salle de bain, ... Tous ces choix témoignent de modes de vie et de besoins des habitants. Nous avons pu le voir, les différentes typologies leur permettent de s'adapter et de s'approprier les espaces.

L'organisation des pièces au sein du logement a été une question récurrente durant les entretiens, pour analyser si elle correspondait à leur besoin. Pour la plus part, ces dispositions semblent être adaptées lorsqu'ils ont occupaient les lieux, mais aussi avec



leurs besoins actuels, et l'évolution de leur famille. Après l'usage des pièces, et l'adaptation par différents travaux, d'autres dispositifs viennent traduire le besoin d'intimité. Nous en avons d'ailleurs souvent entendu parlé dans les entretiens, à savoir les systèmes d'occultation de la vue. Ils permettent aux habitants de pallier aux différents problèmes qu'ils peuvent rencontrer au sein de leur logement, comme la présence des volets, ou de rideaux. Cela semble anodin et normal, mais pour certains, ils semblent indispensables, et pour d'autres, totalement inutiles. Les différences se font dans les perceptions que chacun peut avoir, et c'est en cela que l'intimité dans le logement collectif peut être difficile à appréhender.

En effet, si grâce aux différents entretiens, nous avons pu répondre à notre problématique, ils nous restent encore aujourd'hui quelques questionnements, qui permettraient d'enrichir notre recherche. Lors de l'élaboration du premier chapitre, nous avons observé que les échelles de l'intimité pouvaient se traduire, dans le logement collectif, par différents passages et transitions, mais nous avons aussi observé que la définition de l'intimité allait au delà de ces constatations.

Étant une notion étroitement subjective, sa définition nous a semblé être complexe à réaliser. De nombreux facteurs permettent de la définir, mais ils sont, pour la plus part, du domaine de la sociologie. En effet, ils existent autant de définition de l'intimité qu'il peut exister d'individu. Chacun aura sa propre intimité, en vue des limites qu'il se fixe, ou de la pudeur qu'il peut avoir. Puisqu'il s'agit aussi de cela, de la pudeur. Chez certaines personnes, cette pudeur est quasi inexistante, pour d'autres, elle peut réguler leur vie. Chaque individu se définit par son caractère, sa personnalité, ses pensées, sa religion même, les traditions et cultures dans lesquelles il a évolué... Tous ces facteurs rendent les personnes uniques, et leur vision du monde aussi.

Si nous avons pu observer des similitudes au sein des différents entretiens et habitants, c'est parce que nous nous sommes attachés au rapport entre l'architecture et leur intimité, au lien qu'ils pouvaient avoir. Pour l'échelle de l'individu, du corps, de la personne, les réponses ont été plus difficiles à avoir, et les questions à poser. Il aurait été intéressant d'aller au delà de ces questionnements, pour répondre au plus juste à la problématique. Mais cela semblait relever davantage de recherches sociologiques, qu'architecturales. Cependant, nous en avons pu en avoir un exemple lors de l'entretien avec Mme Fadel et les étudiants qu'elle hébergeait chez elle.

Ses réponses ont été argumentées par ces facteurs sociologiques, à savoir l'origine, la culture et les mœurs de ces étudiants. Elle a pu effectuer des comparaisons avec d'autres cultures, et le constat s'est avéré différent.

L'intimité peut en effet se traduire par des modes de vie et des usages au sein des logements, comme nous avons pu le constater au fur et à mesure des entretiens, mais elle est définie, à la base, par de nombreux composants, que nous n'avons pas pu interroger lors de cette recherche. Il serait intéressant, pour compléter cette étude, de tisser davantage de liens avec les habitants interrogés par exemple, pour définir, avec eux, leur intimité et ainsi, définir plus étroitement, les lieux de leur intimité. Ainsi, nous observons qu'il est difficile et sensible de réaliser une synthèse de l'intimité, ou par l'architecture, un idéal de logement y répondant. Grâce aux habitants, nous avons pu comprendre et analyser leurs modes de vie dans les logements collectifs des années 1960, et ainsi témoigner de leur intimité.

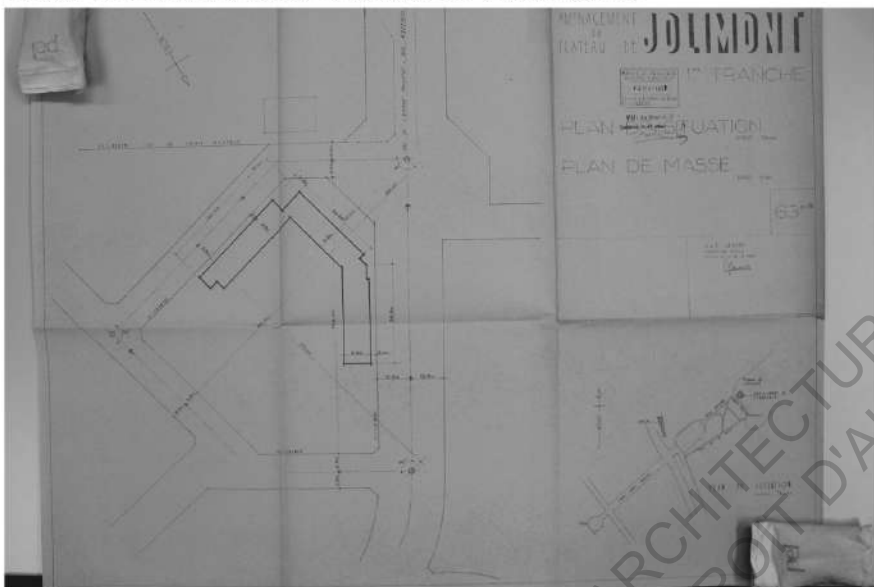
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

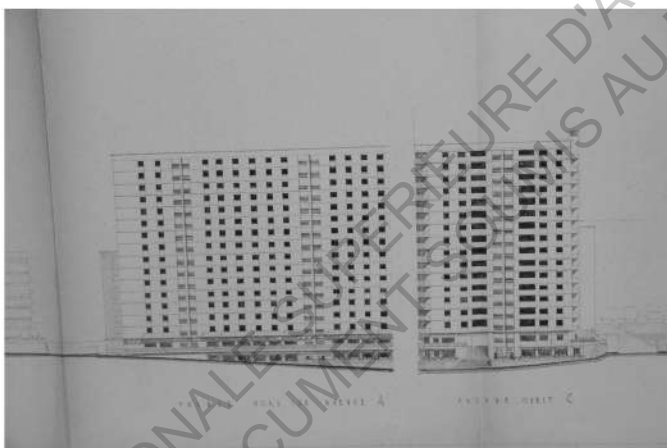
# ANNEXES

## Archives municipales de Toulouse

Permis de construire de la Résidence de l'Observatoire



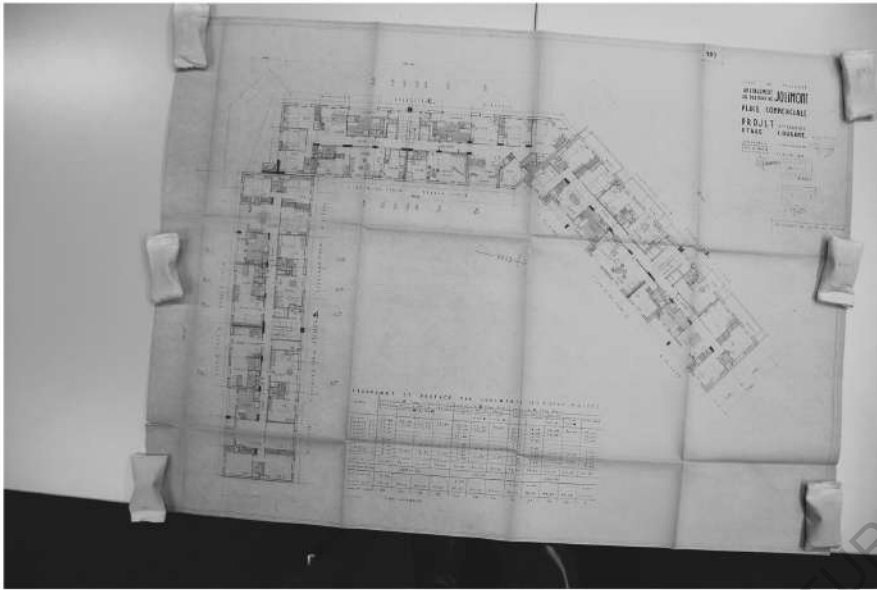
Plan de Masse  
Plan de situation



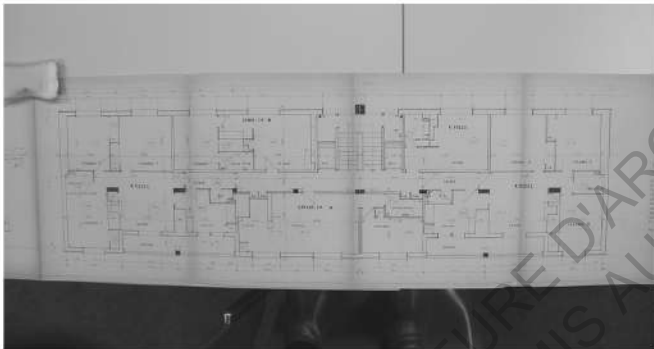
Facade Nord sur Avenue (Bâtiment A)  
Facade Ouest (Bâtiment C)



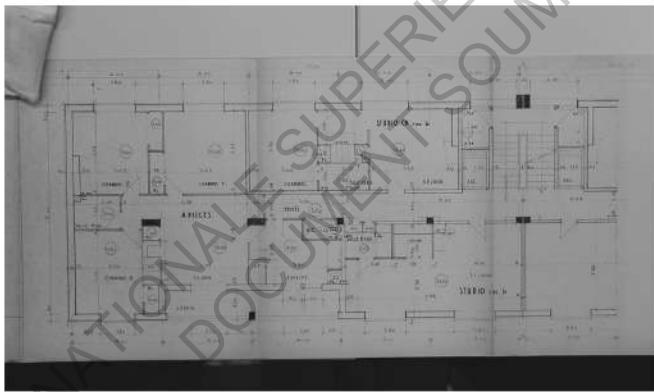
Facade Sud (Bâtiment B)  
Profil Ouest (Bâtiment C)



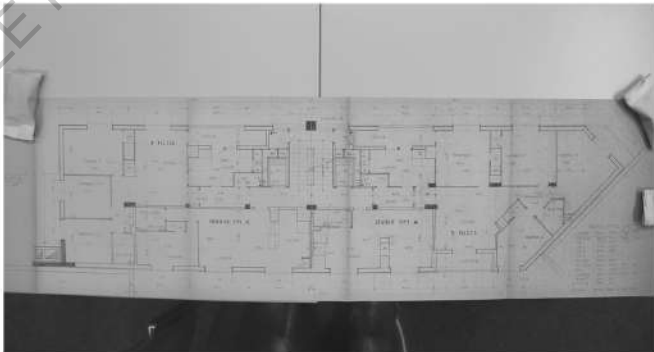
Plan d'étage courant  
Tableau de répartitions des typologies



Bloc A  
6ème étage



Bloc B (partie)  
6ème étage



Bloc C  
6ème étage

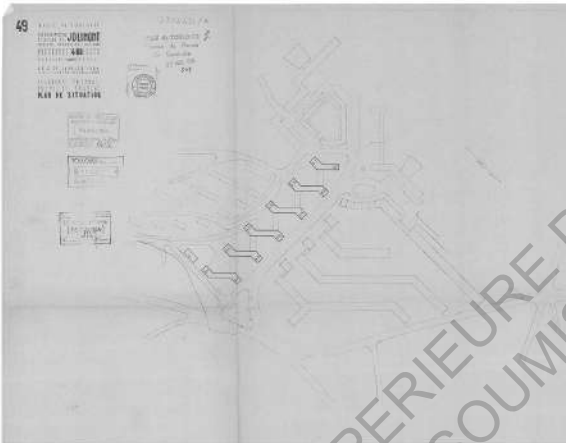
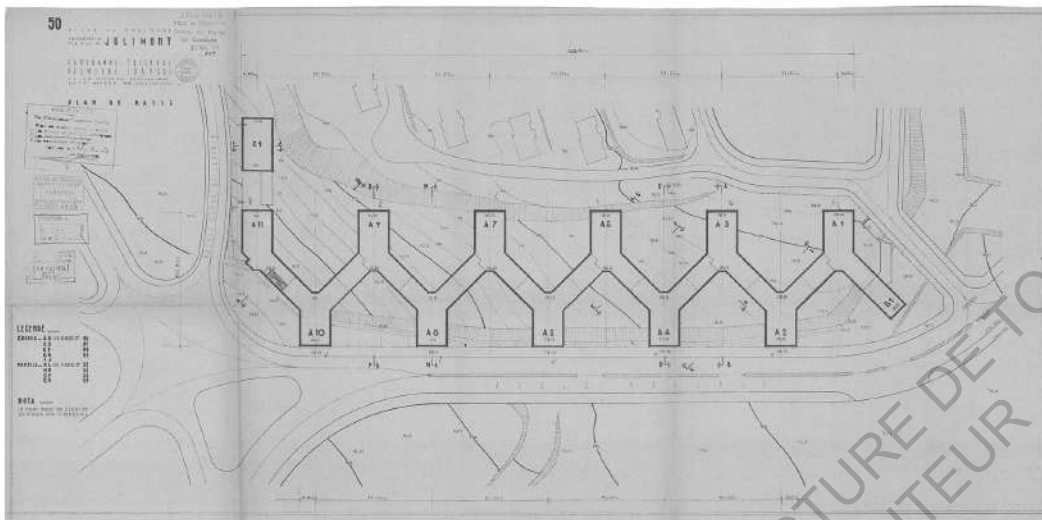


Photographies de la résidence  
Lors des entretiens  
Espaces collectifs

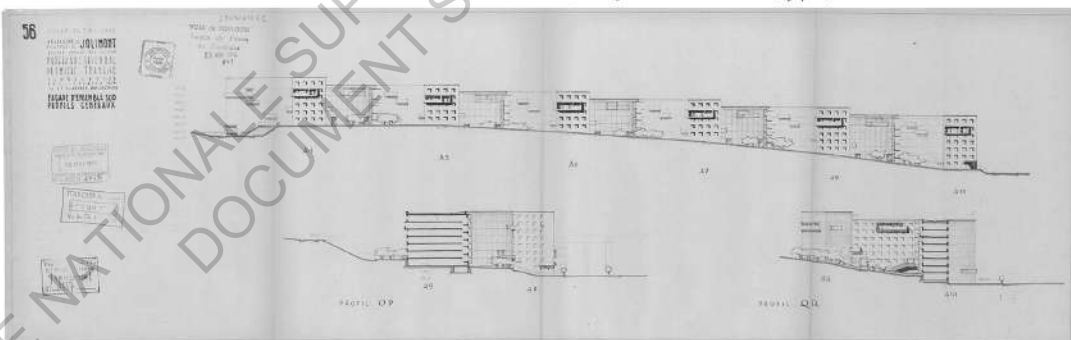


ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE  
AU PROJET D'AUTEUR

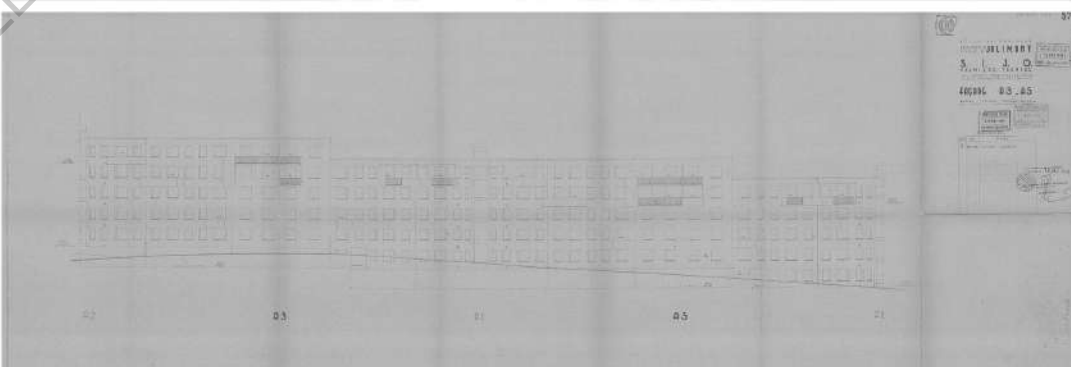
Archives municipales de Toulouse  
Permis de construire des Logements en Y  
Cote 580W430



Plan de Masse  
Plan de situation



Ensemble des façades Sud  
Façade A3 - A5 (type)



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE AU DROIT D'AUTEUR

Schéma d'étage  
Niveau 1

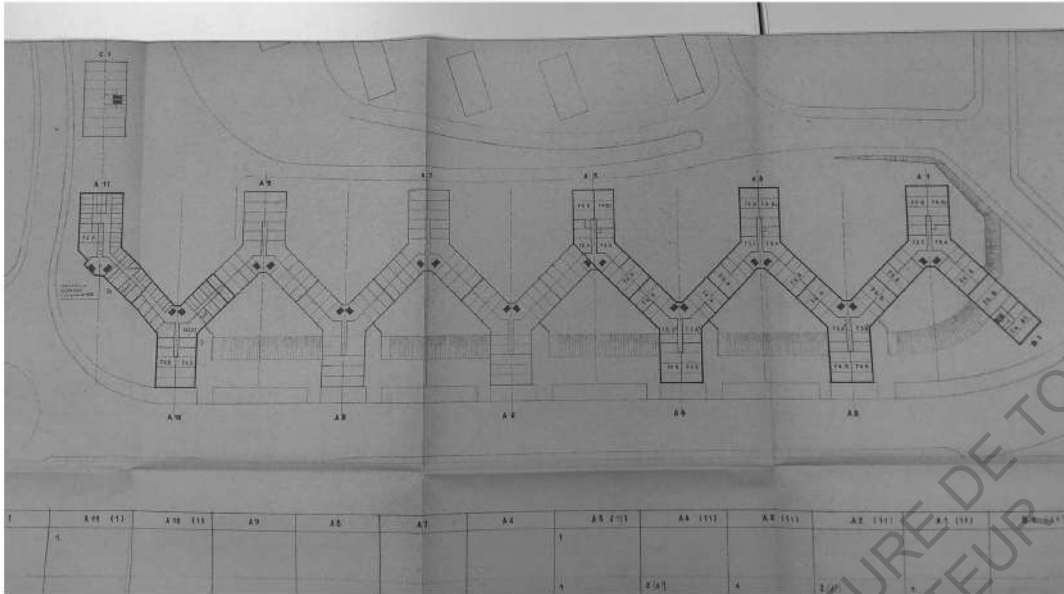
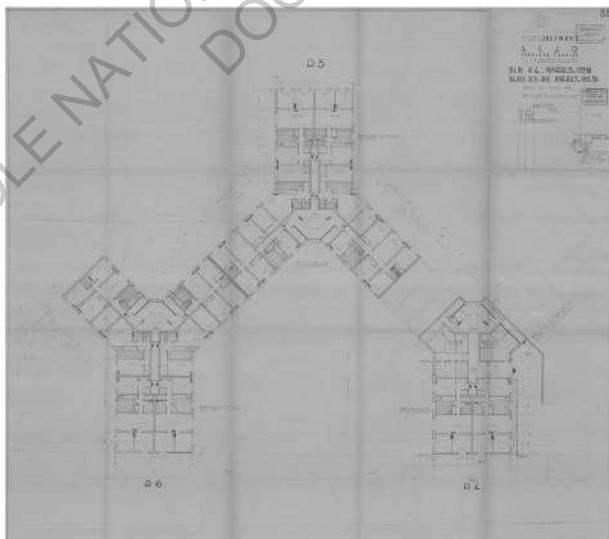
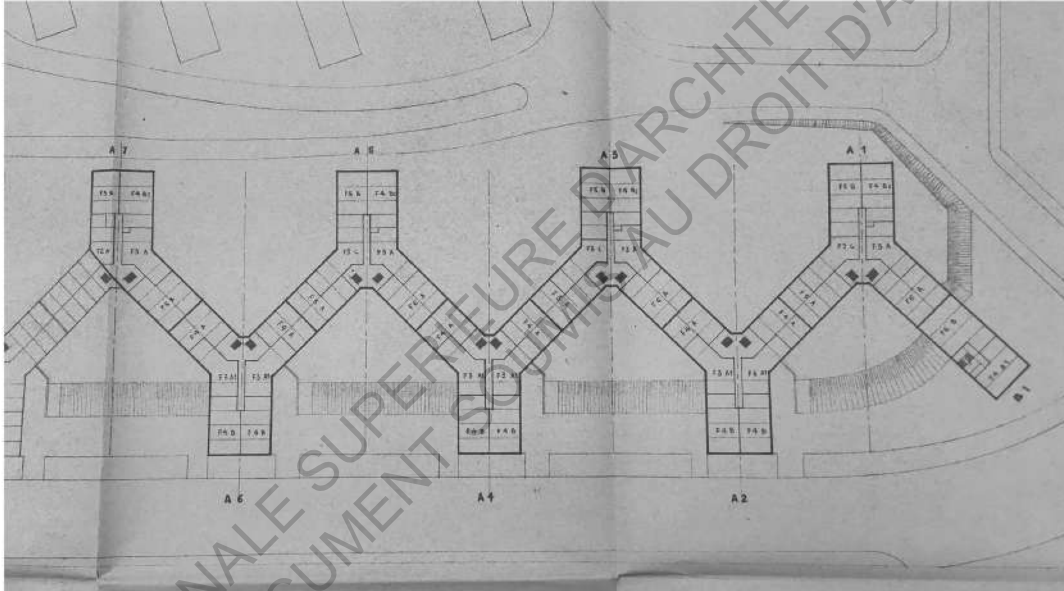
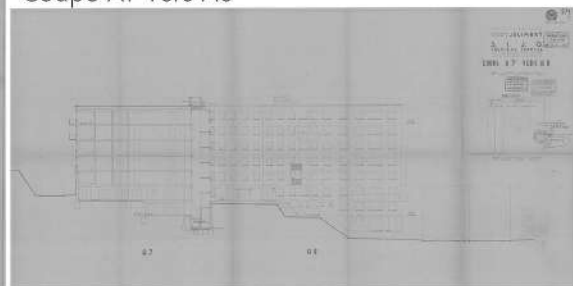


Schéma d'étage  
Niveau 10



Bloc A4 Niveau 5  
Blocs A5 et A6 niveau 7

Coupe A7 vers A8







Accès aux différents halls d'entrée  
Coté jardins et coté Boulevard Léon Blum





Proximité avec l'espace collectif  
Balcon, hall d'entrée et rez de chaussée



Proximité avec l'espace collectif  
Végétation et jardins

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

# TABLE DES MATIERES

Avant propos .....	5
Introduction .....	7
Problématique .....	11
Plan du mémoire .....	13
Bibliographie .....	15
<b>I. Vers une définition de l'intimité dans l'habitat des années 60</b> .....	<b>17</b>
<b>A. L'intimité à travers le logement collectif</b> .....	<b>17</b>
a. Histoire de la vie privée: évolution de la notion d'intimité .....	17
Intérieur ouvrier/intérieur bourgeois	17
Espaces multifonctionnels	18
Recul du travail	18
Arrivée du confort	19
Apparition des grands ensembles	19
Conscience du corps	19
Individualisation	20
b. L'échelle de l'intimité .....	20
Espaces collectifs/espaces privés: limites et transitions	20
Espaces de partage	20
Qualité de l'environnement	21
Espaces communs	22
La porte comme symbole	22
La cellule du logement: rapports et relations aux espaces et aux autres	23
Flexibilité pour tous	23
Dispositions et organisations	24
Dispositifs de fermetures	25
Le balcon	26
L'espace de l'individu: appropriations et perceptions	27
Lieux d'intimité	27
La chambre: pièce particulière	27
<b>B. Le logement collectif des années 60: le standard en question</b> .....	<b>31</b>
a. La cellule type des logements de masse .....	31
Les politiques sociales	32
Le confort, modernité et innovations	33
Les systèmes constructifs	34
Flexibilités et organisations des cellules	35
b. Confort et intimité: recherches et innovations sur l'habitat collectif .....	36
Courant hygiéniste	37
Recherches et appels à idées	38
Programmes types	39
Vers une intimité...	41

II. Logements collectifs à Toulouse: perceptions et applications de ..... 45  
l'intimité dans le logement

A. Etudes de l'habitat collectif: analyses des modes d'habiter ..... 45

a. La résidence de l'Observatoire de Toulouse: conceptions ..... 45

Généralités	45
Programmes	46
Structures et compositions	47
Typologies et surfaces	48

b. Approche de l'intimité à travers les paroles d'habitants ..... 50

Témoignage familial	50
Premier entretien: témoignage d'une habitante de longue date...	52
Deuxième entretien: à deux dans un studio	56
Appropriations	57

B. L'intimité à l'échelle du grand ensemble: Analyses des ..... 61  
immeubles en Y à Toulouse

a. Compositions et caractéristiques du logement: comprendre les ..... 61  
principes de conception.

Généralités	61
Typologies	63
Organisations et structures	67
L'ensemble des Y: un standard ?	68

b. Entretiens avec les habitants: quelles appropriations du logement ..... 70  
en vue d'une intimité ?

Premier contact: typologies de familles et situations	71
Espaces collectifs et relations de voisinage	74
L'intérieur du logement: au plus intime de l'habitat	86

Conclusion ..... 107

Annexes ..... 115

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR